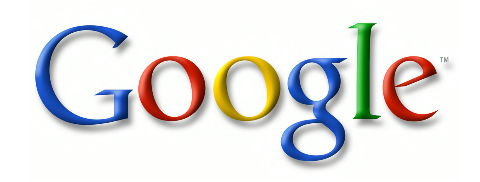





COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
1002281082


IN LVMINE TVO VIDEBIMVS LVMEN
SIGILLVM · COLLEGII · COLVMBIAE · NOVI · EBORACI

CRONICQUES & YSTOIRES

DES BRETONS



Le tome IV des *Cronicques & Ystoires des Bretons* a été tiré à 155 exemplaires in-4°, sur papier vélin alfa de luxe, pour les membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*, et à 50 exemplaires in-4°, sur papier vélin ordinaire, pour la vente.



Cronicques & Ystoires

DES BRETONS

PAR

Pierre le Baud

PUBLIÉES D'APRÈS LA PREMIÈRE RÉDACTION INÉDITE

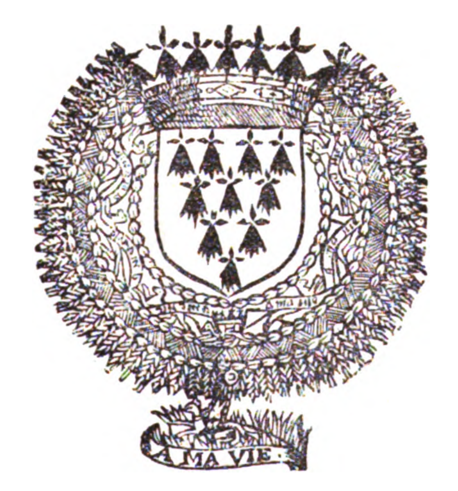
AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENTS, DES OBSERVATIONS ET DES NOTES

PAR

LE Cte CHARLES DE LA LANDE DE CALAN

TOME IV



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

MCMXXII



Liure Troisiesme

DE LA PREMIÈRE RÉDACTION (*suite*)

Chapitre Quatre-vingt-troisiesme

¶ Du duc Geffroy, filz dudit Conan, qui submist Judicael, comte de Nantes, & comme il print à femme Havoyse, seur du jeune Richart, duc de Normandie, & fille du vieil Richart, dont il eut deux filz, Allain & Eude.



Du devantdit Conan, comte de Rennes & duc de Bretaigne demourerent apres sa mort troys fils appellez Geffroy, Juhael & Judicael ; desqueulx ledit Judicael, le puisné, fut clerc & evesque de Vennes ; & Geffroy l'ainsné qui fut preux & vaillant en armes & possida toute Bretaigne apres son pere Conan dont il se fist duc & durant le temps de son regne la gouverna luablement. Cestui Geffroy doncques se voieant servi & amé des Bretons en sustenant la querelle de Conan, son pere, à l'encontre de Judicael, compte de Nantes, entreprint de grant corage la guerre à l'encontre de lui & de

Fulco, comte de Angiers, oncques touz ses autres complices & alliez & faissans batailles à l'encontre dudit comte Judicael pour vengier la mort de son pere Conan avec grant exercite de Bretons gasta toute la comté de Nantes ; & advint que come à l'une foiz il fust logié à Cambon, une ville d'icelui territoire se herbergerent aucuns nobles de son ost en l'oratoire d'un saint homme appellé Vittour, lequel oratoire avoit esté destruit par les persecucions des Normans, ne dempuix n'avoit esté rediffiée, ne savans ceulx nobles bretons ou c'estoit oratoire ou ediffice d'aucune ancienne maison ; mais le landemain quant le jour apparut ilz trouverent mors touz leurs chevaulx qu'ilz avoient ceans logez, dont ilz furent moult espoventez & s'enfuirent touz ce miracle nuncer au duc Geffroy qui dempuix fist reediffier celui oratoire à l'onneur de Dieu & du saint à qui il avoit premièrement esté dedié. Tant contreigny le duc Geffroy celui comte Judicael de Nantes par puissance d'armes & par batailles souvent faittes & recommencées que Fulco, le comte de Angiers, ne les autres tenans la secte dudit Judicael ne le peurent preserver ne deffendre qu'il ne lui conveneist cheroir & venir en la misericorde du duc Geffroy ; car il vint à lui à mercy lui depriant qu'il lui laissast sans contens possider le comté de Nantes & il le tendroit de lui & lui en feroit obeissance ; si lui pardonna Geffroy son maltalant & par le conseill de ses barons luy ottria sa demande par la condicion dessusditte, c'est à savoir qu'il le tendroit de lui & lui en feroit obeissance avecques recognoessance. Et, ce fait, furent paciffiez Geffroy & Judicael & par ainsi demoura par aucuns temps Bretaigne sans guerre qui dempuix la mort du roy Sallomon y avoit eu cours par les Normans ou par les Bretons discordans entre eulx mesmes. Cestui Geffroy, duc de Bretaigne & lequel aucunes croniques & ystoires de France appellent roy de Bretaigne en presque touz les endroiz que elles font de lui mencion, eut premier à femme une dame de hault lignage de laquelle il eut une fille appellée Judich, dont il sera parlé cy apres ; & dempuix la naissance d'icelle ne vesquit longuement laditte damme, femme du duc Geffroy & mere Judich, ains trespassa assez tost apres & fut ensepulturée en ung moustier de la cité de Rennes. L'an de Nostre Seigneur neuff cens IIII xx & quinze mourut Richart, duc de Normandie,

auquel ſuccéda ſon filz ſemblablement appellé Richart, qui par merveilleuſe prudence commencza à gouverner les Normans. Et pour ce le duc Geffroy de Bretaigne cognoeſſant la valeur & nobleſſe dudit Richart, & comme il croiſſoit de plus en plus en honneur & proſperoit en richeſſes penſa que plus fort & plus aſſeur feroit d'avoir ſon alliance par aucune affinité ; ſi ſe parti de Bretaigne o la deliberacion de ſes barons & de ſon conſeill ; & o compaigniée tres notable ſ'en alla en Normandie au duc Richard qui à ſa court le receut tres honnorablement & l'entretint, feſtoya & honnora grandement tant comme il y fiſt réſidence : & apres ce qu'ilz eurent entr'eulx alliance fermée, le prince Geffroy voyeant que ainſi ſ'eſtoit le duc Richard de Normandie penné de le chierir & honnorer pour mieulx confermer l'alliance d'entr'elx lui demanda que il lui donnaſt en mariage une ſeur qu'il avoit, appellée Havoyſe, laquelle eſtoit tres belle dame, ſage & garnie de toutes bonnes meurs. Si eſt à ſavoir que Richard, duc de Normendie, pere de ceſtui Richart, eut cinq fils de Gonor, ſa femme, c'eſt aſſavoir : ledit Richard, Robert, Maugier & deux autres, & troys filles deſquelles l'ainſnée fut appellée Anne ; & celle eſpouſa le roy Eldrede d'Angleterre & en eut deux fils, Conrart & Alluraire ; & la ſeconde fut laditte Havoyſe que eſpouſa Geffroy, le duc de Bretaigne, car Richard, le duc de Normandie, frere d'icelle dame Havoyſe, la lui ottria tres debonnairement ; & à ſa court leur fiſt celebrer leurs nopces tres ſolemnelles, apres l'acompliſſement deſquelles ſe departit le duc Geffroy du duc Richard, ſon ſeurourge, qui lui preſenta grans & riches dons & à grant joye ſ'en retourna en ſon pays de Bretaigne où il amena Havoyſe, ſa femme, en laquelle il engendra deux filz appellez Allain & Eude qui apres ſa mort tindrent ſa principaulté de Bretaigne comme cy apres ſera dit en l'iſtoire.

Chapitre Quatre-vingt-quatriesme

¶ **Comme les peans venants en l'aide du duc Richart de Normandie gasterent le païs de Dolloys, embraserent la cité de Dol & occistrent Sallomon qui en estoit seigneur ; & du mariage dudit Richart à la fille du duc Geffroy de Bretaigne.**



N ce mesme temps ycelui Richard, duc de Normandie maria sa seur Mahault, la tierce fille du duc Richard son pere & de Gonor sa femme & seur de Havoyse, la duchesse de Bretaigne, avecques le comte de Chartres & la dotta de grant heritaige; lequel héritaige pour ce que laditte Mahault assez tost apres mourut sans avoir nulz enffens du comte de Chartres, son mari, le duc Richard voult qu'il luy feust restitué & fist par pluseurs foiz sommer le comte de ce faire ; mais il ne se y voult consentir, ains se pena de la deffendre à l'encontre dudit Richard & de habundant s'efforcza de luy gaster sa terre ; & pour ce que de ce faire il avoit support du roy Robert de France, le duc Richard incontinent envoiea ses messages demander secours à Allain, le roy de Norvlorene & à Laguay, le roy de Soame à l'encontre dudit comte de Chartres & du roy Robert de France, tenant sa partie ; lesquelx roys peans tres volentiers s'accorderent à le secourir & pour ce faire tantost se mirent en mer avecques infinie multitude de païens & tellement sillerent que en brieff termme parvindrent en la mer de Bretaigne, cui lans descendre en Normandie ; mes ilz arriverent leur navire en Bretaigne à ung havre pres la cité de Dol par fortune de temps qui à ce faire les constreignit ; & adonc descendirent sus le païs pour vivres cuillir & amasser. Mais quant les Bretons habitans jouxte les rivages de la mer les virent, ilz s'esmerveillerent grandement de leur langage & de leur habit & cuidans qu'ilz vousseissent domage au païs s'assemblerent hastivement de toutes pars en armes pour les combatre & chacer ; touteffoiz pour ce qu'il estoit tart,

les laiſſerent ilz toute celle nuyt en paix. Bien eurent les payens cognoeſſance & furent advertiz que les Bretons faiſoient grant aſſemblée pour les aller combatre, & pour ce que ilz regarderent que temps leur eſtoit contraire & que d'illec ne povaient partir, ilz ſe pourpencerent d'une nouvelle ſubtilité pour obvier à la fierté deſdittz Bretons que moult ilz redoubtoient, car ilz foïrent la terre o leurs eſpées & autres baſtons & firent de parfons foſſez larges deſſoulz & deſſus eſtroittz tout à l'environ de leur oſt & eſpicialment ès advenues par leſquelles il convenoit aux Bretons paſſer pour joindre avecques eulx & iceulx foſſez couvrirent de boaiſettes & de herbes verdoyeans affin qu'ilz ne feuſſent apperceuz. Dont il avint que le lendemain au bien matin comme Sallomon, ſeigneur de Dol & de Combour atout ce qu'il avoit peu aſſembler de gens les cuidaſſent aller combatre & celle part chevauchaſſent ignellement, ilz ſe precipiterent ès foſſez deſſuſdittz par quoy la plus grant part en fut illec occis tres dolloreuſement, car les Sarraſins eſtoient près qui à haches & mailletz de fer les tuoient & aſſummoient ès foſſez dont ilz ne ſe povaient reſſourdre ; les autres par ſuitte delaiſſerent la bataille qui par ce moïen pour icelle heure obvierent au danger de la mort. Apres la bataille ſ'eſpandirent les payens plus avant en Bretaigne pour ſuivir les fuyans & aſſiegerent la cité de Dol où ledit Sallomon ſ'eſtoit retrait apres ſa deſconfiture, laquelle ilz prindrent à force & ſans grant reſiſtence, quar les citoyens d'elle avoient eſté occis à la bataille deſſuſditte. Si la embraſerent par feu apres ce qu'ilz y furent entrez & occirent Sallomon qui, comme dit eſt, en eſtoit ſeigneur ; & apres ceſte deſtrucion ſe retrayrent ſans demeure les payens en leurs neffs & leurs voilles au vent eſtendues nagerent par mer coſteant les rivages tant qu'ilz prindrent port en Normandie où ilz furent à grant joye recuilliz par le duc Richard, car bien avoit meſtier de leur aide ; mais de la perſecucion qu'ilz avoient faitte, fut il courroucé grandement ; & auſſi fut le roy Robert de France & furent les adverſaires dudit roy tellement eſpoventez par la venue des deux roys païens qu'ilz firent paix avecques lui & lui rendirent ſa terre. Encore n'avoit ledit Richart, duc de Normandie, eſté marié ; pourquoy il envoiea ſes legas au duc Geffroy de Bretaigne ſon ſourrourge le prier qu'il lui donnaſt en mariage

Judith, ſa fille, qu'il avoit eue de ſa première femme, comme dit eſt cy davant, laquelle Judith eſtoit tres belle de corps & remplie de toutes bonnes meurs ; ſi la lui ottria Geffroy tres debonnairement & o notable compagnie de ſes barons la lui mena jucques au Mont Saint Michiel où le duc Richart vint d'autre part grandement acompaigné des ſiens & illecques la eſpouſa & y furent leurs noces celebrées moult honnorables & à très grant ſollemnité ; puix ſe departirent ces deux princes de ce lieu & ſ'en revint Geffroy en Bretaigne & le duc Richart ſ'en retourna à Roan qui avecques lui emmena Judich, ſa feme, de laquelle il ot dempuix troys fils appelez Richart, Robert & Guillaume ; deſqueulx Guillaume le plus jeune fut moinne à Feſcamp & les deux ainſnez, Richart & Robert tindrent ſucceſſivement la duchié de Normandie apres la mort du duc Richart, leur pere. Auſſi eut le duc Richart de ſa femme Judith troys filles ; deſquelles l'ainſnée fut appellée Alix & fut mariée à Regnaud, comte de Bourgoigne dont il yſſit deux fils, Guillaume & Guy ; la ſeconde fut nommée Alienor & fut femme Baudouin, comte de Flandres & la tierce fut mariée à Alphons, roy de Navarre, mais elle mourut en ſon enffence & n'eult nulz enffans. Ceſte Judich, ducheſſe de Normandie, fut mout religieuſe dame & en ſon temps fiſt ediffier l'abbaye de Bernay en Normandie & la fonda & dotta de grans poſſeſſions & grandement augmenta celle de ſaintte Ewandrille.

Chapitre Quatre-vingt-cinquiesme

¶ Comme le duc Geffroy fist reedifier les eglises de Bretaigne que les paians avaient destruittes & comme il alla à Romme & en Iherusalem visiter le Saint Sepulcre & mourut en ce veaige.



SEMBLABLEMENT fut le duc Geffroy de Bretaigne pere de la devantditte Judith, ducheſſe de Normandie, home tres religieux ; car lui voyant la deſolacion des egliſes de ſon païs qui encore apres les perſecucions qui y eſtoient advenues n'avoient eſté reſtaurées, voullant & deſirant icelles refformer & reduire à leur premier eſtat, envoiea ſes meſſages à Garlinus, lors abbé de Saint Florens, & qui puix apres fut archeveſque de Bourges, le priant que il lui envoieaſt ung ſien religieux moinne appellé Felix à reſtaurer leſdittes egliſes & monaſteres qui eſtoient deſtruiz en ſa region ; à la priere duquel envoiea Carlinus l'abbé le deſſuſnomé Felix religieux en Bretaigne où il fut du prince Geffroy tres familiairement receu l'an de l'Incarnacion de Noſtre Seigneur mil & ouyt & luy donna le duc Geffroy tous les devantdits monaſteres avecques toutes & chaſcunne leurs appartenances & deppendances, ſavoir dont ilz avoient de couſtume joïr & uſer & leſquelles les roys, princes & autres gens devots de Bretaigne avoient en comtemplacion de l'amour divine aux miniſtres de Sainte Egliſe concedées, luy priant que de toute ſon eſtude iceulx monaſteres au plus toſt & au mieulx que il pourroit reediffiaſt & en oultre les promiſt augmenter de pluſeurs grandes poceſſions & revenues quant il ſeroit retourné du veaige ouquel il ſe haſtoit aller. Quar lors ſe diſpoſoit icelui duc Geffroy à aller à Romme & au Saint Sepulcre pour cauſe de oroyſon & de pelerinaige ; & pour celui veaige acomplir ſe partit de Bretaigne en celuy meſme an ainſi noblement acompaigné de prelats, barons & autres gens comme à tel & ſi hault prince appartenoit ; mais avant que de ſe mettre à voye,

il recommanda le deſſuſnommé Felix religieux à la ducheſſe Havouyſe, ſa femme, à ſes deux fils, Allain & Eudes, à ſon frere Judicael, eveſque de Vennes ou dyoceſe duquel eſtoint pluſeurs monaſteres deſtruitz & generallement à tous les nobles de ſon pays ; & toute ſa principaulté de Bretaigne avecques ſeſdiz fils Allain & Eudes laiſſa en la garde du duc Richart de Normandie, leur oncle ; lequel tres volentiers en print la charge & ſe y traitta grandement au proffilt & à l'onneur de ſes nepveux tant comme il veſqui entre les humains. Il eſt trouvé en pluſeurs lieux ès cronicques auctenticques des anciennes egliſes de Bretaigne que iceluy duc Geffroy, oultre ſes deux fils, Allain & Eudes devant nommez avoit ung aultre fils appellé Robert ; mais il n'eſt pas trouvé que il luy ſuccedaſt en aucune choſe par quoy il eſt à ſuppoſer qu'il ne fuſt pas de légitime mariage. Quand le duc Geffroy eut ordonné toutes ces choſes en la maniere que dit eſt cy devant, il ſe partit de Bretaigne o notable compagnie comme deſſus eſt dit & ſ'en alla à Romme viſiter l'egliſe des benoiſts appoſtres ſaint Pierre & ſaint Pol en grant devocion de cueur ; puix quand il y eut ſejourné tant comme bon luy ſembla & qu'il eut ès ſaints appoſtres dignes oblacions rendues, il ſ'en partit atout ſa famille & paſſa oultre pour aller en Jheruſalem viſiter le Saint Sepulcre, ainſi comme il avoit propoſé ; ſi fiſt en la voye pluſeurs biens aux povres pelerins xpriſtians qui ſemblablement par devocion avoient emprins ce veaige. Et apres ce que il eut viſité celuy Saint Sepulcre, avecques tous les lieux & ſaints pelerinaiges de Jheruſalem & de la terre de Surie, il ſe miſt au retour, cuidant & eſperant revenir en ſon pays de Bretaigne ; mais une griefve enfermeté le ſeurprint en la voye, par laquelle il fut ſi grandement oppreſſé de doleur qu'il ne peut plus ſon chemin continuer, ains acouſcha malade & mourut en l'an de grace deſſuſdit mil & ouyt qui eſtoit le XVIe an de ſon regne & ou dozieſme du regne du roy Robert de France. Et adonc les barons, prelas & autres nobles bretons qui avec luy eſtoient allez en ce veaige enſepulturerent ſon corps, puis ſe miſrent à voye triſtes, penſifs & melencolieux d'avoir perdu leur chief & en Bretaigne retournerent nuncer celle doloreuſe nouvelle qui à tous fut griefve & deſplaiſante, eſpiciallement aux gens d'Egliſe quar moult les amoit & honnoroit & leur faiſoit de

grans biens. En ce temps eſtoient Lonfreneus archeveſque de Dol, Guarin eveſque de Rennes; & Judicael, frere du duc Geffroy, comme dit eſt, eſtoit eveſque de Vennes.

Chapitre Quatre-vingt-ſixieſme

¶ De Allain & Eudes, filz Geffroy; de leur partaige & de leur diſcorde.



QUANT en la maniere que il eſt ditte fut le duc Geffroy en retournant de pelerinage de la ſainte cité de Jheruſalem mort & enſepveli & que certaine nouvelle en fut venue à la ducheſſe Haduiſe, ſa femme, & à ſes deux fils Allain & Eudes, ilz prindrent & ſaiſirent le gouvernement de Bretaigne qui par droit leur afferoit & la troitierent, maintindrent & gouvernerent en paix à leurs puiſſances. Mais pour ce que ſes deux enfans trop jeunes eſtoient & que encore pour leur petite aſge ilz n'avoient aſſez ſens & conduite pour gouverner ſi grant choſe que une principaulté, aucuns nobles Bretons leur ſubgectz priſants & eſtimants peu ou nyant le ſens de leur mere Havoyſe, par leur tricherie firent conſpiracion à l'encontre d'eulx & les vouldrent par force deſheriter & les debouter de tout le gouvernement par quoy ilz ſouffrirent maintes pertes & ennuyz, car iceulx conſpirateurs du nombre deſquelx eſtoient Glandenus, Judicael, filz Cam, Rivallons, Karadocus & maints aultres ſ'eſleverent contre Allain, Eudon & leur mere, voullants leur oncle Juhael par force d'armes conſtituer duc de Bretaigne; ſi ſ'efforcerent par la plus grant vertu qu'ilz peurent de fournir leur empriſe & venir à chief de leur intencion & firent tres forte guerre en Bretaigne à tous ceulx qui tenoient la partie des devant nommez Allain, Eudon & leur mere; mais finablement ceulx conſpirateurs ne prevallurent pas en povoir &

ne peurent fournir ne parfaire ce qu'ilz avoient proposé parce que celuy Juhael duquel ilz maintenoient la querelle & lequel debvoit estre leur chief à celuy affaire estoit simple, sans science & conduitte ; & ainsi fut leur puissance & celle emprise oultrageuse à neant ramenée & demourerent les dessulditz Allain, Eudon & Havoyse paisiblement pocesseurs du duché de Bretaigne. Et en ce temps ou assez tost apres meut Allain, duc de Bretaigne, tres aspre guerre au comte de Cornouaille nommé Allain & seurnommé Caniarch pour la cause de ce qu'il avoit esté consentant & de la secte des dessusnommez conspirateurs ou pour autre certainne cause & acheson ; & entra le duc Allain puissamment en la comté de Cornouaille & le pays en commença à exiller & gaster ; & lors celuy comte Allain veant l'excercite de Allain de Rennes, duc de Bretaigne, qui hastivement discourant avoit, comme dit est, envaÿ les fins de sa comté. iceluy Allain comme il eust assemblé peu de chevaliers & que ses forces ne suffisoient pas à expugner le duc Allain, son adversaire, endementiers se mucza & occultement se repoust en une isle qui est Nemet appellée & illecques depria l'aide saint Ronan puix garny du signe de la croix salutaire ensuivit les tourbes de ses annemis qui par divers lieux proyes cueilloient & ravissoient, lesquelx il vainquit, abbatit ou vertueusement enchacza ; & celle vittoire qui par ledit comte Allain Caniarch fut acquise & obtenue en l'an de l'Incarnacion mil & traize appellent encore les Cornouaillays jucques au jour de huy Gueth Ronan. Quant le duc Allain se veit ainsi rebouté par le comte de Cornouaille, son vassal, il fut moult honteux & ne voulant le laisser en paix demourer pour venger l'injure que il maintenoit luy avoir esté faitte assembla de rechief grant ost & il & Eudon, son frere, assembléement rentrerent en Cornouaille & par puissance audit Allain Caniarch qui comte en estoit sa terre tollurent avecques ses cités, villes, chasteaux & forts & tout le pays de Bretaigne le bannirent & exillerent. Si s'enfuit ledit Allain Caniarch en France atout grant numbre de Cornouailloys en armes qui en Bretaigne n'oserent demourer par doubte que le duc Allain prenit d'elx vengence pour la cause qu'ilz s'estoient declerez en guerre contre luy. Et adonc le duc Allain, Eudon son frere & leur mere Havise victorieux demourez entendirent aux œuvres de misericorde faire & acomplir & par devocion que

ilz eurent à Saint Meen firent reediffier son monastere qui encore estoit destruit & en gast du temps de la persecucion des Norvegiens & le docterent & augmenterent de grans rentes, pocessions & revenues & entre aultres choses concederent aux religieux d'iceluy moustier qu'ilz peussent avoir en leur ville marché & changes d'or & d'argent & de deniers monnaye de Rennes estant ferme ou cheante. Et apres en l'an mil XXIIII ou environ Allain duc de Bretaigne & Havoyse sa mere apres ce qu'ilz eurent restauré ledit lieu de Sainte Marie de Saint Meen & de saint Judicael jadis roy de Bretaigne, lequel lieu generallement par lesdits Norvegiens avoit esté embrasé & du tout en tout subverti comme dit est, ilz envoyerent en iceluy moustier des religieux moynnes soubz le regime de venerable abbé Huguetenus. Et l'an enssuivant, savoir l'an de Nostre Seigneur mil vingt & cinq, celuy duc Allain generallement fist rediffier tous les sains lieux de Bretaigne qui par le forcennaige des payens avoient esté destruits & qui encores n'avoient esté reemparez dempuis celle destrucion. Si gouvernoit au temps de lors ledit duc Allain ainsné filz du duc Geffroy toute la monarchie de Bretaigne & l'avoit saesie apres ce qu'il eut asge suffisant pour icelle tenir & s'en estoit fait duc & prince royal ; mais il avoit baillé & assigné la comté de Painthevre & celle de Goëlo à Eudon, son frere, par droit heritel, desquelles terres & seigneuries il avoit neantmoins à luy retenue l'obeissance. Et lors ledit Eudon tenant & possidant celle porcion que le duc, son frere, luy avoit assignée se nomma & fist appeler comte de Bretaigne & couveteux de accroistre sa seigneurie saisit & occupa les cités de Dol & de Saint-Mallo dont grant guerre sourdi & s'esmeut entre le duc son frere & luy ; & se combatirent ces deux freres ensemble en pluseurs grosses batailles où il eut grant occision de gens de chacune partie. Et encore avoient ces deux freres prins journée de combatre l'un contre l'autre o leurs povoirs & pour ce faire de toutes pars assembloient gens d'armes & souldoïers. Mais Robert, duc de Normandie, leur cousin germain filz de Richart leur oncle, frere de leur mere, oyant que entre ses cousins avoit discencion vint en Bretaigne & tant pourchacza, alla & vint puix à l'un puix à l'autre en leur remonstrant comme la guerre estoit mal seant entr'eulx que enfin il brisa cette bataille intestine & les pacifia &

accorda enſemble. En l'an de grace mil vingt cinq fut grant ſedicion en Bretaigne quar les hommes ruſtiques ſ'eſleverent à l'encontre des nobles, occiſtrent pluſeurs d'eulx & prindrent leurs chaſteaux & leurs lieux, deſquelx ilz les exterminerent ; mais à la parfin les nobles joigns avec le duc Allain les compagnies de ruſtiques qui ſans duc & ſans conſeil eſtoient venuz en bataille vainquirent & les deſcomfirent & d'enſemble deſjoignirent. Ce duc Allain de Bretaigne eut à femme Berthe, fille Odon comte de Chartres par le mean de Allain Caniarch, comte de Cornouaille, c'eſt aſſavoir que celuy comte Allain amena ladicte Berthe tres belle pucelle & en jeune aſge par la force de ſon excercite en Bretaigne combien que grant oſt de Françoys le enſſuiviſſent & lors le deſſuſnommé duc Allain qui encore eſtoit à marier veant la beauté de ladicte pucelle dont ſon cueur fut ardamment eſprins d'amour & conſiderant le noble lignage dont elle eſtoit extraicte & deſcendue ſe voult à elle par mariage conjoindre, ce que nul ne luy denia quar elle eſtoit en ſa puiſſance ; ſi la eſpouſa en ſa cité de Rennes à grant ſollempnité de comtes, barons, prelats, ſeigneurs & dammes de Bretaigne qui pour celle feſte y eſtoient aſſemblez. Et d'illec en apres leurs nopces ſelon la couſtume celebrées en laditte cité de Rennes comme maints dons precieux fuſſent à pluſeurs diſtribuez iceluy comte Allain demanda en loyer pour remuneracion de ſon ſervice ſon heritaige paternel que il avoit perdu jeune, lequel il requiſt lors lui eſtre reſtitué ; ce que le duc Allain tres volentiers conſcenti devant les ſeigneurs de toute Bretaigne & rendit à celuy comte Allain de Cornouaille l'iſle Guadel avecques celle qui eſt ditte Belle Iſle, car il cognoeſſoit celle terre luy apartenir par cauſe du doct de ſa mere appellée Guinoedo ; & icelle iſle conceda & donna ledit Allain comte au monaſtere de Sainte Croix de Kemper-Hélé lequel il fonda & fiſt conſtruire & ediffier en l'an de grace mil vingt & ouyt & en iceluy eut Gurloſius premier benedicion de abbé par Orſcandus, eveſque de Cornouaille. A l'encontre dudit comte Allain ſ'eſmeurent & eſleverent les Leonnoys & entrerent en ſon païs à grans tourbes & le commencerent à gaſter & deſtruire; mais ledit Allain veant leſdits Leonnoys qui les fins de ſa région par leur témérité ſubitement avoient ainſi aſſaillie, ſe haſta de aller contre eulx en bataille & par vigoureux eſtour deffroeſſa

leurs aſſemblées & tous les occiſt ou enchacza ; & adonc les Leonnoys vaincuz ſ'en retourna en ſa cité de Kemper-Corentin vittorieux ; puix apres ces choſes mena ledit comte Allain ſon excercite à l'encontre du vicomte Morvan qui luy eſtoit rebelle, lequel il rendi contumax & le humilia à ſon plaiſir.

Chapitre Quatre-vingt-ſeptieſme

De la guerre d'entre le duc Allain de Bretaigne & le duc de Normandie.



En celui temps pour aucunes contencions qui ſe eſmeurent entre le duc Allain de Bretaigne & Robert le duc de Normandie ſon couſin germain fiſt ledit Robert ſus le fleuve de Coaynon fermer ung fort chaſtel appellé Carrouge duquel il bailla la garde à Neel ſeigneur de Saint Sauveur le Vicomte & à Auvray Grimaud & leur ordonna groſſe garniſon de ſouldoyers pour domager la marche de Bretaigne ; puix atout grant oſt entra ledit duc Robert en Bretaigne plus avant ou païs & print & gaſta la cité de Dol. Et lors le duc Allain pour ſe revencher au plus toſt qu'il peut aſſembla ſes gens d'armes & atout ſon excercite chevaucha vers ladicte cité de Dol pour ce qu'il entendi que là eſtoient le duc Robert & ſes Normans & ſi eſtoient ilz ; mes comme ilz entendirent la venue dudit duc Allain & des Bretons, ilz ſ'en retournerent atant en leur païs de Normandie ouquel entra adonc le duc Allain a tout ſon oſt & y tint les champs & gaſta tout Avranchin, Coſtantin & Beſſin ; mais il perdy pluſeurs de ſes gens par Neel, Auvray & les autres cappitainnes & garniſons de leur part qui leur couroient ſus, puis ſe retiroient en leurs fors. Et à l'unefoiz comme lesdit[z] Neel, Auvray & leurs compaignons aviſaſſent les Bretons eſpars parmy les

champs & villages sans tenir route ne ordonnance, ilz recueillirent les gens d'Avranchin, de Beſſin & des autres contrées de Normandie ce qu'ilz en peurent trouver tant de pié que de cheval & atoute leur route ſe approcherent de l'oſt du duc Allain lequel ilz cheoyſirent au pedant d'une montaigne à petite compaignie, quar il n'avoit lors avecques ſoy fors ſes cappitainnes. Si ſe departirent Neel, Auvray & leurs gens qui eſtoient en grant numbre en deux batailles deſquelles l'une que conduiſoit Neel courut ſeure vigoreuſement au duc Allain & aux ſiens qui neantmoins que ilz fuſſent petit numbre touteffoiz reſiſterent ilz à leurs adverſaires par grant force ; & fut entr'eulz la bataille dure, forte & merveilleuſe quar d'une & d'aultre part grandement bien ſe y contindrent. Mais ainſi qu'ilz eſtoient en ce fort eſtrif leva le duc Allain la chere & en regardant à deſtre veit venir Auvray le compaignon Neel atout l'autre bataille ; pourquoy il penſa que il luy convenoit retraire car il n'avoit pas aſſez gens lors avecques luy pour tenir contre ſi grant multitude de aſſaillans & ſe miſt à voye pour retourner recueillir ſes gens, deſqueulx il raſſembla partie & de lors en avant ſe contint plus ſaigement. Les autres qui eſtoient eſpars par les villaiges ſe cuiderent rallier, mais ilz [ne] peurent car les gens d'Avranchin leur gardoint les deſtroittz & paſſaiges & en tuerent & mehaignerent pluſeurs & les autres perdirent tout ce qu'ilz avoient comquis par pillaige. Et ainſi ſans plus avant proceder ſ'en retourna le duc Allain en ſon païs de Bretaigne ; & aſſez toſt apres aſſembla le duc Robert de Normandie gros navire & grant multitude de gens d'armes, feignant voulloir paſſer en Angleterre pour reſtituer Edouard & Auvray ſes couſins fils du roy Allert ou royaume d'Angleterre que Quenut le roy de Dannemarche injuſtement tenoit & avoit occuppé, car il avoit eſpouſée Anne, mere deſdittz Edouard & Auvray, ante duditt Richart & du duc Allain de Bretaigne. Et ſe miſt Robert en mer feignant paſſer en Angleterre, mais il ſ'en alla tout droit deſcendre en l'iſle de Gerſe où il ſejourna l'eſpace de doze jours entiers ; & illec ordonna que le comte de Longueville appellé Tanel vendroit d'une part deſcendre en Bretaigne à grant puiſſance de navire & le duc Robert viendroit d'autre part à grant oſt par le Mont Saint Michiel & par la terre ; ainſi le firent les Normans comme ilz le propoſerent car ilz entre-

rent soubdainement en Bretaigne & sourprindrent le païs en despourveu, lequel ilz domagierent grandement car les aucunes fortresses prindrent à force & les autres laisserent à prendre. Et adonc le duc Allain de Bretaigne voyeant que ainsi avoit le duc Robert de Normandie son cousin germain entré en sa terre sans le deffier, il assembla toute sa chevalerie en esperance de le combatre ; mais Robert l'archevesque de Roan qui estoit oncle de touz deux portant mal paciaument qu'il avoit guerre & division entre ses deux neveuz qui estoient cousins germains s'entremist de leur discord & mist union entr'eulx & par ceste maniere furent faittz amis. Le dessusdit Robert duc de Normandie eut ung filz bastard de la fille d'un bourgeoys de Fallaise, appellée Arlette, lequel fut nommé Guillaume ; & n'eut Robert nulz autres enffens de legitime mariage. Et assez tost apres envoiea ledit Robert, duc de Normandie, prier son cousin Allain le duc de Bretaigne qu'il se transportast devers lui à certain jour & que necessité avoit de sa presence pour le bien & l'utillité de son pays, & manda à Robert, son oncle, l'archevesque de Roan & aux autres prelaz & barons de sa duché que sans faillir ilz fussent touz devers lui à celui jour ; & quant ilz furent ainsi touz assemblez, il leur remonstra comme il avoit devocion de aller oultre mer au Saint Sepulchre & en pelerinage dont ilz le vouldrent descorager & de ce faire mirent toute leur cure en lui remonstrant comme il n'avoit nul heir de sa char qui fust de loyal mariage ne qui lui peust succeder, par quoy il les laisseroit touz en guerre s'il advenoit qu'il mourust en ce voieage, car le duc Allain de Bretaigne & le comte de Bourgongne contendroient par bataille sur sa succession pour ce qu'ilz estoient ses prouchains par lignage & tenoit chacun à estre le plus pres pour lui succeder. A laquelle chose respondi le duc Robert que sans seigneur ne les laisseroit il pas car il avoit ung petit bastard & estoit certain qu'il estoit son filz ; si les pria lors qu'ilz le voulscissent recevoir à seigneur & ilz le firent ainsi qu'il leur amonnestoit et dès lors lui jurerent feauté & homage & que à jamais à toute leur vie le serviroient. Et apres ceste chose se partit le duc Robert de Normandie tout nuz piez & en langes pour son voieage faire ainsi qu'il avoit proposé noblement acompaigné de plusieurs de ses barons ; mais avant son partement il comist à son cousin Allain le duc de Bretaigne toute la

garde & le gouvernement de ſon pays de Normandie & de ſes nobles tant comme il ſeroit abſent & jucques à ce que Guillaume ſon filz baſtard euſt aſge de tenir ſa terre ; & ſon dit baſtard Guillaume laiſſa en la garde du roy de France; puix alla come dit eſt en Jheruſalem viſiter le Saint Sepulchre ; mais en ſ'en retournant il mourut en la cité de Nice & là fut enſepulturé.

Chapitre Quatre-vingt-huitiesme

¶ Come Allain, duc de Bretaigne & regent de Normandie, fut empoeſonné par les Normans & fut enſepulturé à Feſcamps & comme ſon frere Eudon comte de Paintevre & de Goelo ſaiſit le gouvernement de Bretaigne pour ce que Conan filz Allain n'avoit que 3 moys.



E duc Allain de Bretaigne eut de ſa femme Berthe, fille du comte Odon de Chartres, une fille qui fut appellée Hadeguis, laquelle fut mariée avecques Hoel, ainſné filz de Allain Caniarc, comte de Cornouaille, duquel a eſté fait mencion cy devant & de Judich, comteſſe de Nantes ſeulle fille & heritiere du comte Judicael avecques lequel Geffroy, comte de Rennes & duc de Bretaigne, fiſt paix & lui laiſſa laditte comté de Nantes poſſider en paix par telle condicion qu'il lui en feiſt recognoeſſance apres pluſeurs tourmens de guerres & de batailles come cy devant eſt contenu plus plainement; & à cauſe de laditte Judich ſeigneurit le comte Allain Caniarc en la comté de Nantes ; & auſſi fiſt Hoel ſon filz apres lui & meſmement en toute Bretaigne par cauſe de Hadeguis ſa femme come il ſera dit cy apres en l'iſtoire. En oultre eut le duc Allain de la ducheſſe Berthe ſa femme, ung filz qui fut appellé Conan lequel fut né ès kalendes de juillet l'an de l'Incarnacion

Noſtre Seigneur mil trante neuſſ ; & paravant avoit eu ledit Allain troys fils appelez Vierinus, Rivuallon & Geffroy qui n'eſtoient pas de legitime mariage ainſi que l'on trouve ès anciennes cronicques de Bretaigne, ès quelles touteſſoiz n'eſt pas dit expreſſement qu'il y euſt baſtard fors Geffroy, mes il eſt à ſuppoſer que ſi ainſi ne fuſt qu'ilz fuſſent premierement venuz à obtenir la ſucceſſion du duc Allain leur pere que Conan, leur plus jeune frere qui luy ſucceda ; lequel n'avoit encore que troys moys quant le duc Allain ſon pere mourut. En celui an mil trante neuff comme le duc Allain de Bretaigne ou gouvernement duquel le duc Robert ſon couſin germain avoit laiſſé toute ſa duchié de Normandie & les nobles d'icelle fuſt allé en celle duché pour mettre union entre aucuns nobles qui contendoient entr'eux par batailles pour ce qu'il pugnit aigrement ceulx que il trouva couppables & premiers invaſeurs de celles mauvaiſes entreprinſes, ilz conceurent à l'encontre de lui hayne mortelle & conſpirerent de le faire mourir ; & ce qu'ilz ne povaient acomplir manifeſtement & par euvre de fait tendirent faire occultement & par prodicion ; car ilz lui compoſerent ung venimeux breuvage & le lui adminiſtrerent à boire ; dont il advint que le venin ſ'eſpandi par touz les membres de ſon corps & lui fiſt ſouffrir & endurer telle doleur que mourir lui convint prouchainement & fut ſon corps mis en ſepulture ou monaſtere de Feſcamps ès tierces kalendes d'ottobre l'an deſſuſdit mil XXXIX. A l'occaſion de laquelle mort ainſi advenue au duc Allain par la deſloyauté des Normans ſeurvindrent pluſeurs guerres & occiſions en Bretaigne & en Normandie, car ſon filz Conan qui lui devoit ſucceder n'avoit encore que troys moys d'aſge ; pour quoy Eudon comte de Peintevre & de Goelo, ſon oncle, home trop couveteux & peu loyal ſoubz umbre de prendre en garde le jeune Conan, ſon neveu, ſaiſit toutes les citez villes & chaſteaux de Bretaigne que puix il ne rendit ſinon à force & à grant occiſion des nobles & du peuple du païs ; & Normandie demoura ſans loi, gouvernement ne juſtice, par quoy les barons du pays ſ'eſleverent les ungs à l'encontre des autres & les contrées en gaſterent par guerres & par batailles cruelles, car Guillaume le baſtard, leur ſeigneur, eſtoit encore trop jeune & de trop petit ſens, dont il advint lors entre ceulx Normans diſcordans entr'eulx meſmes que Gaubelin, ſire de Fer-

nieres, & Hue, sire de Montfort qui s'entremenoient guerre come à l'une foiz ilz fussent assemblez en bataille ilz se combatirent l'un contre l'autre si vigoreusement que touz deux moururent en la place & de leurs gens la plus grant partie. Mais les deux jeunes princes de Bretaigne & de Normandie, Conan & Guillaume, parvindrent en asge & toutes celles guerres & contencions apaiserent chacun en ses contrées. Comme dit est apres la mort du duc Allain Eudon le comte de Peinthevre & de Goello, son frere, saisit tout le governement de la principaulté de Bretaigne, lequel il tint & possida par long temps pour ce que son neveu Conan estoit en minorité & le tint Eudon en garde par l'espace de ouyt ans durans lesquelx il se porta comme prince de Bretaigne & print nom de duc & eut à femme une noble damme appellée Unguen de laquelle il eut troys fils appellez Geffroy, Estienne & Derien & d'iceulx troys lui succeda Geffroy l'ainsné apres sa mort en la comté de Peintheuvre & de Goëlo ainsi comme il sera dit cy apres. Mais apres ce que le jeune Conan son neveu fut en l'asge de ouyt ans, les Rennoys l'osterent de la garde dudit Eon son oncle oultre son gré & fut en l'an mil XLVII ; & l'an ensuivant le receurent iceulx Rennois en leur cité de Rennes à duc de Bretaigne à tel honneur & solemnité comme il lui appartenoit & qu'ilz avoient de coustume faire aux autres ducs & princes ses predecesseurs ; mais neantmoins ne se voult Eudon son oncle desister du gouvernement de la principaulté, ains les citez, villes, chasteaux & fors d'icelle occupa, tint & ferma à l'encontre du jeune duc Conan & des siens lequel n'avoit lors assez puissance en armes ne support ne conduitte pour son trop jeune asge pour faire guerre audit Eudon, son oncle, indeument occuppant sa terre, ne lui livrer bataille ; mais tint & possida ledit Eudon lesdittes citez & villes & se porta comme duc de Bretaigne jucques à l'an mil cinquante sept qui fut neuff ans apres la recepcion du jeune duc Conan par les Rennoys à estre leur prince ; ouquel an ledit Eudon se disant duc de Bretaigne tint general parlement en la cité de Nantes scelon ce qu'il est contenu en une petite cronicque qui se treuve en plusieurs lieux escriptes ; mes pour ce que entre plusieurs rapports d'icelle n'en ay trouvé aucun semblable, ains y sont les noms & les renes des prelats, barons & autres seigneurs qui audit parlement se comparurent entreposez, ne la ay

voulu en cefte compillation inferer quar moult je doubte que faveur en ait dempuix fait l'ordre ainfi tranfmuer, & beftourner, voullans renommer & acroiftre l'ancianneté de leur nobleffe & devant aultres la preferer.

Chapitre Quatre-vingt-neuviesme

Parlement que Eudon tint à Nantes.



N celuy an mil cinquante fept le duc Conan de Bretaigne qui lors eftoit en l'an dix ouytiefme de fon aaige portant mal paciemment que Eudon fon oncle occuppoit injuftement les cités, chafteaulx & villes de fon païs de Bretaigne qui luy appartenoient par droit heritel & ne luy en voulloit faire reftitucion, ains les tenoit & poffidoit oultre fon gré affembla fes gens en armes ce qu'il en pot trouver qui tenoient fa partie & meut guerre à l'encontre dudit Eudon fon oncle affin de le contraindre par puiffance d'armes à luy rendre fon heritaige ce que il ne voulloit faire autrement ; & d'autre part pour lui refifter Eudon mift fes chevalliers entre lefquelx & les gens du duc Conan commencza mortel guerre & entr'eulx eut plufeurs rencontres & batailles cruelles ès quelles il en fut occis grant multitude des gens de chacune partie. Et l'an enfuivant mil LVI raffemblerent de chacune partie leurs forces en armes & fut le numbre des gens Conan acreu grandement car la plus grant part des feigneurs bretons cognoeffans que à Conan devoit appartenir le gouvernement de la principaulté de Bretaigne & qu'il eftoit prouchain à fucceder au duc Allain fon pere que n'eftoit Eudon, fon oncle, fe rendoient à lui & tenoient fa partie. Et

à tant monta celle difcorde entre l'oncle & le neveu que en la parfin ilz joignirent leurs ofts enfemble pour combatre & f'entre livrerent tres grefve bataille en laquelle apres grant deftrucion des gens de la partie Eudon il fut prins & retenu par les chevalliers du duc Conan, fon neveu, par lefquelx il lui fut livré prinfonier ; & il le fift adonc enclorre en fes prinfons moult efttroitement & le y fift garder o grant deligence. Apres ce que ainfi eut le duc Conan prins par force de bataille Eudon, fon oncle, qui lui occupoit fon heritaige, Geffroy l'ainfné filz d'icelui Eudon f'efleva en armes & procedant par batailles à l'encontre du duc Conan fon coufin ainfi que Eudon, fon pere, avoit fait f'efforcza de toute fa puiffance grever le duc Conan & ceulx de fa partie & venger la honte & l'injure qu'il avoit fait à Eudon fon pere ; mais il ne peut à chieff venir de fes emprinfes, ains fut par maintelfoiz defconfit & chacé par les chevalliers du duc Conan qui cependant amenerent plufeurs villes & chafteaux en l'obeiffance dudit Conan, leur feigneur, & enchacerent & mirent hors les gens d'armes defdittz Eudon & Geffroy dont elles eftoient occuppées & garnies. L'an enfuivant mil LVIII trefpaffa de cefte vie Allain, furnommé Camarc, comte de Cornouaille, fondeur du monaftere de Saintte Croix de Kemperlé & fut fon corps oudit mouftier enfepulturé moult honnorablement ; apres la mort duquel fucceda ès comtez de Nantes & de Cornouaille Hoel, fon filz ainfné & de la comteffe Judich, fille Judicael, comte de Nantes, lequel Hoel avoit efpoufée Hadeguife, fille du duc Allain de Bretaigne & feur du duc Conan qui lors regnoit comme il eft dit cy-deffus ; & de laquelle dame Hadeguife celui Hoel avoit ung filz appellé Allain, feurnomé Fergaud, autrement le Moindre, qui lui fucceda apres fa mort ainfi qu'il fera dit cy deffoubz en continuant l'iftoire. L'an mil LX & deux trefpaffa Viermus, frere du duc Conan & auxi fift Herbert, le comte du Mans & l'an enfuivant mil foixante treze mourut Judich, comteffe de Cornouaille, mere du comte Hoel & fut enfepulturée en l'abbaye de Kemperlé joufte le comte Allain Camart, fon mary. Et l'an mil LXIII deceda Orfcandus, l'evefque d'icelui diocèfe de Cornouaille. L'an mil LXV tenoit & occupoit ung chevallier appellé Rivuallon le chafteau de Combour contre lequel le duc Conan mena fon excercite en fa compaignie Noïen evefque de Rennes, Geffroy baftard

frere dudit Conan, Morvan vicomte de Leon, Raoul de Guel, Judicael de Loheac, Allain de Rieux & maints autres barons & ſeigneurs : ſi aſſegea Conan ledit chaſteau & le print, puix ledit Rivuallon compella fuir en exil.

Chapitre Quatre-vingt-dixieſme

¶ Du duc Conan de Bretaigne & de Hoel comte de Cornouaille, son seurourge, qui luy succeda & de sa genealogie ; & comme celuy duc Hoel envoia son filz appellé Allain & seurnommé Fergaud o grant armée de Bretons o le duc Guillaume de Normandie ou royaume d'Angleterre que ilz conquiſtrent.



L'AN de l'Incarnacion Noſtre Seigneur mil ſoixante & ſeix fut veue l'eſtoille qui eſt ditte comette par l'eſpace de quinze jours ou bien peu moins ès parties occidentelles ; & aſſez toſt apres en celui meſme an mourut Conan, le duc de Bretaigne par venin ou chaſteau de Rennes & fut en celle cité enſeveli avecques ſes anceſtres. Apres la mort duquel, Hoel le comte de Cornouaille mari de Hadeguiſe ſeur dudit Conan ſucceda à la principauté par cauſe de laditte Hadeguiſe ſa femme, car ledit Conan mourut ſans avoir enffens ; & receurent les Rennois ledit Hoel en leur cité où il celebra ſa feſte tres ſolemnelle & là ſe tranſporterent devers lui les nobles de Bretaigne qui lui firent l'homages de leurs fieffz. Ceſtuy duc Hoel ſcelon la cronicque de Cornouaille eſtoit de droit eſtoc deſcendu du roy Rivuallons Murmarzou de Bretaigne qui apres la deſtruction que y firent les Frixons & Gothz y eſtoit venu de la Grant Bretaigne & ceulx Friczons & Gothz en avoit chacez & en eſt la geneologie ſcelon laditte cronique telle que elle enſuiſt : c'eſt aſſavoir des comtes de Cornouaille l'un à l'autre & de heir

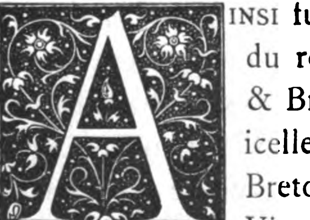
en heir ſuccedans dempuix le roy Rivuallons jucques à Hoel ; & premier apres la mort du roy Rivuallons regna en laditte province Rivallon-Marchou, apres lequel regnerent Contar, Grallons Mur, Daniel Driemruz qui fut roy de toute Bretaigne & de Allemaigne, Budic & Maxençe, deux freres deſquelx le premier retournant d'Allemaigne occiſt Marcel, Jehan Reich, Daniel Vuna, filz d'iceluy Jehan, Budic, filz Daniel, & eut deux filz Mellanius & Renodius deſquelx Renodius occiſt Mellanius ſon frere proditairement & auſſi fiſt occire Mellarius, filz dudit Melanius, Graellon Flam, Concar Cheroenoch, Budic Mur, Fray Val Fray Loc, Gradlon Pluevenor, Rivulis qui fut au temps du roy ſaint Sallomon, Aulfret Alefrudon, Hiles Beignor Kembre, Budic Caſtelin, Budic Caſte qui fut eveſque & comte de Cornouaille & pere de Allain Camarc dont il a eſté parlé deſſus qui engendra ledit Hoel. Et ainſi fut oudit Hoel recouvrée la ligniée maſculine des roys de Bretaigne, car combien que ſcelon les vroyes yſtoires Neomenon, Sallomon & Allain le Grant en fuſſent deſcenduz, touteſſoiz y avoit il interrupcion entre leurs lignées & ne ſe pourſuivent pas bien du tout leurs geneologies. A l'encontre dudit Hoel meut guerre Eudon l'oncle de ſa femme qui eſtoit eſchappé des prinſons du duc Conan & de tout ſon povoir ſ'efforcza le grever par armes car il eſtoit homme couveteux & touz jours deſiroit ſeigneurir ou duché de Bretaigne ; mais Hoel ne lui ſouffri venir à ſon entente, ains lui reſiſta vertueuſement par batailles & tellement que ledit Eudon voieant qu'il ne povait venir à chieff de ſes emprinſes fiſt paix avecques lui. En ce meſme an que Conan le duc de Bretaigne treſpaſſa, mourut auſſi le roy Edouart d'Angleterre ſans avoir nulz enffens & pour ceſte choſe avoit il ordonné en ſon vivant que Guillaume le Baſtard, duc de Normandie, lui ſucce leroit apres ſa mort & ſeroit roy ſur Anglais ; mais incontinant apres le deceix d'icelui roy Edouart, Heraud, ung hault prince d'Angleterre, ſaiſit le gouvernement du royaume, jaſoit qu'il euſt au vivant dudit roy Edouart au duc Guillaume promis & juré que apres la mort d'icelui roy Edouart il l'en mettroit en poſſeſſion paiſible & pour ce le duc Guillaume voieant que ainſi lui avoit celui Heraud ſa foy mentie, apres ce qu'il l'eut deuement ſommé & requis lui tenir promeſſe & convenant & que il cogneut que par priere il ne povait celle choſe impetrer, il

proposa ledit royaume conquerir par armes. Et pour ce faire pria adonc touz ses parens, amis & bienveillans lui estre aidans & premierement le roy de France; mais il ne lui voult octrier sa demande, ains du tout lui denya son aide: pourquoy adonc il s'en alla devers les autres princes secour & aide requerir & especialment vint en Bretaigne au duc Hoel qui Hardeguis sa cousine, la fille du duc Allain cousin germain Robert son pere, avoit à femme & lui declaira son intencion lui priant qu'il luy voulsist aider à sa conqueste, laquelle chose il lui ottria tres debonnairement; & adonc assembla des seigneurs de son pays le sire de Foulgieres, le sire de Vitré, le sire de Montfort, le sire de Dinan, Raoul de Gueel, le sire de Brecelian & maints autres avecques grant multitude de chevaliers desquelx quant ilz furent ainsi touz assemblez il bailla la conduite à son filz le comte Allain seurnommé Fergault autrement le Moindre & lui commanda qu'il feist celui veage d'Angleterre avecques le duc Guillaume son cousin lequel comte Allain les dessusditz seigneurs bretons & leurs gens partirent de Bretaigne & s'en alerent en Normandie au duc Guillaume ; & apres ce qu'ilz furent joingts & accompaignez avecques tout l'exercite qu'il avoit peu assembler tant des siens que des estrangiers ilz chargierent sus le fleuve de Somme & tellement sillerent par mer qu'ilz arriverent en brieff termme au port de Hastingues en Angleterre. Et apres ce qu'ilz furent illecques descenduz envoiea de rechieff le duc Guillaume de Normandie sommer le roy Heraud de lui tenir convenant ; mais il ne voult, ains appointa les Anglois en armes & au duc Guillaume & ès siens vint presenter bataille. Si se appareilla ledit Guillaume pour le recevoir & ordonna ses gens d'armes en troys batailles, desquelles il bailla la premiere à conduire à Roger du Montgomeri & à Guillaume le filz Osber & soubz leurs bannieres mist les Boullennoys, les Pouhiers & tous les soudoïers o leurs gens de Normandie; la seconde bataille fut de Bretons soubz la conduitte du comte Allain Fergaut leur prince avecques lesquels furent adjoigns Poitevins & Manceaux soubz la baniere d'un chevallier de noble lignage appellé Emery ; & la tierce qui estoit de Normans & de Cauchais conduisit le duc Guillaume de Normandie. D'autre part estoit Heraud o ses Anglois rengiez & mis en ordonnance de combatre, & les batailles de chacune partie ainsi appointées ung

ſabmadi jour ſaint Caliſte pape & martir, le XIII[e] jour d'octobre, aſſemblerent pour combatre & ſe porta l'affaire tellement pour le duc Guillaume que Heraud ſon adverſaire & ung ſien frere appellé Guerth furent occis ou fort de l'eſtour. Et apres ce que leurs gens anglois furent deſconfiz & occis, demora le duc Guillaume vittorieux qui l'ouytieſme jour enſuivant XXII[e] jour d'octobre fut à grant honneur & ſollemnité coronné à roy d'Angleterre à Waſtmouſtier pres la cité de Londres apres laquelle choſe il bailla au comte Allain Fergant & à ſes Bretons pour leur porcion de la conqueſte deſſuſditte la comté de Richemont qui dempuix a eſté & encore eſt & appartient aux ducs & princes de Bretaigne. Et ce fait ſ'en retourna le comte Allain au duc Hoel, ſon pere, qui le recueillit tres debonnairement & à grant joye & moururent en la bataille deſſuſditte ſoixante & ſept mil ſeix cens cinquante & quatre homes de la partie de Heraud ainſi qu'il eſt trouvé ès croniques de Saint Pierre de Waſtmouſtier, & de la partie du duc Guillaume ſeix mil & treize.

Chapitre Quatre-vingt-onzieſme

La geneologie des roys d'Angleterre qui paravant ladicte conqueſte y regnerent ſelon Vincent de Beauvoys & Gildas yſtoriagraphes, laquelle lignée fut lors deboutée du gouvernement du royaume.



AINSI fut deboutée la lignée des Saxons du gouvernement du royaume de Angleterre par les deſſuſdittz Normans & Bretons laquelle ligniée de Saxons avoit regné en icelle iſle en dignité royal dempuix l'expulcion des Bretons qui fut ſcelon aucuns yſtorians ainſi que dit Vincent en ſon livre de Mirouer yſtorial l'an de Noſtre Seigneur quatre cens XLVII, c'eſt aſſavoir au temps de Angliſt & de Otha

& Ofa, fes filz ; & dient en celui an les Anglois eftre venuz en la Grant Bretaigne ; mais les autres mettent le commancement du regne des Angloys avoir efté quarante cinq ans apres l'an devantdit & en cefte chofe moult fe defaccordent les yftoires. Et dit oultre ledit Vincent que le premier de la gent des Angloys fut Elly, le fecond Selmy qui fus elx l'un à l'autre fuccedant regnerent LXX ans ; apres lefquelx regna Edilbertus cinquante cinq ans, apres ceftuy Caldbafdus, fon filz XXIIII ans ; puis regna Earcombertus, filz dudit Caldebafdus l'an de Noftre Seigneur feix cens quarante & tint le regne par l'efpace de XXV ans; ceftui premierement deftruifit les ydolles en Angleterre & exaulcza la foy de Jhefu Xprift. Puix regna Hegbertus, fon filz, par ouyt ans; apres lequel fon frere Lotaire doze ans, Edrich deux ans ; lequel mort les roys des gens eftranges diviferent le royaume d'Angleterre par l'efpace de quatre ans; lefqueulx paffez Wicred, filz Egbertus, delivra les Anglois de leur oppreffion & fur eulx regna trante ans ; apres lequel fon filz Edilbert tint le royaume par l'efpace de ouyt ans environ l'an de Noftre Seigneur VIII^{cc} XXXV. Et dit ainfi Gildas de l'iftoire des Angloys que faint Emond occis par les payens, Eldred roy des Gemufiens qui demoura s'efforcza par la plus grant vertu qu'il peut deffendre le royaume à l'encontre des ennemis. Lequel Eldred trefpaffé, Alfred fon frere fucceda ou royaume qui par la vertu de Dieu occift fes ennemis ou les enchacza ou les fubmift & le premier de touz les roys obtint feul toute la monarchie d'Angleterre & feurmonta en bonté, en liberalité & en pourvoyance touz les roys precedens & fubfequens & par l'efpace de XXIX ans loablement regna. Il engendra de fa feme Elfindere Elflede la femme Eldred, comte des Merczoys, Edouard l'aifné, Egelgedun nonnain, Edelimard clerc & lettré. Edouard le plus vieill avecques Elflede, fa feur, damme des Merczois, par long temps regna noblement, lequel trefpaffé fes troys fils par ordre lui fuccederent, c'eft affavoir Edelfcane, Emond & Allered. Et apres ce que le cours de leur vie fut acompli, Egarus, filz Emond, regna longuement & proffitable tant à lui que au peuple & à l'Eglife de Dieu. Mais Edimus fon frere fot & mauvais qui devant lui regna fut occis par les Anglois fe rebellans & le regne par le don de Dieu fut commis Edgarus ; apres lequel

Edouart ſecond de ce nom, ſon filz de Wilſtride noble femme, tint le royaume ; mais peu apres par la deſloyauté de la royne Eſtriche, fille Ordgarius & mere du roy Egelredus, il ſut occis. Celuy Edouart ainſi occis regna Edred, ſon frere, au temps duquel le royaume d'Angleterre decheut de ſa premiere haulteſſe. Ceſtui eut deux fils d'une dame anglaiſche appellez Emond qui eſt dit Coſteferre, & Edmum ; puix de Anne, fille de Richard le vieill duc des Normans, engendra Edouart & Eldred. Au temps du roy Edeldred Suan roy des Dannoys avecques grant aſſemblée de neffs vint en Angleterre. Et pour ce que les Angloys deffaillirent à Edeldred, il ſ'enfuit en Normandie avecques ſa femme & ſes fils ; mais Suen occis par Emon, frere Edeldred, fut ſon corps emporté en Dace & ledit roy Edeldred ouyant la mort de lui retourna en Angleterre. Mais peu apres Cuenuth, roy des Danoys, filz Suen, avecques Lacuiam, roy des Suaves, & Obanus, roy des Noricains, expugnant Angleterre aſſegea la cité de Londres ouquel aſſiegement le roy Edeldred fut mort & fut ſon corps enſeveli à Saint Paoul. Et adonc fut eſlevé à roy Edmundus Coſteferre ſon frere qui fiſt bataille avecques Cuenuth & les ſiens & mains en occiſt. Mais apres ſut faicte concorde entr'eulx & print Cuenut à femme Anne la royne en laquelle il engendra Hardecuenut roy des Daces & Gunulde femme du roy Henri, impereur des Romains. Emond engendra Emond & Edouart ; & peu apres Emond Coſte de ſer & Edmum, ſon frere, furent mors. Et Cuenuth envoiea en Dace Aſvenſon frere Emond & Edouart fils Emond affin qu'il les occiſt ; mais il ne voulut perdre les innocens & les bailla en plege à Sallomon, roy des Humorays. Illec mourut Emond & Edouart print à femme la niepce de l'impereur des Allemans en laquelle il engendra Edgarus, Adeline, Margarite & Xpriſtienne. Apres pluſeurs ans treſpaſſa Cuenuth & ſon filz Herold fut roy ſur Angloys, mais non pas long temps ; & icelui mort Hardecuenuth son frere en obtint le gouvernement par l'eſpace de deux ans, puix mourut. Et adonc Edouart uterin ſon frere print le regne d'Angleterre & regna XXIII ans ; apres la mort duquel Heraud filz Godimus uſurpa le royaume ; contre lequel Heraud Guillaume filz Robert duc des Normans combatit & le vainquit moiennant l'aide des Bretons & de ſes autres complices comme il eſt dit au precedent chappitre.

Chapitre Quatre-vingt-douziesme

¶ Comment Hadeguise, la duchesse de Bretaigne, Eudon, comte de Painthevre, Hoel, duc de Bretaigne & autres moururent, & comme Allain Fergault fut duc apres son pere, lequel Allain print en mariage la fille du roy d'Angleterre, & de plusieurs autres choses.



SEIX ans apres celle conqueste, savoir l'an de l'Incarnacion de Nostre Seigneur mil soixante & doze mourut la duchesse Hadeguise de Bretaigne, fille du duc Allain & seur du jeune duc Conan, femme du duc Hoel & mere du comte Allain Fergaud autrement seurnommé le Moindre. Ce duc Hoel fut homme de grant sainteté & par devocion emprint le veaige de Rome lequel il parfist & acompli ; mais comme il fut retourné, il trova les tirants de Cornouaille se rebellants ; contre lesquelx il mena ses exercites & en bataille les seurmonta & vainqui. L'an mil soixante & XIIII ès quinsiesmes kalendes de fevrier furent les relicques de Saint Meen rapportées en Bretaigne du monastere de Saint Florens où elles avoient esté porté[e]s au temps des guerres & des persecucions. L'an mil LXXVI fut l'abbé Even ordonné archevesque de Dol & en celui an trepassa Morice, l'evesque de Rennes. L'an mil LXXVII le comte Eudon de Peintevre, frere du duc Allain & filz Geffroy, lequel Eudon vivoit encore & tousjours taschoit combien qu'il fust de grant asge à acquerir la seigneurie de la principaulté de Bretaigne qu'il avoit possidée & tenue durant l'asge de la minorité de son neveu Conan & laquelle il n'avoit rendue sinon à force come il est dit devant, pensa comme il peust à chieff venir du duc Hoel qui le gouvernement de laditte principauté avoit saisi apres la mort d'icelui Conan & manda touz ses subgitz lesquelx il mist sus en armes & des soudoïers ce qu'il en

peut trouver, puix commença guerre à l'encontre dudit Hoel & par toutes voyes & moyens ſe penna le grever ; & comme à l'une foiz il entendeiſt la nouvelle que le duc Hoel chevauchoit à privée famille, il ſe embati en la voye par laquelle Hoel devoit paſſer & à l'encontre de lui tendi de toutes parts ſes ambuſches ; dont il advint que ledit Hoel qui de riens ne ſe prenoit garde ainſi qu'il cuidoit paſſer par celle voye, il fut ſourprins en deſpourveu par Eudon & les ſiens qui lui coururent ſus ſoubdainnement & le prindrent & enmenerent. Mais quant les gens d'armes de ſa partie entendirent celle choſe, ilz furent grandement eſmeuz & attainnez & commencerent à guerroïer ledit Eudon & ceulx de ſa partie leſquelx ilz contreignirent tellement par puiſſance d'armes que le duc Hoel leur ſeigneur leur fut rendu dedans unze jours prouchains enſuivans ; & l'an ſubſequant mil ſoixante diz ouyt fut entr'eulx la guerre de touz poins acoiſée, car en cel an mourut ledit Eudon en ſa cité de Saint Brieuc & en l'egliſe cathedralle d'icelle fut ſon corps enſepulturé tres honnorablement ainſi que à tel & ſi noble perſonne appartenoit ; aux obſeques duquel furent invittez pluſeurs tres clers & religieux hommes, entre leſquelx ſe y tranſporterent Even pour lors archeveſque de Dol, Adam, eveſque d'icelle cité de Saint Brieuc, Revualdus, eveſque de Alettance, Guihomarius, abbé de Saint Jagu & ſes moynes avecques pluſeurs aultres prelaz & gens religieux de Bretaigne ; & meſme y furent le comte Geffroy, filz de ycelui Eudon, & Allain le Noir & Robert, ſes freres. En celui meſme an mourut Quiriacus, eveſque de Nantes, & l'an mil IIII xx Benoiſt abbé de Saintte Croix de Kemperlé, filz du comte Allain Camarch de Cornouaille & frere du duc Hoel, fut fait eveſque d'icelui dioceſe de Nantes. Et en celui an mourut Even archeveſque de Dol ès quinzieſmes kalendes de decembre & auſſi fiſt Reinaldus, eveſque de Allettance. L'an mil IIII ^{xx} & troys fut eſlevé du tombeau Gurloys abbé du monaſtere de Kemperlé & l'an mil enſuivant IIII^{xx} IIII ès ydes d'avrill treſpaſſa de ce ſecle Hoel, duc de Bretaigne, comte de Nantes & de Cornouaille, auquel ſucceda Allain Fergaud autrement ſeurnommé le Moindre, ſon filz, qui receut les homages des nobles de ſon pays & fut duc ſus Bretons par cauſe de Hadeguis, ſa mere, & comte de Nantes & de Cornouaille par cauſe du duc Hoel ſon pere, & comte

de Richemont par vertu de la conquefte devantditte. Mais il bailla & affigna la comté de Nantes à Mathias fon frere, filz legitime defditz Hoel & Hadeguife. Et celuy an fut Rome prinfe par l'empereur Henri & pappe Grigoire VIIe fut debouté de fon fiege. Le duc Allain Fergaud de Bretaigne en celui an qui fut le premier de fon regne meut guerre au comte Geffroy, fon oncle, baftard frere du duc Conan fon oncle & de la ducheffe Hadeguis fa mere ; lequel Geffroy occuppoit lors la cité de Rennes & tout le territoire de environ que le duc Hoel en fon temps lui avoit baillé en garde & il n'en voulloit faire reftitucion au duc Allain, ains la tenoit oultre fon gré & f'en appelloit comte. Si lui mena le duc fi afpre guerre qu'il le contreigni à fe retraire de touz points en la cité de Rennes en laquelle il le print par aguetz & l'emmena prinfonnier à Saint Corenthin où il mourit en celui mefme an ouquel la pefte orrible fut par toute Europe. L'an mil IIII^XX & cinq mourut tres religieufe dame la ducheffe Berthe ayeulle du duc Allain Fergaut qui lors regnoit ; laquelle avoit efté femme du duc Allain, filz Geffroy, & mere du duc Conan & de Hadeguife comteffe de Cornouaille & ducheffe de Bretaigne femme du duc Hoel & mere dudit Allain Fergaud Et fut en celuy an tres cruelle famine en Bretaigne. L'an mil IIII ^XX VII le duc Allain Fergaud qui encores n'avoit efté marié print à femme tres noble dame Conftance fille de Guillaume roy d'Angleterre & duc de Normandie laquelle il convenancza à Baïeux & d'illec en apres la emmena en Bretaigne & au bout de feix jours enfuivans celebra magnificquement fes noces en la cité de Rennes à grant folemnité des barons, prelaz & autres feigneurs de fon pays.

Chapitre Quatre-vingt-treiziesme

De la mort au roy Guillaume d'Angleterre & des guerres d'entre ses filz & comme Henri le plus jeune par les aultres debouté vint requerir aide au duc Allain de Bretaigne qui ly bailla gens d'armes & comme ilz furent assegez.



'AN mil quatre vingts & ouyt deceda le roy Guillaume d'Angleterre & duc de Normandie pere de laditte Constance duchesse de Bretaigne, apres la mort duquel Robert son ainsné filz saisit le gouvernement de la duché de Normandie. Guillaume le puisné seurnommé le Roux passa en Angleterre que son pere lui avoit ordonné en son vivant & parce qu'il en monstra aux Anglois les chartres, ilz le coronnerent à roy. Et Henri le tiers filz dudit roy Guillaume eut touz les thresors, l'or & l'argent de son pere & de sa mere. Mais apres ces choses fut le duc Robert de Normandie l'ainsné moult despit de ce que Guillaume son puisné frere estoit eslevé en dignité royal & pensa de lui mouvoir guerre & de occuper à force le royaume d'Angleterre qu'il occupoit ; mais pour ce qu'il n'avoit assez deniers pour fournir cette besongne, il emprunta grant somme d'or de son frere Henri auquel il assigna & bailla en plege le pays de Costentin jucques à la restitucion d'icelle. Et adonc passa en Angleterre à grant appareill d'armes ; contre lequel le roy Guillaume le Roux son frere assembla ses chevalliers pour lui resister ; mais les seigneurs de Angleterre ne vouldrent souffrir que entre les freres fust comise bataille ains s'entremirent de leur discord & mirent union entr'eulx par ce que le roy Guillaume d'Angleterre promist & se obligea poïer à Robert son frere duc de Normandie mille mars d'esterlins par chacun des ans à venir ; & ce fait s'en retourna le duc

Robert en Normandie & ſi toſt qu'il y fut arrivé il tollut à force à Henri ſon frere le pays de Coſtentin qu'il tenoit en gage pour l'argent qu'il avoit preſté audit Robert ; dont le roy Guillaume d'Angleterre fut tres joyeux quant il en entendi la nouvelle & manda audit Henry que il ne feiſt pas threſor de l'uſure qu'il avoit receu à preſter ſes deniers à Robert leur frere pour luy deſheriter ; ſi fut adonc ledit Henry tres dolent de la perte de ſa terre de Coſtentin & de ce qu'il eſtoit en maltalant avecques ſes deux freres ne ne ſavoit quelle part ſe tranſporter, car nul pour la doubte d'eulx ne l'oſoit recuillir ; & ainſi doloreux & penſiff ſe retraït au Mont Saint Michiel lequel il occuppa & envoiea ſes meſſaiges en Bretaigne prier le duc Allain Fergaud ſon ſerourge qu'il lui voulleiſt donner acceix de vers lui venir affin qu'il peuſt à lui parler & lui notiffier ſa meſaiſe ; laquelle choſe lui ottria ledit Allain moult debonnairement. Pourquoy adonc Henry entra en Bretaigne & remonſtra au duc Allain le tort que lui faiſoit le duc Robert de Normandie ſon frere, lui ſuppliant aide à recouvrer ſon heritage dont il avoit eſté chacé par la mallice d'iceluy Robert ou au moints l'argent qu'il avoit baillé pourquoy il tenoit celle terre en pleige. Lors le duc Allain de Bretaigne cognoeſſant la tricherie d'icelui duc Robert de Normandie & compaciant de l'exill en quoy eſtoit ledit Henri banny non pas d'eſtrangiers mais de ſes propres freres qui touz deux machinoient ſa deſtruction le conforta moult doulcement & ayeant plus chier acomplir charité que creignant courroucer le roy de Angleterre ne le duc de Normandie freres dudit Henri lui promiſt aide à ſon droit pourchaſſer & dès lors fiſt cuillir & aſſembler grant numbre de preux & vaillans chevalliers des meilleurs qu'il peuſt eſlire en tout ſon pays de Bretaigne, leſquelx il envoiea en l'aide dudit Henri & lui enhorta que il ſe teniſt ou Mont Saint Michiel & menaſt bonne & forte guerre au duc Robert ſon frere & que Bretons de leurs povairs le ſerviroient. Et atant print ledit Henri congié du duc Allain & ainſi qu'il avoit eſté par lui conſeillé ſe retrait avecques touz ſes gens d'armes bretons ou Mont Saint Michiel lequel il garnit de vivres & de toutes autres choſes convenables & neceſſaires à guerre, puix o ſes ſoubdoïers bretons chevaucha par pluſeurs ſoiz ou païs de Conſtantin lequel il gaſta & deſtruiſt du tout & auſſi fiſt il les pays & les contrées à l'environ ſans ce que nul les peuſt

deffendre. Quant le duc Robert de Normandie vit ainsi sa terre gastée par les Bretons & que ses forces ne povaient suffire pour resister à leur puissance, il envoiea ses messages en Angleterre prier & requerir le roy Guillaume son frere qu'il le veneist secourir & aider à l'encontre de leur frere Henri qui avoit conduit les Bretons en sa terre laquelle ilz exilloient; si assembla ledit Guillaume en peu de heure grant ost & au plus tost qu'il peut passa la mer pour venir au secours du duc Robert, son frere; & quant il fut descendu en Normandie il joigny ses Angloys à l'ost des Normans & assemblément chevaucherent celuy roy Guillaume & le duc Robert son frere jucques en Avranchin & vindrent assegier le Mont Saint Michiel & fut le roy d'Angleterre logé à Avranches & le duc de Normandie à Genez. Si y eut entre les gens de leur ost & les Bretons qui s'estoient retraittz dedans le Mont de grans & merveilleuses escarmouschcs, car sitost que la marée s'estoit retraitte sailloient les Bretons en la greve & les Angloys & Normans y venoient d'autre part entre lesqueulx advenoit de beaux faittz d'armes; & advint à l'une foiz que ainsi comme le roy d'Angleterre chevauchoit sus la greve, les Bretons saillirent du Mont au departir d'une marée ainsi qu'ilz avoient de coustume & lui coururent sus si vigoreusement & de si grant corage que de troys lances tout à une foiz l'assignerent en la poitrine tant que pactral & sangles rompirent & le roy parsus la crope de son cheval trebucha en la greve la selle entre les cuisses & passa le cheval tout oultre; mais il se redressa ignellement & à ses deux mains reprint sa celle de laquelle il se commencza à deffendre si vertueusement que oncques ses adversaires ne la lui peurent tollir & la deffendi jucques à ce que ses gens le vindrent secourir qui lui amenerent ung cheval sus lequel il monta & par ceste maniere le tirerent de la presse & le sauverent; & pour ce que tres fort ilz le reprindrent & blasmerent de ce qu'il s'estoit aventuré si follement & mis en si grant perill pour sa celle sauver, il leur respondi que moult eust esté despit que Bretons se peussent estre vantez d'avoir osté au roy d'Angleterre sa selle d'entre les cuisses oultre son gré & que roy qui souffroit que moindre de lui lui tollust le sien par force n'estoit pas digne d'estre roy. Tant tindrent le roy d'Angleterre & le duc de Normandie le siege davant le Mont Saint Michiel qu'ilz furent ennuyez de si longuement y estre; &

pour ce que le roy Guillaume d'Angleterre advisa que les Bretons ne flechissoient leurs corages de bien le deffendre, il manda à seurté son frere Henri qu'il allast à lui parler sur la greve, lequel Henri y alla à treves & fist le roy Guillaume l'accord d'entre lui & le duc Robert son frere & les paciffia ensemble par telle condicion que Henry tendroit Costentin en gage jucques à ce que Robert lui eust fait poyment de la somme des deniers qu'il lui avoit prestez ; & mist le duc Robert terme audit Henri de aller à certain temps à Roan querir son argent. Et ce fait entra le roy Guillaume en mer & repassa en Angleterre & Henri se transporta à Roan au temps que luî avoit assigné son frere Robert mais sitost que il y fust arrivé, il le fist prendre & mettre en prinson.

Chapitre Quatre-vingt-quatorziesme

¶ Comme la duchesse Constance de Bretaigne fille au roy Guillaume d'Angleterre mourut & comme le duc Allain se remaria à Ermengardis fille au comte d'Anjou ; de la guerre d'entre ly & le comte de Paintevre & de plusieurs incidens.



Le duc Allain Fergaut de Bretaigne n'eut nulz enffens de sa femme Constance fille du roy Guillaume d'Angleterre & duc de Normandie & seur desditz Robert, Guillaume & Henri & ne vesquit celle dame que troys ans dempuix qu'il la eut espousée, car elle trespassa l'an de Nostre Seigneur mil IIII XX & dix. Et apres sa mort print le duc Allain à femme Ermengardis fille du comte d'Angeou en laquelle il engendra ung filz appellé Conan lequel lui succeda apres sa mort come il sera dit cy apres. Cestui duc Allain fut à merveilles expert

& vaillant en armes & en ſon temps alla en l'aide de Loys le Gros, roy de France, à l'encontre de l'empereur d'Allemaigne lequel moïennant l'ayde du duc Allain & de ſes Bretons fut chacé hors du royaume de France & auſſi contre le comte de Auvergne qui audit roi Loys nyoït faire obeiſſance ; mais il fut à force d'armes ſubmis & humillié. A l'encontre dudit duc Allain ſ'eſleva le comte Geffroy de Peinthevre filz du comte Eudon & ſ'efforcza par armes conquerir aucuns chaſteaux & fors de Bretaigne ſur le duc Allain, affermant iceulx lui appartenir par le droit de la ſucceſſion du duc Eudon ſon pere ; mais pour obvier à ſes emprinſes miſt ſus le duc Allain une aſſemblée de gens en armes qui le rencontrerent pres Dol, cité archiepiſcopalle de Bretaigne, & illec combatirent à l'encontre de lui & l'occirent l'an mil IIII XX & treze ; apres la mort duquel le comte Eſtienne ſon frere filz du comte Eudon ſucceda à la comté de Peinthevre & à toute la terre qui avoit eſté aſſignée audit comte Eudon, ſon pere ; & eut celui comte Eſtienne à femme une noble dame appellé[e] Hazvoyſe qui en ſon temps funda l'abbaïe de Saintte Croix pres Guinguamp ou dioceſe de Triguer ; de laquelle Hazvoyſe le comte Eſtienne eut ſeix filz : c'eſt aſſavoir Geffroy, Eon, Jehan, Allain ſeurnomé le Noir come ung ſien oncle frere du comte Eſtienne ſon pere & Jeudouyn. Et en celui an mil IIII XX XIII mourut ledit Allain ſeur nommé le Noir, frere du comte Geffroy & du comte Eſtienne & filz du comte Eudon. L'an mil IIII XX XVIII fut Eudon filz Derien occis par la traïſon de Tanlri. L'an mil IIII XX XIX pape Urban finit ſa vie & fut la cité de Jheruſalem prinſe par Godeffroy de Buillon & ſes complices. L'an mil cent & troys mourut Mathias comte de Nantes filz du prince Hoel, lequel en celuy an par le conſeill de ſes barons avoit preſumé violer le cymitere des benoiſts appoſtres ſaint Pierre & ſaint Paul de Nantes en deffroiſſant injuſtement les choſes des chanoines de celle égliſe, dont manifeſtement apparut icelui Mathias comte & ſes coadjutteurs eſtre mors par divine vengence. Et l'an deſſuſdit fut Guihomarius le vicomte occis par la fraude & tricherie des Leonnoys. L'an mil cent XI mourut Benoiſt eveſque de Allettance & l'an enſuivant mil cent XII fut ung mouvement de terre orrible ès parties de Bretaigne & le monaſtere de Saint Michiel du Mont fut bruſlé par feu celeſte. L'an mil cent &

treze finit Benoift l'evefque de Cornouaille fa vie & l'an enfuivant mil cent quatorze, Benoift filz du comte Allain Camart de Cornouaille & frere du duc Hoel de Bretaigne delaiffa de fon bon gré le fiege de l'eglife de Nantes & le gouvernement du monaftere de Kemperlé & en celui an fift ordonner l'un de fes moynnes appellé Gohardus en abbé dudit monaftere de Kemperlé. Oudit an mourut Rolland archevefque du fiege de Dol ouquel fut ordoné apres fa mort Baldricus, abbé de Bourgueill, lequel avoift efté à la conquefte de Surye faitte par le duc Godeffroy de Buillon ; & apres fon retour à Dol efcrift en tres beau ftille la forme & maniere d'icelle conquefte dont le volume eft encores gardé entre les livres de l'eglife Saint Samfon de laditte cité de Dol.

Chapitre Quatre-vingt-quinziefme

¶ Du duc Conan le Gros, comme il guerroia le fire de Vitre & print fon chafteau & comme il fut defcomfilt au pont de Viefeiche entre Marcille & la Guerche.



CONAN filz de Allain Fergaud duc de Bretaigne & de la duchefſe Ermengardis fille Geffroy Martel comte d'Angeou devint en afge parfaitte & fut tres beau juvenceau & bien formé de touz fes membres & par le confeill de fes amis print à femme la fille de Henry, roy d'Angleterre & duc de Normandie en laquelle il engendra ung filz nommé Hoel & deux filles appellées l'une Berthe & l'autre Conftance. Et l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur mil cent & vingt fon pere le duc Allain feurnommé Fergaud autrement le Moindre perdit la fanté & au lit fe acoufcha de doleur & d'enfermetté par laquelle il fut tellement

oppreffé que en celui an és tierces ides d'octobre il trefpaffa de ce fecle. Apres la mort duquel Conan fon filz print le gouvernement de Bretaigne & en fut receu duc & prince par les Bretons; mais il n'enfuivit pas les bonnes meurs de fon pere, ains fe traitta moins vertueufement qu'il ne deuft envers les barons & autres nobles de fon pays, car il entreprint guerre à l'encontre d'eulx à petite achefon par quoy ilz furent moins defirans de lui fervir & obeir & fermerent leurs alliances entr'eulx affin de fe preferver & garder de fa mallice. Entre autres chofes pour guerroier Robert le fire de Vitré vint ledit Conan à Chafteaugiron, car les hommes dudit Robert l'avoient induit à ce faire pour ce que celui Robert voullant puiffaument & fermement fa terre tenir & entre fes fubgitz tenir & exercer juftice aucunes foiz les avoit grevez injuftement & autres foiz pugniz juftement; fi avoient au duc Conan à l'encontre de lui fait complainte, le ennorthant que il le defheritaft lui prometans aide à ce faire. Et come ainfi fut Conan venu audit lieu de Chafteaugiron, il fut dit au baron Robert de Vitré qui pour lui refifter avoit affemblé ce qu'il avoit peu trouver de gens d'armes que le duc Conan faifoit faire des engins en fa foreft à prendre fon chafteau de Vitré; pour laquelle chofe il yffit de celui chafteau atout ce qu'il avoit de gens & chevaucha vers laditte foreft; mais quant il y fut arrivé il ne trouva riens; & Conan cependant partit de Chafteaugiron avecques fon excercite & f'en alla davant le chafteau de Vitré lequel il print fans grant refiftance & en mift hors Amme femme du baron Robert & André & Robert leurs filz qui f'en allerent à Robert leur feigneur lequel avecques faditte femme & fes enffens f'en alla à Foulgieres au feigneur du lieu qui le receut moult debonnairement, car ilz eftoient prouchains par lignage. Mais quant le duc Conan l'entendi, il manda au fire de Foulgeres qu'il le chaczaft de lui & tellement pourchacza Conan avecques ledit fire de Foulgieres qu'il eftrangea ledit Robert de fa terre; lequel Robert f'en alla à Juhael feigneur de Mainne qui le receut affez benignement. Mais entre ces chofes maria le duc Conan la puixnée de fes deux filles appellé[e] Conftance à Geffroy, filz dudit Juhael, feigneur de Mainne; pourquoy icelui Juhael ne voult plus fouftenir le fire de Vitré ne fa querelle à l'encontre du duc Conan, ains le chacza de fa terre; & f'en alla Robert tiercement au fire de Laval.

Guyon ſon couſin germain, car ilz eſtoient des deux ſeurs filles du comte de Mortaign ; & avecques lui firent ledit Robert ſa femme & ſes enffens par aucun temps demeure. Quelle choſe voieans les complices du duc Conan par l'inſtigacion deſquelx il avoit la guerre encommancée à l'encontre dudit Robert, ilz firent tant envers le ſire de Laval qu'il chaſſa de ſa maiſon ledit Robert de Vitré ſon couſin germain ; lequel ſe voyeant ainſi deceu & debouté ſ'en alla à la Guerche à Guillaume ſon ſerourge, frere de Amma ſa femme, qui en ſa terre le receut agréablement & ayeant merci de ſon exill lui promiſt qu'il ne luy deffauldroit en nulle maniere mais à ſon povair l'aideroit & deffendroit. Quant le duc Conan entendit que Robert ſ'eſtoit retrait dedans la Guierche il la propoſa aller aſſeoir & y mena ſon exercite affin qu'il la prenſeiſt. Si tendit ſes paveillons au pont de Vieſeiche attandant Geffroy le comte de Angiers qui de autre part venoit en ſon aide avecques ſon povair contre ledit Robert de Vitré, & jà eſtoit pres de la Celle & de Mouſtiers. Et pour ce ledit Robert, André ſon filz, Guillaume de la Guerche, Thebaud de Matefelon qui damme Marquiſe, la ſeur André, avoit à femme, le ſeigneur de Caude & pluſeurs autres ſes coadjutteurs qui grant oſt avoient aſſemblé en la foreſt de la Guerche ouyans la venue dudit comte d'Angiers propoſerent ferir ſur l'oſt dudit Conan avant que les Angevins peuſſent joingdre à lui. Si vindrent de la foreſt contre le duc à Vieſeiche & illec firent grant occiſion de ſa gent qu'ilz ſourprindrent en deſaroy car ilz ne ſe prenoient garde de leur venue ; & ne penſoit pas le duc Conan que ledit Robert peuſt aſſembler ſi grant povair, par quoy il ne ſ'eſtoit pourveu fors de peu de gens & pourtant fut il deſconfit & en furent ſes tentes & ſes ſommiers enmenez en la ville de la Guerche par Robert de Vitré & ſes gens ; & Conan ſe retrait à Chaſteaugiron qui celle nuyt ſe logea ou chaſteau puix le landemain ſ'en alla à Rennes ; & apres ceſte deſconfiture Robert de Vitré & ſes complices chacerent le comte d'Angiers qui comme dit eſt venoit au ſecours du duc ; & fut laditte deſconfiture l'an mil cent XXVI. Et en celui temps avoit tres forte guerre entre Eſtienne comte de Painthevre filz Eudon & ſon filz Geffroy ; & dès l'an mil cent XXIIII eſtoit encommencée & la avoit Geffroy emprinſe à l'encontre dudit Eſtienne ſon pere lequel il avoit

mis hors de ſes chaſteaux & preſque de toute ſa terre. Berthe, l'ainſnée fille du duc Conan fut mariée à Eudon vicomte de Porhoet, filz du deſſuſnommé Eſtienne comte de Painthevre; en laquelle Berthe ledit vicomte Eudon engendra ung filz appellé Conan & ſeurnommé le Jeune pour la difference d'entre luy & ſon aïeul Conan le Gros, duc de Bretaigne deſſuſdit. L'an mil CXXVIII tint Girard eveſque d'Angoleſme & legat du ſiege de Romme concille en la cité de Dol; & lors eſtoit de laditte cité Baldrichus archeveſque lequel mourut II ans apres. L'an mil cent XXXIII mourut Robert eveſque de Cornoaille & l'an mil CXXXVII fut fondé le monaſtere de Sainte Marie de Boquien. L'an enſuivant mil CXXXVIII mourut le comte Eſtienne de Painthevre pere Eudon vicomte de Porhoet, mary Berthe fille du duc Conan & filz Eudon filz Geffroy duc de Bretaigne; apres la mort duquel comte Eſtienne ſ'eſmeut diſcencion entre ſes filz pour ſa ſucceſſion & dura la guerre entr'eulx par VII ans. L'an mil CXL mourut Francoys eveſque de Nantes & l'an enſſuivant treſpaſſa Hamelin, eveſque de Rennes. L'an mil CXLII fut grant mortallité par lieux & grandement de preſbtres. L'an mil CXLV fut paix faicte entre les freres filz du comte Eſtienne de Paintevre qui entr'eulx eſtrivoient pour ſa suceſſion. Et l'an enſſuivant mil CXLVI treſpaſſa de ce ſiecle le comte Allain le Noir filz du devantnommé comte de Painthevre duquel dient aucuns que il eſtoit gendre du duc Conan & mary Berthe pere de Conan le Jeune; mais la verité eſt que laditte Berthe fut femme Eudon frere dudit comte Allain le Noir lequel Allain eſtoit tres renommé en Bretaigne & en Angleterre.

Chapitre Quatre-vingt-seiziesme

¶ De la mort du duc Conan le Gros & de la guerre d'entre Hoel son filz & Eudon vicomte de Porhoet, mary Berthe fille dudit Conan.



L'AN mil CXLVII mourut Conan le Gros duc de Bretaigne apres la mort duquel s'esmeut grant guerre & division en Bretaigne, quar à sa mort il nya & desavoua Hoel, le filz de sa femme, lequel pour ce estoit presumé estre son filz & dist qu'il ne luy estoit riens. Pourquoy le dessusnommé Eudon, vicomte de Porhoet, mari Berthe par raison de sa femme pretendant droyt ou duchié de Bretaigne, iceluy duchié les Bretons assez luy favorisans pour la maire part occupa; mais les Nantoys entre lesqueulx le devantdit Hoel avoist esté nourry par vulgaire faveur le prindrent & esleverent leur comte & prince; pour laquelle chose en Bretaigne par plusceurs ans comme dit est eurent vigueur guerres, discordes, noaises & sedicions, quar les ungs se consentoient à Hoel & tenoient sa partie & les autres celle de Eudon & de Berthe. Pluseurs batailles & rencontres firent Eudon & Hoel sus cil estrif & par maintes foiz mistrent leurs osts aux champs pour s'entregrever; mais en la plusnpart de leurs emprises tousjours fut Hoel suppedité par Eudon son adversaire & luy convenoit fuir & laisser la place & tousjours conqueroit ledit Eudon les villes & chasteaux de sa comté, quar il estoit lasches, paresceux & sans bonne conduite. Et pour ce les Nantays considerants que il estoit inutille au gouvernement de leur pays, apres ce que il eut sus eulx regné par l'espace de VIII ans, ilz le deposerent environ la feste de l'Epifphanie l'an mil CLI & Geffroy, filz Geffroy comte d'Anjou frere Henry roy d'Angleterre, en faveur d'iceluy roy esleverent leur comte, pensans par ceste chose povoir resister au duc Eudon. Mais en apres en

l'an mil CLIX mourut ledit Geffroy, comte de Nantes ; & lors les Nantays prindrent & accepterent à comte Conan surnommé le Jeune filz du duc Eudon & de Berthe la duchesse devantditte ; lequel Conan apres la mort de sa mere fut nommé duc des Bretons ; & oudit an mil CLIX luy rendirent les Nantays leur ville de Nantes & à Eudon son pere. Mais Henry le roy d'Angleterre & duc de Normandie voullant occuper le comté de Nantes que son frere Geffroy avoit possidé & tenu eut maintes guerres contre les ducs Conan & Eudon ; & à la parfin fut concordé entr' eulx c'est assavoir que Geffroy qui encore estoit petit filz dudit Henry, roy d'Angleterre, auroit à femme une petite fille du duc Conan appellée Constance qu'il avoit de la duchesse sa femme, nommée Margarite ; & auroit celuy Geffroy en mariage le comté de Nantes & au deceix du duc Conan pere de laditte Constance possideroit tout le duchié de Bretaigne. Comme dit est apres la mort de la duchesse Berthe, femme du duc Eudon, fut Conan le Jeune leur filz duc des Bretons & sus eulx eut gouvernement ; & ainsi comme il estoit juvenceau chault & bouillant usant plus de volenté que de raison, mist hors les religieux du monastere de Sainte Croix pres Guingamp que le comte Estienne de Painthevre son ayeul & Havoyse la comtesse son aïeulle en l'onneur de Dieu tout puissant & de saintte Croix avoient fondé & dotté & mist en leurs lieux une assemblée de jeunes pucelles qui soubz umbre de devocion & de religion ce saint lieu occupoient avec lesquelles il frequentoit & folleoit souventes foiz. Mais en apres pour ce qu'il en fut par son pere & ses conseillers durement reprins & qu'il parvint à plus grant cognoessance, il enchacza celles folieuses femmes & rapella lesditz religieux en leurs lieux, puis conferma en la presence de ses barons les rentes & debvoirs que avoient assignées audit monastere de Saintte Croix lesditz aïeul & aïeulle Estienne & Havoyse quant ilz le fonderent. Assez tost apres mourut le comte Jehan de Painthevre filz du comte Estienne ; auquel comte Jehan le duc Eudon son frere succeda, quar de toute la lignée dudit comte Estienne qui demorée estoit celuy Eudon estoit prochain à succeder. Et par ce la comté de Painthevre & de Goëlo & tout l'autre heritaige qui jadis avoit esté assignée au comte Eudon filz du duc Geffroy & frere du duc Allain, laquelle ledit Eudon Geffroy & Estienne ses fils & Geffroy & Jehan enfans Estienne & freres

du duc Eudon & auſſi oncles du jeune duc Conan l'un à l'autre ſuccedans chacun en ſon temps avoit poſſidée, retourna & fut au temps dudit Conan rejointe avec le demainne de Bretaigne, quar ledit Conan en ſon temps poſſida le tout deſdiz heritaiges. En l'an mil CLXVIII furent veuz brandons en maniere de chevrons de feu ardans cheoir par tous les chaſteaux de Bretaigne demonſtrans grans guerres & peſtilence y avenir.

Chapitre Quatre-vingt dix-ſeptieſme

¶ De la genealogie du comte Geffroy de Bretaigne mary Conſtance ducheſſe.



OMME dit eſt ou precedent chapitre eut Conan le Jeune duc de Bretaigne, filz Eudon, une fille appellée Conſtance, laquelle fut mariée au comte Geffroy filz au roy Henry d'Angleterre & duc de Normandie. Pour la geneologie duquel Geffroy, cognoeſtre plus plainement & auſſi pour mieulx entendre l'yſtoire cy apres, eſt aſſavoir que ledit Henry roy d'Angleterre filz au comte d'Anjou print à femme Alienor ducheſſe d'Acquitaine dame de Gaſcoingne & comteſſe de Poitou laquelle Alienor Loys le Debonnaire roy de France avoit repudiée du veaige d'oultre mer à Boaiſgency par l'auctorité du pape pour ce que ilz eſtoient trop prochains par lignage, jaſceit que ledit Loys paravant en euſt eu deux filles dont l'une fut femme au comte Henry de Champaigne & l'autre au comte Thibaud de Chartres. De celle Alienor eut le roy Henry d'Angleterre quatre fils & quatre filles. Les fils furent Henri, Richart, Geffroy & Jehan ; la premiere des filles fut femme Henry duc de Saxone, la IIe au roy de Caſtelle, la tierce au roy Guillaume de

Sicille & la quarte mourut jeune. Les deux premiers fils dudit roy Henry, c'eſt aſſavoir Henry & Richart eſpouſerent les II filles du roy Loys le Debonnaire, car apres la repudaicion devantdicte qu'il fiſt de damme Alienor de Acquitaine mere d'iceulx Henry & Richart il ſe remaria à la fille au roy d'Eſpaigne de laquelle il eut celles II filles. Geffroy comme dit eſt eut à femme Conſtance la fille du duc Conan de Bretaigne par cauſe de laquelle il vint à ſucceder ou pays ainſi comme il ſera dit cy apres. Jehan le quart ne eut point de heritaige & pour ce fut il ſeurnommé Jehan ſans Terre & le envoya le roy Henry ſon pere en Irlande pour comquerir païs ; & dempuix icely Jehan eſpouſa la puiſnée des filles au comte de Gloceſtre. L'an mil CLXIX fut une terrible famine en Bretaigne & l'an enſſuivant mil CLXX ſe rebellerent les Leonnoys contre le duc Conan & ne luy vouldrent obeir. Et pour ce mena lors ledit Conan ſon exercite celle part pour les reduire & les contraindre ; mais comme ilz entendirent que il leur alloit courir ſeure ilz ſe recueillirent tous enſemble en armes, puis ſe avanceirent pour le rencontrer jucques en ung lieu appellé Commanna & illec ſe appareill[er]ent deffendre & luy preparerent bataille. Si y vint d'autre part Conan atout ſon oſt qui combati à l'encontre deſdits Leonnoys & les vainqui par vigoreuſement combatre. Si tournerent les aucuns en fuye que Conan & les ſiens enſuivirent & en prindrent à milliers que ilz emmenerent chetifs.

Chapitre Quatre-vingt dix-huitiesme

¶ De la mort du duc Conan le Jeune & comme le comte Geffroy luy succeda.



L'AN mil CLXXI trespassa Conan le Jeune duc de Bretaigne apres la mort duquel le duc Eudon son pere qui encore vivoit laesit toute la monarchie des Bretons. Et adonc le roy Henry d'Angleterre voullant le duché pour son filz occuper entra à puissance d'armes en Bretaigne & emprint forte & aspre guerre contre ledit Eudon ; lequel d'aultre part se appareilla deffendre contre luy. Si assegea & print ledit roy Henri le chastel Josselin lequel il embrasa & les habitans envoya en exil & tant proceda ledit Henry contre le duc Eudon o ses Anglois & Normans dont il avoit grant puissance & o ce que grant partie des Bretons luy estoit favorables pour cause du mariage de Geffroy son filz à Constance fille du duc Conan qui par droit debvoit estre leur princesse que il gasta par armes toutes les parties de Bretaigne qu'au duc Eudon se tenoient & icelles occupa & submist, & mesmement ledit Eudon contraigny à s'enfuir en France où il fu en exil par l'espace de deux ans, apres lesquelx savoir en l'an mil CLXXIII il retourna en Bretaigne & commença à recouvrer sa terre. Et cependant gouverna ledit roy Henry le païs de Bretaigne mais quant Eudon fut decedé Geffroy filz dudit Henry mary de Constance fille du duc Conan, duchesse de Bretaigne, fut prince sus Bretons & en ce nom le receurent les prelats barons & autres seigneurs de Bretaigne & luy firent hommage. Et jasceit que en parlant de luy & de ses faits il soit nommé vulgairement comte de Bretaigne, toutesfoiz trouve l'on par escripts que il s'appelloit duc. Il traitta ses subgitz en justice & mua plusieurs loys, ordonnances & coustumes qui paravant avoient esté observées entre les nobles bretons, c'est assavoir que tous les

enffans nobles prenoient autant de porcion ès heritaiges de leur pere & mere les ungs comme les autres par quoy les haultes maiſons des nobles eſtoient en peu de temps grandement diminuées en revenues. Et pour ce ordonna le prince Geffroy o le conſentement de ſa femme Conſtance & o la deliberacion de ſes barons & autres ſeigneurs & gens notables de ſon païs que les ainſnez ſuccederoient, les mainſnez forclus de preſque toute ſucceſſion. Maintes autres loys & conſtitucions nouvelles ordonna ledit Geffroy o le conſentement des deſſuſdits & pluſeurs en reforma de celles qui paravant avoient eſté ordonnées. L'an mil LXXIII mourut Jehan eveſque de Allethenſe homme de merveilleuſe ſcience & de roide juſtice qui le ſiege d'icelle cité de Alletenſe tranſporta à Saint Mallo & icelle d'illecques en apres commanda appeller Saint Mallo ; & lui ſucceda Obert archediacre de celle meſme egliſe. L'an mil cent ſoixante ſaixe fut grant famine par toute Bretaigne & la cité de Nantes fut miſerablement bruſlée ; & en ceſt an en la feſte de Saint André appoſtre ung vent vehement & terrible ſubvertit pluſeurs ediffices. L'an mil cent ſoixante diz & ouyt fut l'eveſque de Leon en traiſon occis par ſon frere & par ſon neveu; pour lequel Noſtre Seigneur a dempuix montré pluſeurs miracles ; & en cel an fut veue eclipſe de ſoulleill qui grant freur donna à touz ceulx qui le virent. Il eſt trouvé en aucunes yſtoires que Geffroy le comte de Bretaigne par ſa temerité embraſa la cité de Rennes & que en iceulx jours vindrent en Bretaigne une gent tres mauvaiſe qui ne creignoit ne ne honnoroit Noſtre Seigneur ; & eſtoit celle gent vulgallement appelée Bragmains, leſqueulx degaſterent, ambraſerent & derompirent toutes choſes que ilz peurent trouver ; & come ilz ſe tranſportaſſent en une ville champeſtre qui eſt oultre Dinan vers occident en laquelle eſtoit une egliſe ediffiée & conſacrée en l'honneur de la benoiſte Vierge Marie & en icelle avoit ung ymage du Cruxifiſt & une ymage de la benoiſte Vierge Marie qui eſtoit de boais & de euvre aſſez advenant, icelle gent dyabolicque embraſerent laditte egliſe par ſeu, duquel la flame bruſla tout le boais dedans & dehors & fut le crucifiſt avecques la croix embraſé, les cloches fondues & riens n'y demoura qui ne fuſt ſubverti, fors icelle ymage faitte en l'onneur de la benoiſte vierge, laquelle ſeulle demoura non corrumpue de celui embraſement. Mais illec apparut ung miracle qui n'eſt pas à

taire, car une guimple de ſoye qu'elle avoit ſus la teſte ainſi qu'il eſt de couſtume pendent de l'un & de l'autre coſté ſe tourna par la volunté de Dieu & le viſage & le dos d'icelle ymage couvrit par ſa revolucion & icelle garda non blecée du feu & de toute ſa chaleur ; mes que iceulx Bragmains devindrent ne qui les avoit amenez ne auſſi à quelle acheſon ilz eſtoient venuz en Bretaigne, je ne l'ay point leu.

Quant le roy Phelippe de France ſeurnommé Dieudonné qui pour lors regnoit entendi le grant ſens du comte Geffroy de Bretaigne & comme il gouvernoit ſes ſubgitz par merveilleuſe prudence, il penſa en conſiderant ſa valeur qu'il povait mieulx & plus ſeur eſtre d'avoir ſon alliance & l'envoyea prier par ſes meſſages qu'il allaſt devers lui ; lequel comte Geffroy ſe y tranſporta à grant compaigniée des barons & autres nobles de ſon pays. Lorſqu'il fut arrivé en la preſence du roy Phelipe de France, le roy le receut très honnorablement & le preſenta de pluſeurs riches dons & à ſa court l'entretint aſſez long temps. Et apres ce que ledit roy Phelippe de France eut cogneu par experiance certaine ce que il avoit ouy de ſa renommée, il le inſtitua gouverneur ſur tout ſon royaume de faire & ordonner ainſi que il veoirroit eſtre neceſſaire, & fiſt commandement à touz les barons, comtes, princes & ducs ſes ſubgitz que ilz le honnoraſſent, obeiſſent & ſerveiſſent come à lui meſmes.

Chapitre Quatre-vingt dix-neuviesme

Comme le comte Geffroy revint de France en Bretaigne & de son retour à Paris où il mourut & comme le roy Phelippe le fist ensepulturer en l'eglise Notre-Dame.



Après ces choses print le comte Geffroy congié du roy Phelippe & s'en retourna en son pays de Bretaigne où il sejourna dempuix par long temps en paix & engendra en Constance sa femme une fille laquelle fut appellée Alienor ; & paravant celui temps n'avoit il eu nulz enffens. L'an mil cent quatrevings & troys mourut Henry le Jeune roy d'Angleterre, filz du roy Henry & frere dudit comte Geffroy. Et l'an mil cent IIII xx & cinq alla ledit comte Geffroy à Paris au roy Phelippe Dieudonné pour aucune expedicion qui grandement touchoit le fait du royaume de France, & laissa madame Constance sa femme enseinte d'un filz ; & assez tost apres qu'il fut à Paris arrivé, il cheut en une enfermeté & de jour en aultre agrava sa doleur par quoy au lit acouscher lui convint. Quelle chose ouyant le roy Phelippe qui lors n'estoit pas en la cité de Paris, il fut tres dolent car moult amoit ledit comte Geffroy ; & pour le veoir se parti hastivement du lieu où il estoit & vint à Paris ; & quant il fut venu au lieu où celui comte Geffroy gisoit mallade, il manda touz les meilleurs medicins de la cité de Paris venir à lui ; ausquelx quant ilz furent touz comparuz en sa presence, il commanda que toute leur cure & la dilligence qu'ilz pourroient meissent à le garir ; de laquelle chose faire s'efforcerent lesdiz medicins de toute leur puissance mais ilz se travaillerent en vain & pour neant, car oncques ne peurent par leur science le ramener à santé ne trouver remide qu'il ne mourust ; & trespassa celui noble comte & royal prince Geffroy

en la XIIIIᵉ kallande de ſeptembre l'an de grâce deſſuſdit mil cent IIII^{xx} VI. Au temps que treſpaſſa ledit comte Geffroy, n'eſtoit pas le roy Phelippe de France à Paris, car au plus toſt qu'il eut aux medicins commiſe la cure de ſa gariſon, il ſ'en eſtoit parti pour une expedicion neceſſaire qu'il avoit à faire en une autre ſienne cité; mais les chevaliers de Paris, les colleges & les bourgeois attournerent moult noblement & ambaſinerent le corps du prince Geffroy & le porterent en l'egliſe de Noſtre-Damme de Paris où ilz le garderent à grans luminaires, honneurs & ſollemnitez jucques au landemain que le roy Phelippe arriva avecques le comte Tibaud de Bloys, mareſchal; lequel roy Phelippe lui fiſt faire ſon ſervice tres ſollemnel par l'eveſque Morice de Paris, auquel furent preſens touz les abbez, religieux & aultres colleges de la cité & les chanoines de l'egliſe lui rendirent ſon obſeque où le roy fut touſjours preſent qui puix apres fiſt mettre le corps en ung cercueill de plom davant le maiſtre auteil de laditte egliſe. Apres l'accompliſſement du ſervice, retourna le roy en ſon pallais & avecques lui le comte Thibaud de Blois, le comte Henri & la comteſſe ſa femme qui moult ſe penoient le reſconforter de la triſteſſe qu'il portoit car moult ſe dolloit d'avoir perdu prince de ſi hault affaire qu'eſtoit le comte Geffroy, prince de Bretaigne & pour ſa mort demenoit piteuſes complaintes en ramenant ſouvent à memoire les callamitez de l'umainne condicion & de la vie de home; mes enfin receut il confort à l'ennortement des deſſuſditz & comme roy debonnaire en monſtrant qu'il avoit ſouvenance apres ſa mort de celui qu'il avoit amé en ſon vivant, ordonna quatre chappellains en l'egliſe de Noſtre Dame de Paris, auſquelx il aſſigna rentes & devoirs affin qu'ilz ne fuſſent à autre choſe empeſchez, mais de jour en autre feiſſent prieres & oraiſons pour l'amme du deſſuſdit comte & prince Geffroy.

Chapitre Centiesme

De la naissance du duc Artur de Bretaigne, filz dudit comte Geffroy & de la duchesse Constance de Bretaigne & comme les barons le firent nourrir & garder.



OMME il est dit cy devant laissa le comte Geffroy de Bretaigne sa femme Constance enseinte quant il parti d'elle pour aller à Paris où il mouru. Si enfanta la dame le jour de la sollemnité de Pasques l'an mil cent IIII XX VII en la cité de Nantes ung filz qui fut baptisé par l'evesque de laditte cité & appellé Artur pour la naissance duquel touz les prelas, barons & autres seigneurs & le peuple de Bretaigne s'esjoyrent par merveilleuse liesse car ilz n'avoient point de prince qui sur eulx seigneuriast ne n'en esperoient nul avoir du lignaige des roys & princes qui ou temps passé avoient la principaulté gouvernée fors par cause de la duchesse Constance pour ce que nul de celle lignie n'estoit demouré en vie. Et pour ce firent lesdittz seigneurs Artur l'enfent soigneusement nourrir & par grant deligence le garderent & en peu de temps il creut & profita grandement. Et en ce mesme an [1] vint en Bretaigne ung moinne de Saint Denis en France appellé Herloys qui estoit natif de Paris & grant clerc & bien lettré en la Saintte Escripture lequel prescha par toutes les citez & aultres bonnes villes du pays comme la Terre saintte estoit occuppée par les mescreans païens & comme ceulx qui exposoient leurs corps & leurs avoirs à la recouvrance de la Terre saintte deservoient planiere remission de l'auttorité du Saint

(1) En marge et en regard de ce mot se trouve cette note : « Notons que ce fut l'an mil cent IIII XX XVII » Il y a donc une erreur puisque plus haut c'est de l'année 1187 qu'il est fait mention.

Pere. A l'admoneſtement duquel ſe croiſerent grant numbre des nobles de Bretaigne qui paſſerent la mer ſans attendre nulz autres pelerins & deſcendirent davant Acre; mais pour ce qu'ilz n'avoient point de chieff à ſi haulte emprinſe fors ledit Herloys leur dutteur, ilz ſe diviſerent en pluſeurs parties & par deffault de conduitte ſ'en retournerent ſans riens faire. Peu de temps apres la naiſſance du jeune duc Artur de Bretaigne, Richard le roy d'Angleterre, frere du comte Geffroy ſon pere, ſaiſit le gouvernement du païs de Bretaigne ſoubz le tiltre de prendre en garde ledit Artur, ſon neveu, affermant qu'elle lui devoit appartenir par prouchaineté de lignage, attendu que Henri ainſné frere deſdittz Richart & Geffroy n'eſtoit pas en vie, car il mourut avant le deceix du roy Henri leur pere & troys ans avant la mort du comte Geffroy prince de Bretaigne. Si permirent les ſeigneurs bretons que icelui roy Richard come tuteur de leur jeune duc Artur ſon nev[eu] obteniſt gouvernement ſur eulx & ſur le pays; mais ilz ne vouldrent oncques ſouffrir qu'il euſt en ſes mains la perſonne dudit Artur ne que il parlaſt à lui ſ'ilz ne fuſſent en la preſence aſſez fors pour le retirer & ravoir quant bon leur ſembleroit. Et ainſi par long temps le roy Richard d'Angleterre duc de Normandie, d'Acquitaine & comte d'Anjou governa la duché de Bretaigne, le duc Artur & Conſtance ſa mere.

Chapitre Cent-uniesme

¶ Du veaige que les deux roys de France & d'Angleterre firent oultre mer & comme le roy Richart enconvenancza sa fille du roy Tancrede [de] Sicille pour son nepveu le duc de Bretaigne.



CEPENDANT se appointa entre le roy Richart de Angleterre & Phelippe le roy de France ung veage d'aller en Jherusalem en pelerinage & de y conduire leurs exercites pour conquerir la terre de Surie qui par Salhadin & ses payens estoit occupée ; & pour ce faire assembla le roy Phelippe de France de sa part grant ost de Franczois & le roy Richard de autre part fist & ordonna grant ost d'Anglois, de Bretons & de Normans entre lesqueulx estoient des seigneurs de Bretaigne André le sire de Vitré, Raoul seigneur de Foulgeres lequel mourut au siege davant Acre par une corrupcion de l'air qui y seurvint, Guillaume, seigneur de Combour & plusieurs autres seigneurs bretons avecques leurs osts. Si passerent ces deux roys en Sicille atout leurs exercites & tout l'iver sejournerent à Meschines où le roy Tancre les receut à grant honneur. Et illec pandent le temps qu'ilz y demourerent traitta le roy Richart d'Angleterre le mariage de l'ainsnée fille à celui roy Tancre[de] de Sicille & de son neveu le duc Artur de Bretaigne, lequel mariage jurerent aucuns nobles bretons de par le roy Richard. Apres ce que l'iver fut passé, le roy Phelippe de France o ses Franczois entra en mer & passa en Acre & assist la cité & le roy Richart o les Anglois, Bretons & Normans entra ou royaume de Chippre lequel il conquist & en print le roy pour ce qu'il avoit deffendu à ses hommes qu'ilz ne administrassent nulz vivres au roy Richard. Et apres ceste conqueste pour ce que ledit Richart entendi que en l'ost franczois qui seoit davant Acre avoit necessité de vivres, il fist charger en ses neffs tout ce qu'il en peut

trouver & paſſa en Acre pour ledit oſt retroiſchir. Et quant ces deux rois & leurs oſts furent aſſemblement davant Acre ilz aſſaillirent la cité ſi vigoreuſement qu'ilz contreignirent les Sarraſins à la rendre en leurs mains; mais apres la rendue d'icelle ſeurvint diſcenſion entre les deux roys parce que chacun voult la terre de leur conqueſte à ſon plaiſir diſtribuer; & par envie que l'un avoit que l'autre deuſt emporter la gloire de leur ditte conqueſte, ſe departirent d'enſemble; & ſ'en retourna le roy Phelippe de France en ſon royaume & le roy Richard demoura en Surie qui print les citez de Ceſaré, Caïphe, Jaffe, Gazie, Escallonne & le Daron, ung chaſtel ſys és derreniers termes de la gent Xpriſtienne vers Babilone; puix apres propoſa aller aſſeoir la cité de Jheruſalem atouz ſes Anglois, Bretons & Normans o leſquelx il avoit conqueſtées les citez deſſuſdittes; mais il ſe deſiſta de celle emprinſe pour ce qu'il cogneut ſon oſt eſtre trop fort diminué, & ſe tranſporta à troys neffs ſeullement davant Japhe que Sallahdin & ſes Sarraſins avoient aſſiegée & le ſiege leva. Et apres ceſte choſe fut dit à Salladin le petit numbre des gens Richart & pour ce fut il moult honteux d'avoir eſté par lui deſconfit & pour ſoy revencher vint à grant oſt de païens avironner les tentes dudit Richart qui de rechieff ſe combati à Sallahadin & par la grâce de Dieu obtint ſus lui vittoire, apres laquelle ledit roy Richart d'Angleterre voyeant ſon oſt eſtre trop fort amoindri parce que grant partie en avoit eſté occis par les Sarraſins, & les autres eſtoient mors par la corrupcion de l'air, meſmes que Jehan ſans Terre, ſon frere juveigneur, & le roy Phelippe de France appointoient leurs armes contre lui, il penſa de ſ'en retourner; & pour ce faire print treves à Salladin, puix ſe miſt en mer pour retourner en Angleterre. Mais apres ce qu'il eut par long temps nagé ſus mer où il ſouffrit pluſeurs meſaiſes, il fut prins par le duc d'Oſteriche en une ville jouxte la [1] & fut longtemps tenu prinſonnier ſans ce qu'il veniſt à la notice de nul des ſiens quelle part il eſtoit, fors d'un ſien meneſtrel qui miſt toute ſa cure à le ſercher & trouver. Apres le bailla le duc d'Oſteriche à Henri l'empereur d'Allemaigne, auquel le roy Phelippe de France envoyea grans preſens affin qu'il le teniſt a deſtroit pendant

(1) Il y a ici un blanc dans le manuscrit.

ce qu'il lui touldroit la duchié de Normandie ; & enfin poierent les Angloys pour sa redempcion cent soixante mil mars d'esterlins avant qu'ilz le puissent ravoir. En ceste maniere ouvrerent ces deux roys de France & d'Angleterre à leur voieage de la Terre saintte où ilz estoient allez soubz coleur de devocion lesquelx combien qu'ilz eussent eulz uniz assez de povair pour subjuguer les regnes du monde, toutestoiz par envie & maltallant dont leurs cueurs furent esprins laisserent la besongne Nostre Seigneur, sont Saint Sepulcre & aultres sains lieux dediez en son nom que bien ilz povaient delivrer, entre les mains des payens contraires à nostre foy ; & apres leur retour s'entrefirent mortelle guerre ainsi qu'il est escript es cronicques de chacune partie ès quelles sont ramenteuz leurs desloyautez, non pas que les cronicques françoises facent mencion des deffaulx du roy de France, ne celles d'Angleterre [de ceux] du roy Richard, ains excusent chacune son roy à son povair en attribuant le desaroy & le deffault de leur emprinse chacun à son adversaire, tellement que à veoir l'une ystoire à part & sans l'autre, l'on reputeroit l'un juste, droiturier, loyal & digne de toute gloire & loenge, & l'autre injuste, desloyal & mauvais & digne d'estre privé de tout honneur. Et pendant le veage des deux roys dessusditz furent trouvez en l'isle d'Avallon les os du grant Artur, le preux roy des Bretons en une abbaye appellée Glatingebiere en foïssant la terre pour la sepulture d'un moynne qui avant son trespas avoit prié aux autres religieux ses freres qu'il fust enfouy en ce lieu apres sa mort ; & estoient les os dudit Artur en ung cercueill moult riche & dessus avoit une croix de plomb en laquelle estoit escript son epitaphe & à ce fut cognu.

Chapitre Cent deuxiesme

¶ Des guerres que le roy Richart fist au roy Phelippe, au roy d'Espaigne, au comte de Limoges & de sa mort. Du roy Jehan, son frere, qui saesit le royaume d'Angleterre & Normandie ; & comme le duc Artur de Bretaigne, leur neveu, comquist Anjou & le Mainne.



APRES ce que le roy Richart d'Angleterre fut delivré de prinson, il envoiea ung sien chevalier jucques à Orleans deffier le roy de France de guerre. Et d'autre part s'esmeut discencion en Bretaigne car ledit Richart voult avoir Artur, son neveu, & le oster de la garde des barons de Bretaigne qui le nourrissoient soigneusement & le honnoroient & servoient comme leur prince, ainsi qu'ilz estoient tenuz ; mais ledit Artur qui jà se commanczoit à cognoestre & qui doubta que son oncle lui voulseist procurer ou faire aucun ennuy, pourtant que les barons de Bretaigne en son nom faisoient action audit Richard pardavant le roy de France du droit heritel qui lui povait appartenir par cause de la succession de Geffroy son pere, s'enfuyt à garant à André le sire de Vitré qui le garda en ses villes & chasteaux ; dont il advint que le roy Richart par courroux gasta toutes ses terres ne oncques pour ce ne peut il avoir Artur son neveu. Pluseurs meschieffs & guerres terribles furent donc demenées entre les deux roys de France & d'Angleterre à l'occasion de la discorde qui entr'eulx seurvint davant Acre. Mais d'icelles conduire se delaissa le roy Richard pour tourner ses armes sus le roy d'Espaigne qui avoit assis la Riolle & le Bray Girard, deux chasteaux audit Richard appartenans. Et fut ledit roy d'Espaigne en bataille desconfit par Richard qui apres celle vittoire se transporta en la terre du comte de Limoges pour soy venger d'un torfait que il avoit vers lui comis ; & assegea ung sien chasteau appellé Acallus davant lequel il fut occis d'un dart le jour

de la feste faint Ambroife l'an mil cent IIII XX XIX. Apres la mort dudit Richart, roy d'Angleterre, fon frere juveigneur que l'on appelloit Jehan fans Terre occuppa injuftement le royaume anglois, la duchié de Normandie & les autres terres que le roy Richart en fon temps avoit tenues, ce qu'il en peut occupper ; aufquelles terres & feigneuries le duc Artur de Bretaigne fon neveu devoit par droit fucceder, car le comte Geffroy pere dudict Artur & frere defdittz Richard & Jehan eftoit prouchain à celle fuceffion & ainfné que ledit Jehan fans Terre & f'il euft feurvefcu apres la mort dudit roy Richard fon frere, il luy euft fuccedé : pourquoy ledit duc Artur qui reprefentoit la perfonne dudit Geffroy fon pere apres la mort Richart fon oncle devoit lefdittes terres poffider. Lequel duc Artur qui encore eftoit enffent, come il entendift que Jehan fans Terre fon oncle euft ainfi fes terres faifies qui par droit lui devoient competer & appartenir, il affembla grant exercite de Bretons & vertueufement entra en la comté de Angeou laquelle il occuppa à force d'armes fur les gens du roy Jehan fon oncle & la amena à fon obeiffance. Et apres celle conquefte entra en la cité de Angiers avecques notable compagnie de fes barons de Bretaigne, l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur mil deux cens ; en laquelle cité ledit duc Artur fut par ledit clergié & les citoyens à grant honneur receu & lui firent foy & homage de leurs fiefz comme à leur feigneur naturel. Apres ce que le duc Artur de Bretaigne eut ainfi receu les fermens de ceulx d'Angiers & auffi de touz les nobles de celle comté, il entra atout fon oft en la comté du Mainne & tellement contreigny les Manceaux par puiffance d'armes qu'ilz relenquirent l'obeiffance du roy Jehan d'Angleterre & fe tournerent au duc Artur auquel ilz firent homage & lui jurerent feaulté. Et après ces chofes f'en alla ledit Artur au Mans à l'encontre du roy Phelippe de France & là lui fift homage des terres de Anjou & du Mainne qu'il avoit conquifes à force, combien qu'elles lui apparteneiflent par droit, car elles eftoient tenues en fieff dudit roy Phelippe de France. Et affez toft apres fe tournerent de la partie du duc Artur les Poitevins & les Acquittains & par l'ordonnance dudit roy Phelippe de France lui firent les prelas, barons & autres feigneurs d'icelles contrées homage & ferment de fidelité, quel homage & ferment le roy Phelippe conferma davant touz, car il fouftenoit la

partie duditt duc Artur à l'encontre de son oncle le roy Jehan d'Angleterre pour deux causes: l'une pour ce que bien savoit que celles terres par raison lui devoient appartenir, & l'autre pour ce qu'il voulloit doner sa fille en mariage auditt Artur & ja la lui avoit enconvenancée, car la fille ainsnée du roy Tancre de Sicille que le roy Richart d'Angleterre oncle dudit Artur au veage qu'il fist oultre mer avoit fiancée ou nom de son dit neveu estoit morte & en avoit ledit Artur certainnes nouvelles; & laquelle dame fille du roy Phelippe de France apres la doloreuse & trop hastive mort du duc Artur fut mariée au comte de Namur. Mais peu de temps apres ung nommé Guillaume des Roches qui le duc Artur avoit servi dilligeaument aux conquestes des contrées devantdittes & moïennant le sens & l'aide duquel il avoit prins & occuppé pluseurs villes, chasteaux & fors surs les gens du roy Jehan de Angleterre, son oncle, icelui des Roches par apres mettant en obli l'ignocence du jeune duc Artur, rendit en traïson la cité du Mans audit roy Jehan d'Angleterre ; & comme le roy Phelippe entendi la nouvelle de celle chose voulant secourir au duc Artur son gendre qu'il amoit tres chierement, il s'en alla hastivement occupper la cité de Tours pour ledit Artur; & cely jeune duc Artur preux & vaillant juvenceau, comme tres dilligent s'en alla ignellement entrer en sa cité de Angiers, affin que le roy Jehan son oncle ne la occupast ainsi qu'il avoit nouvellement fait celle du Mans. Mais comme ces choses ainsi se maintinssent fut fait mariage entre Loys ainsné filz du roy Phelippe de France & Blanche, fille du roy Aufonse de Castelle, niepce du roy Jehan de Angleterre & cousine germaine du duc Artur de Bretaigne ; par le moïen duquel mariage fut paix faitte & accordée entre les deux roys de France & d'Angleterre par tel convenant que icelui roy d'Angleterre octria en dott perpetuel audit Loys de France & à ses heirs qui de sa niepce ystroient toutes & chacune les terres & seigneuries que le roy Phelippe de France lui avoit par armes tollues avecques tout ce qu'il avoit lors decza la mer, ou cas toutessoiz qu'il mouroit sans heir de sa char. Et ce fait s'en alla le roy Jehan à Paris où il fut honnorablement receu par le roy Phelippe qui lui fist de grans dons ; & illec conferma ledit roy Jehan le don qu'il avoit fait à sa niece & y seuradjousta aucunes terres. Mais à celui octroy ainsi que dit maistre

Richart de Saint Victor fut le duc Artur de Bretaigne contredisant pour ce que c'estoit en son prejudice, car lesdittes terres & seigneuries lui appartenoient ; & en empeschant que ledit Loys de France peust d'icelles terres joïr en appella le duc Artur à la court souveraine de France par laquelle il fut saisi du comté d'Anjou pour succession heritelle.

Chapitre Cent troisiesme

¶ Comme le roy de France & le duc Artur de Bretaigne prindrent Gournay & comme ledit Artur se partit du roy & alla asseoir Mirebeau ou il fut desconfist & prins par son oncle le roy Jehan qui embrasa la cité de Tours.



CELLE paix faite ainsi sollennellement & jurée par les deux roys de France & d'Angleterre ne fut pas de longue durée car le roy Jehan d'Angleterre se repentant des promesses qu'il avoit faittes au mariage de sa niepce quant il eut la mer passée oncques n'en voult nulles tenir & en allant contre son serment soubdainement froissa sa foy & violla sa promesse. Pourquoy le roy Phellippe qui paravant avoit aucunement differé que le duc Artur de Bretaigne joist de ses terres & seigneuries situées en son obeissance, cuidant que par la promesse que lui en avoit fait le roy Jehan d'Angleterre comme dessus est dit, elles deussent estre appropriées & joingtes à son domaine de France, porta lors le fait dudit duc Artur plus grandement, car il assembla & joigny son ost de Franczois avecques celui du duc Artur ouquel estoient Bretons, Poitevins, Manceaux, Tourengeaux & Angevins & entrerent iceulx roy & duc assemblement en Normandie où ilz menerent dure & aspre guerre & y assegerent, prindrent & embraserent le chasteau de

Gournay qui moult eſtoit fort & à l'un des aſſaulx livré à celle place qui fut prinſe à force ſurs Hue de Gournay qui ſe tenoit de la partie du roy Jehan d'Angleterre fiſt le roy Phelippe le duc Artur chevalier & lui conferma la comté de Angeou qu'il avoit acquiſe par droit d'armes & celles de Poitou, du Maine & de Touraine en le conquerant & à cauſe de celles terres & ſeigneuries le receut à perpétuité en ſon home lige ; & ſi lui bailla en oultre deux cens chevalliers en ſon aide avecques grans ſomes de pecune. Et adonc ſe departirent d'enſemble les deux oſts du roy & du duc & ſ'en alla le roy de France aſſeger le chaſtel d'Arques devant lequel il ſiſt longuement & enfin ſ'en retourna ſans le prendre. Et le duc atout ſon oſt entra en la comté de Poitou pour la conquerir & miſt ſiège davant Mirebeau où lors eſtoit Alienor de Acquitainne, la vieille royne d'Angleterre, ſon aïeulle, mere de Geffroy ſon pere & du roy Jehan, ſon oncle, laquelle Alienor comme elle ſe ſentit aſſegiée incontinent envoiea devers le roy Jehan ſon filz qui ſe tenoit à Rouan lui deprier come ſecourir la voulſeiſt. Et le roy Jehan incontinent qu'il en entendi la novelle aſſembla en peu de heure tres grant multitude de gens d'armes & vint que l'on ne ſ'en guettoit pas à pointes d'eſperons devant Mirebeau pour ſaditte mere ſecourir. Si trouva ſon neveu Artur qui ja en Mirebeau atout ſon oſt eſtoit entré, lequel il ſeurprint jouant à la paulme & deſpourveument lui courut ſeure. Quant Artur & ſes gens ſe trouverent ſeurprins, ilz ſaeſirent leurs armes & au plus toſt qu'ils peurent ſe mirent en deffence, ſi ſe combatirent au mieulx qu'ilz peurent mais oncques leur bien faire rien ne leur vallut que ledit Artur qui lors eſtoit reputé la fleur des nobles juvenceaux de France ne fuſt par ledit roy Jehan ſon oncle prins & detenu avecques Poitevins, Manceaux, Tourengeaux & Angevins qui avecques lui eſtoient & que nul n'en eſchappa fors aucuns qui furent relaſchez par pleges qu'ilz baillerent ; les autres furent emprinſonnez & les autres murtriz cruellement & dit l'iſtoire que de ſi tres doloreuſe aventure n'ouyt l'on onc parler. Là furent prins Hue le Brun, comte de la Marche, Geffroy de Leſignan, le vicomte de Chaſtellerault & mains autres chevaliers. Apres laquelle prinſe malheurée ſe tranſporta ledit roy Jehan devant la cité de Tours qui au duc Artur ſe tenoit, laquelle il tourmenta ſi greſvement par aſſaulx grevables que il la vuida

presque de touz ses habitans & enfin la print. Mais lorsque Phelippe roy de France entendi la nouvelle de la prinse son gendre le duc Artur de Bretaigne et de Tours sa cité, il fut dolent oultre mesure & pour venger celle chose, il delaissa le siege que il tenoit davant Arcques & mena son ost devant Tours laquelle cité il print à force sus les gens du roy Jehan, puix comist la garde d'icelle cité à ung chevallier appellé messire Geffroy des Roches. Et lorsqu'il eut ainsi habandonnée celle cité de Tours audit des Roches, y retourna ledit roy Jehan comme forcenné qui avecques grant multitude de gens d'armes gasta la terre & à laditte cité donna plusieurs merveilleux assaulx; contre lequel les citoïens adoncques murerent leurs portes & garnirent leurs tours, puix se mirent en l'église Saint Martin à reffuge ; mais lors la fureur terrible des assaillans brisa les eglises & en ravissant les biens il fist de sang humain effusion si abhominable que nul n'y povait avoir aucun retrait de seurté ; & dit maistre Robert Blondel historiagraphe qu'ilz crachoient contre les faces des ymages & faisoient pluseurs autres choses laides & orribles. Si furent le cloistre & le chasteau neuff dempuix l'eglise de saint Hylaire jucques à Nostre Damme de la Riche tout ars & bruy & le feu des maisons ardantes fut lors tellement soufflé de touz vens que l'estaindre estoit impossible, ains convint la pluspart de la cité estre en cendre reduitte. Et advindrent ces choses, savoir l'ambrasement de la cité de Tours & la prinse du duc Artur l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens & deux.

Chapitre Cent quatriesme

De la mort de la duchesse Constance & comme le duc Artur son filz fut occis par le roy Jehan d'Angleterre, son oncle, & Alienor, sa fille, emmurée, pour quoy les barons de Bretaigne appellerent ledit roy Jehan par devant le roy de France.



L'an precedent, savoir l'an mil IIcc & ung, en la tierce kalende de septembre estoit decedée Constance la duchesse de Bretaigne, fille du duc Conan et mere Artur qui femme avoit esté de Geffroy d'Angleterre ainsi come il est dit cy devant plus plainnement, & fut ensepulturée en l'abbaye de Villeneufve que elle avoit en son temps fundée & fait edifier. Laquelle damme Constance en son vivant comme elle veist ses enffens Artur & Alienor encores jeunes & que à Artur pour son petit asge ne duisoit le gouvernement de la principaulté de Bretaigne & mesmement que Richart & Jehan ses oncles, roys d'Angleterre successivement, tendoient comme ilz la peussent occuper, considerant ausi que elle avoit ses heritiers faittz, assez long terme apres la mort dudit Geffroy, prince & comte de Bretaigne, elle se remaria à ung noble chevalier, preux & vaillant aux armes appellé Guy de Touars qui sa proesse durant la division d'entre les deux roys de France & d'Angleterre avoit si vertueusement exercée qu'il estoit reputé la fleur des nobles chevaliers qui lors fussent en touz les deux royaumes; & estoit celuy Guy de tres nobles parentaiges & de grant sens par quoy il povait sa terre deffendre contre lesditz Richard & Jehan roys d'Angleterre s'ilz voulseissent aucune chose emprendre à l'encontre d'elle & de son pays; & avoit eue laditte damme Constance d'iceluy Guy son mari deux filles appellées l'ainsnée Alix dont il sera parlé cy apres & (1) la puisnée Kathe-

(1) Depuis ce mot jusqu'à la fin de la phrase cette partie du texte a été ajoutée en note dans la marge et s'est trouvée rognée au moment de la reliure du manuscrit.

rine qui fut femme de André [ſeigneur de] Vitré & la luy donna ledit [Guy] en mariage avecques g[rand] heritaige qu'il luy conf[erma] o le conſentement de Aliz [ſa ſœur], preſens Geffroy de Chaſteau, Hervé de Biaumortier, Eudon de Loheac & pl[uſeurs autres]. Pendant la minorité de laditte Aliz & avant que elle fuſt mariée & meſmement avant la mort de la ducheſſe Conſtance ſa femme ſe clama ledit Guy comte de Bretaigne & uſa des droitz appartenans à prince ainſi qu'il eſt trouvé par la fundacion de l'abbaye de la Vieuville faitte par Gedouync de Dol, lors ſeigneur de Combour, de laquelle il fiſt la confirmacion & l'amortiſſement, & par pluſeurs autres chartres autenticques qui de luy font mencion. Comme en la maniere qu'il eſt dit deſſus, eut le mauvais roy Jehan d'Angleterre ſaiſi ſon neveu Artur, filz de la devant ditte Conſtance, il le fiſt empriſonner tres eſtroittement & de tout ſon povoir ſ'eſforcza trouver les moyens comme il le peuſt encliner à ſa partie; mais celui duc Artur qui en jeune corps portoit corage meur, conſtant & vertueux pour ce que il avoit ferment au roy de France ne ſe voult oncques conſentir audit roy Jehan ſon oncle, ains du tout en tout reffuſa ſes dons & ſes promeſſes aieant plus chier eſtre à deſtroit tenu que ſa foy violer & corrumpre; dont il advint que ledit Jehan ſon oncle roy tres inique qui touzjours le feſoit avecques lui conduire par touz les lieux où il alloit, quant il ne le peut accorder ne tourner à ſon voulloir, il arma à l'encontre de lui ſon cueur couvetueux & enflé de cruaulté qui eſt à debonnarité contraire, & ledit Artur ſon neveu occultement ſur le rivage de la mer occiſt de ſa main & renverſa ſon corps en la mer à eſtre proye aux bellues & autres monſtres & poiſſons de mer raviſſables; & n'ay point leu que ſon noble corps euſt autre ſepulture fors les enveloppemens des undes de la mer demenées par les ſiffleys furieux des vens enragez & terribles. Mais ainſi que teſmogne l'Eſcripture, il n'eſt riens ſi ſecret qui à notice ne parvienne. De la deſloyauté & cruaulté dampnable du tres mauvais roy Jehan qu'il avoit iniquement perpetrée en commettant ce meurdre deteſtable en la perſonne de Artur ſon noble neveu, vint aux barons & autres ſeigneurs de Bretaigne cognoeſſance dont ilz furent doloreux oultre meſure pour ce que de la lignée de leurs princes royaux ne leur eſtoit aucun demouré fors la jeune damoiſelle Alix dont il a eſté parlé

deſſus, laquelle eſtoit fille du comte Guy & de la ducheſſe Conſtance ; car ledit roy Jehan de Angleterre meu de couvetiſe inſaciable avoit ſaiſi Alienor ſa niece fille Geffroy ſon frere & ſeur du duc Artur qu'il avoit meurdri tres inhumainnement & la avoit emprinſonnée & tenue longuement & encores la tenoit & tint l'eſpace de plus de XVIII affin qu'elle ne fuſt mariée & que elle ne euſt des enffens qui lui tolluſſent les terres de Normandie, d'Acquitaine, d'Angeou, de Poitou, de Tourainne & du Maine qu'il poſſidoit à injuſte tiltre. Et ne voullans leſditz barons de Bretaigne crime ſi deteſtable demourer impugni, propoſerent vengier ce patricide & toutes les formes & manieres qu'ilz pourroient nuyre audit roy Jehan d'Angleterre tant par guerre que autrement. Et tout premier les ſires de Vitré, de Foulgeres, de Avaugour, de Lanvaux, de Rays, de Ancenis & de la Roche, le vicomte de Leon, les ſires de Derval, de Montfort, de Maleſtroit, de Quintin avecques les autres barons de Bretaigne ſcelon droit pourſuyvans à avoir de luy vengeance le firent ajourner à ſe comparoir à certain jour pardevant le roy Phelippe ſon ſouverain en la court des pers de France pour reſpondre à ce que les barons de Bretaigne propoſeroient à l'encontre de lui ; mais il n'oſa aucunement venir à ſon terme ne aucune reſponſe ne excuſacion ſuffiſante ne vallable n'y tranſmiſt. Et pour ce la plainte & clameur deſditz barons devant le roy Phelippe de France & ſes pers declairée & faitte ſur la doloreuſe mort de Artur leur prince à l'encontre dudit Jehan roy angloys en l'accuſant de ce crime & offrans le prouver par bataille de leurs corps & autrement, leurs excuſacion & concluſion illecques faittes, ledit roy Jehan appellé deuement & par ſuffiſants ajournemens & ediz & intervalles attendu & non comparant, fut ſon proceix fait ſollempnellement & par icelle court des pers fut donnée ſentence diffinitive contre lui par arreſt & fut par le roy & ſeſditz pers dit & declairé que pour ſa deſloyauté & pour ſon crime de patricide, de mageſté leſe, toutes & chacune de ſes terres et ſeigneuries qu'il tenoit au royaume de France ſeroient confiſquées à la coronne de France & des lors par ſentence y furent unies.

Chapitre Cent cinquiesme

¶ Comme le roy Phelippe moiennant l'aide des Bretons conquist toutes les terres que le roy Jehan d'Angleterre tenoit decza la mer; de la mort du comte Guy & du mariage du comte de Brenne à Alix duchesse de Bretaigne.



ADONC manda le roy Phelippe de France de toutes pars ses gens d'armes subgitz & alliez pour icelles terres & seigneuries qui par le jugement dessusdit avoient esté confisquées meptre de fait en sa main & les ramener en son obeissance. Et les devantnomez nobles barons bretons vaillans & expers aux armes desirans icelle sentence à l'encontre dudit roy Jehan par droit donnée executer vertueusement assemblerent leurs puissances en armes & touz eulx concors & aünez ensemble pour leur injure venger leur excercite breton joignirent avecques celui de Phelippe roy de France & pour poursuir de fait à l'encontre du roy Jehan d'Angleterre entrerent à force en Acquittaine & toute la contrée par greveux assaulx en peu de temps mais à grant labeur mirent en la subjection du roy Phelippe de France. Apres laquelle conqueste ilz se transporterent en Normandie où ils prindrent l'isle d'Andeli, le Val de Rueill, le chastel de Vadepont, celui de Gaillart, Verneill & plusieurs autres villes, chasteaux & fors qui estoient reputez comme imprenables & qui par plusieurs roys de France ès temps passez avoient esté assegez & non prins. Et en apres assegea le roy Phelippe la cité de Roan dont les citoïens se rendirent en son obeissance; & lors les citez de Coustances, de Baïeux, d'Avranches & de Lisieux avecques leurs chasteaux & fortresses se rendirent de leur plain gré & propre movement; & jasoit que les abbez de Casemare & de Cressours feissent audit roy Phelippe, à ses gens d'armes & aux Bretons commandement de par

le pappe Innocent qu'ilz feiſſent paix audit roy Jehan d'Angleterre & qu'ilz ſe deſiſtaſſent de la guerre que ilz avoient à l'encontre de lui encommancée, touteſſoiz ne ſ'en vouldrent ilz oncques ceſſer jucques à ce que le roy Phelippe euſt toute Normandie en ſon obeiſſance. Et ainſi par vertu de la ſentence devantditte faitte à l'encontre du roy Jehan de Angleterre par le roy Phelippe de France & ſes peirs pour l'enorme murtre comis par ledit roy Jehan en la perſonne de ſon neveu le duc Artur de Bretaigne, & les cures & labeurs que mirent les barons & autres nobles bretons en compagnice dudit roy Phelippe de France à executer vertueuſement icelle ſentence juſtement donnée, toute la duché d'Acquitaine, Angeou, Poitou, le Maine & Touraine & Normandie, quelles terres & ſeigneuries tenoit le roy Jehan d'Angleterre par cauſe de Alienor de Acquitaine ſa mere, & leſquelles devoient appartenir à ſa niepce qui ſemblablement eſtoit appellée Alienor, fille de Geffroy ſon frere & ſeur du duc Artur, laquelle il tenoit encloſe comme deſſus a eſté dit, furent joingtes & unies au patrimoinne de la coronne de France, & meſmement la duché de Normandie que ſes predeceſſeurs les roys franczois n'avoient poſſidée dempuix le temps du regne Charles le Simple auquel temps Rolo, duc des Norvegiens banny du païs de Dannemarche, la conquiſt ſus ledit roy Charles le Simple; & dempuix avoient couru plus de troys cens ans. Et pendant le temps de celle conqueſte ou peu apres deſcendit le roy Jehan de Angleterre en Poitou à grant armée ; & pour ce que les Bretons alliez du roy de France avoient gaſté ſes contrées par armes il entra en Bretaigne & l'an mil II^{cc} & VIII ès kalendes de ſeptembre aſſegea la cité de Nantes avecques ſes exercites. Mais ſitoſt que les barons de Bretaigne l'entendirent, ilz convindrent touz enſemble & manderent de toutes pars leurs ſubgitz, leſquelx quant ilz furent aſſemblez ilz menerent devant Nantes pour combattre ledit roy Jehan & les ſiens. Si ferirent à leur arrivée ſur ſon oſt tres vigoreuſement, & ſes gens deſconfiz, ilz l'enchacerent honteuſement ; & ſ'enfuyt en Poitou. Dempuix la mort du duc Artur de Bretaigne qui fut occis par ledit roy Jehan ſon oncle le jour de la ſollempnité ſaint Pierre des Liens, l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur mil II^{cc} & II & de paravant celui temps jucques à l'an mil II^{cc}XIII gouverna le comte Guy le pays de Bretaigne comme

garde naturel de la jeune Alix fille de lui & de la ducheſſe Conſtance ſa femme; & moult ouvra celui comte Guy par ſa proeſſe à la conqueſte des contrées deſſuſnommées que firent le roy Phelippe de France & les Bretons ſur le roy Jehan de Angleterre; puix l'an deſſuſdit mil II^{CC}XIII il treſpaſſa de ce ſécle *apud Chemullem* & fut ſon corps enſepulturé en l'abbaye de Villeneufve pres laditte Conſtance ſa femme. Et l'an enſuivant mil II^{CC}XIIII Pierre de France filz Robert de France comte de Dreux par l'ottroy des barons de Bretaigne eſpouſa la jeune Alix, ducheſſe de Bretaigne & ſes nopces en la cité de Rennes cellebra magnificquement; pour la geneologie duquel Pierre cognoeſtre plus plainement eſt aſſavoir que Loys ſeurnomé le Gros, roy de France qui fut coroné à Orleans par l'archeveſque de Sens & qui commancza regner l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur mil cent & dix eut à femme Alix, fille du comte de Morvoys, de laquelle il eut IIII fils & une fille; le premier des filz fut appellé Robert, le IIe Phelippe, le IIIe Loys & le IIIIe Hue; & la fille fut nommée Conſtance & fut mariée au comte Remond de Thoulouſe. Si fut Robert l'ainſné filz Loys le Gros de ſes membres contrefait & ſimple en entendement ſi que pour ſon petit ſens ne lui appartenoit le gouvernement de ſi grant choſe comme le royaume de France; & pour ce le roy Loys ſon pere ce conſiderant & qu'il n'eſtoit pas ydone pour tenir celui regime obſtant ſon imperfection tant des membres que de l'entendement il le voult priver de ſa ſucceſſion royalle; mais il lui bailla & aſſigna la comté de Dreux en perpetuel heritage & ordonna que Phelippe ſon puiſné filz apres ſa mort ſon regne poſſideroit; & affin que ledit Robert comte de Dreux ſon ainſné filz n'empeſchaſt celle ordonnance apres ſa mort, il fiſt ledit Phelippe des ſon vivant coronner roy de France en la cité de Rains & lui fiſt faire homage par les nobles de France. Si regna ledit Phelippe deux ans avecques Loys ſon pere; mais apres guere ne tarda que ledit roy Loys ne fuſt fruſtré de ſon intencion, car comme ledit Phelippe qu'il avoit fait coronner en eſperance qu'il lui deuſt ſucceder ung jour chevauchaſt par la cité de Paris, ung pourceau ſ'embati entre les jambes de ſon cheval qui par fortune & malle aventure fiſt cheval & homme trebucher ſus le pavement & au cheoir que fiſt ledit Phelippe il ſe briſa le chief, laquelle adventure mortelle ſoudainne &

malheurée advint audit Phelippe l'an XXIIe du regne Loys son pere qui fut l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil cent XXXI. Et sept ans apres trespassa celui roy Loys le Gros pere Phelippe, apres la mort duquel Loys, son tiers filz fut coronné roy de France & espousa Alienor d'Acquitainne, fille Guillaume comte de Poitiers, de laquelle il a esté parlé dessur, que puix il repudia pour cause de lignage & laquelle Alienor fut dempuix par mariage joingte au roy Henri d'Angleterre. Et apres laditte repudiacion print celui roy Loys à femme Constance fille Aufour roy d'Espaigne en laquelle il engendra Margarite femme au jeune roy Henry d'Angleterre. Puix apres la mort de laditte Constance, il print Ales la fille au comte de Champaigne dont il eut une fille qui fut emperix de Constantinnoble & Phelippe Auguste duquel a esté parlé cy dessus qui pour vengence de la mort du duc Artur moïennant l'aide des Bretons osta à force au roy Jehan d'Angleterre toutes les seigneuries qu'il tenoit decza la mer. Robert de France comte de Dreux ainsné filz du roy Loys le Gros vesquit moult longuement & eut deux fils desqueulx l'un fut appellé Robert & apres le deceix Robert son pere fut comte de Dreux & le puixné fut nomé Pierre qui fut comte de Brenne. Et fut cestuy Pierre celui duquel a esté parlé dessus qui par l'assentement des barons de Bretaigne espousa Alix leur princesse, fille du comte Guy & de Constance, par cause de laquelle Alix il fut duc & prince de Bretaigne ; & y fut receu en la cité de Rennes par les seigneurs Bretons l'an dessusdit mil II^cc^XIIII.

Chapitre Cent sixiesme

¶ Comment monseigneur Loys de France & le duc Pierre de Bretaigne chacierent le roy Jehan d'Angleterre qui tenoit son siege devant le chastel de la Roche au Moinne & des victoires que eut le roy de France.



OMME en la manière que dessus est ditte eut le roy Jehan de Angleterre perdues toutes ses terres qu'il tenoit decza la mer parce que le roy Phelippe les ot joingtes à sa coronne, il pensa de soy revencher & fist nouvelle alliance avecques Othon l'empereur d'Allemaigne, Regnaud comte de Boullongne, Ferrant comte de Flandres & avecques plusieurs autres princes & barons d'iceulx pays de Allemaigne & Flandres, lesquelx assemblement faisans conjuracion à l'encontre du roy Phelippe conspirerent de le faire mourir, de partir entr'eulx son royaume de France & de invader en ung mesme termine celui royaume en diverses parties. Et adonc pour leur emprinse de fait executer, Othon l'empereur de Allemaigne duc de Breban, les comtes de Flandres & de Boullongne, le comte de Salbery, anglois, avecques plusieurs autres princes & nobles d'Allemaigne assemblerent osts terribles vers les parties de Flandres pour entrer de celle part ou royaume de France & le domager. Et lors le roy de France voieant ainsi son royaume de toutes pars assailli fist & ordonna deux osts desquelx il bailla l'un à conduire à Loys son filz pour resister au roy Jehan d'Angleterre qui à grant ost estoit entré en Acquittaine, & l'autre conduisit vers les parties de Flandres. Si s'en vint ledit Loys à Chinon & le roy Jehan d'Angleterre transversa la comté de Poitiers & chevaucha tant qu'il fut entré en celle d'Angeou où il print la cité d'Angiers, Beaufort & plusieurs autres chasteaux & villes; puix devant le

chaſtel de la Roche au Moine aſſiſt ſon ſeige, pendant lequel advint que ung jour les courriers & fourrageurs de l'oſt dudit roy Jehan vindrent en grant puiſſance cuillir leurs proys en Bretaigne pres la cité de Nantes où lors eſtoit le comte Robert de Dreux frere au duc Pierre de Bretaigne & couſin germain du roy Phelippe de France, lequel cuidant icelles proyes reſcouvre paſſa les pons de Nantes atout une route de gens d'armes avecques leſquelx il enchacza ceulx qu'il rencontra premièrement; mais les Anglois qui ambuſchez ſ'eſtoient & qui eſtoient pourveuz pour le recevoir & grant multitude lui faillirent au devant & le faiſirent prinſonnier avecques XIIII chevaliers de France, leſquels il[z] emmenerent ès tentes du roy Jehan d'Angleterre qui de la prinſe audit comte de Dreux fut tres joyeux, car il penſa par celle choſe acomplir partie de ſes emprinſes. Quant le duc Pierre de Bretaigne entendi la prinſe du comte Robert de Dreux ſon frere, il fut ſi dolent que plus ne povait eſtre & propoſa icelle prinſe venger & ledit roy Jehan domager en toutes les formes & manieres qu'il porroit pourpencer. Et premierement fiſt tant que par ſon pourchas le vicomte de Touars, frere de Guy de Thouars, qui lors eſtoit le plus hault & le plus puiſſant de toute la terre de Poitou, duquel il avoit la niepce eſpouſée & lequel tenoit la partie du roy Jehan de Angleterre accorda au roy Phelippe de France; & par celui accord ledit vicomte qui pluſeurs fors tenoit en la comté de Poitou leſqueulx povaient grandement nuyre & nuyſoient audit roy Phelippe de France furent mis en l'obeiſſance dudit Phelippe, & des lors en avant ledit vicomte ſe expoſa de ſa perſonne ou ſervice dudit roy de France & à ce fiſt obéir & conſtreigni touz ſes ſubgiz. Et oultre plus le duc Pierre pour aider & ſecourir monſeigneur Loys de France, filz du roy Phelippe ſon couſin germain, à l'encontre dudit Jehan roy anglois aſſembla ſes Bretons & ſon oſt joigny avecques celui dudit Loys. Et lorſqu'ilz furent ainſi aünez enſemble ilz delibererent entr'eulx de aller ferir ſur l'oſt des Angloys qui encores tenoient ſege devant la Roche au Moynne & ſe mirent à voye pour celle part aller en eſperance de les combatre. Mais comme le roy Jehan entendi leur venue & que jà ilz approuchoient grandement ſon oſt, il ne les oſa attendre, ains leva ſon ſiege haſtivement & pour la grant haſte qu'il ot de toſt partir pourtant que les Franczois

& Bretons desjà feroient sur l'une des parties de son sege il habandonna son artillerie, ses sommages & toutes autres choses que pour sa guerre il avoit pourquises & appareillées & s'en alla à Angiers tant hastivement que chevaulx le povaient porter & entra en la cité à garant. Si le suyvirent moult de près monseigneur Loys de France & le duc Pierre de Bretaigne son cousin ; mais quant ilz apperceurent qu'il se fut retrait en la cité d'Angiers, ilz entendirent à recuillir leurs gens de toutes pars ; lesquelx rassemblez ilz menerent leurs exercites vers la cité de Angiers. Mais le roi Jehan qui entendi la nouvelle de leur errement n'y osa faire demeure, ains s'en partit hastivement & s'enfuyt en Acquitainne. Et adonc les devantdittz princes Loys & Pierres assembléement assiegierent la cité d'Angiers sus les gens d'armes que le roy Jehan avoit deputez à la garde d'icelle & la tourmenterent tellement par assaulx aspres, durs & continuelz qu'ilz la ramenerent en l'obeissance du roy Phelippe de France. Et d'autre part en celuy mesme mays que le roy Jehan fut chacé de davant la Roche au Moynne, se combatit ledit roy Phelippe à l'empereur Othon d'Allemaigne, aux comtes de Flandres & de Boullongne & à leurs complices au pont de Bouvines pres la ville de Tournay ; & en celle bataille fut l'empereur Othon desconfit & s'enfuit honteusement ; & les comtes de Flandres, de Boullongne & de Salbery avecques pluseurs autres princes & seigneurs tant de Flandres que d'Allemaigne amena ledit roy Phelippe à Paris prinsonniers ; & advinrent ces choses l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens XIIII.

Chapitre Cent septiesme

De l'orrible mort du roy Jehan d'Angleterre & comme son corps fut gicté hors de terre sainte à devourer aux bestes sauvaiges.



ORSQUE Jehan, le frauduleux roy d'Angleterre, se senti ainsi despoullé de ses terres & seigneuries situées decza la mer & qu'il cogneut que par puissance il ne les povait recouvrer, il s'en alla à reffuge au pappe Innocent tiers de ce nom & fist son royaume d'Angleterre & le pays de Ybernye que lors il seigneurioit tributaires au Saint Siege de Rome, auquel il promist poïer mil mars d'argent par chacun des ans à venir affin qu'il s'entremeist de traiter la discorde d'entre lui & le roy de France. Et pour celle cause ledit Innocent pape traitta de paix entre les deux roys de France & d'Angleterre; par laquelle paix le roi Phelippe rendi au roy Jehan une porcion d'Acquittaine seullement dont il se fist homme lige de la coronne de France; & tout le seurplus des terres, seigneuries & principaultez que le roy Phelippe avoit conquises par vertu de la sentence de ses pers dont devant est parlé demourerent audit Phelippe & à ses successeurs. Et peu apres le roy Jehan d'Angleterre qui avoit passé la mer meut guerre tres forte à l'encontre de ses barons & autres subgitz angloys, lesquelx moïennant l'aide de monseigneur Loys de France qu'ilz appellerent de leur part le chacerent hors de son royaume. Et cependant ledit Jehan roy tres cruel ainsi chacé banny & exillé mourut de mort soubdainne; lequel Jehan par ses demerites & pour les prelaz d'Angleterre qu'il avoit chacez de leurs seges tint par l'espace de sept ans toute Angleterre en interdit; pour laquelle cause & pour la mort de son neveu le duc de Bretaigne qu'il

occift, il fut hayneux non pas aux fiens feullement mais auxi à tout le monde & mourut excommunié. Et advint que apres ce que fon malheureux corps qui tant de maulx avoit comis fut enfepulturé & de terre couvert en une abbaye de Angleterre, une voix terrible à heure de mynuyt fe doloufa orriblement jouxte fon fepulcre ; quelle chofe ouyans les gardes de l'eglife, ils fe tranfporterent celle part tres effroyez ; & comme ilz furent venuz au lieu où le corps gifoit, ilz apperceurent à l'environ une umbre tres efpoventable qui leur dift en criant orriblement qu'elle eftoit Jehan paravant roy d'Angleterre qui tres durement eftoit affligé de divers tourmens, ne jamais ne leur cefferoit, ne repos ne leur donneroit tant come fon corps auroit ceans fepulture. Et pour ce l'abbé & le couvent f'affemblerent adonc qui le defenterrerent & le porterent hors du faint lieu ; pourquoy l'ombre & la voix deffufditte f'efvanouirent d'eulx ne oncques puix ne furent veuz. Et dit maiftre Robert Blondel yftoriagraphe que adonc recouvra ledit roy Jehan fon nom de Jehan fans Terre qu'il avoit eu paravant qu'il fuft roy d'Angleterre, car la terre faintte le reffufa comme indigne de avoir fepulture. Et apres cefte mort doloreufe, orrible & non acouftumée du roy Jehan d'Angleterre qui fut l'an mil deux cens & quinze fut fon filz Henri coronné roy fur Angloys.

Chapitre Cent huitiesme

Comme le duc Pierre de Bretaigne desconfist les Angevins en bataille : de la mort Phelippe & Loys successivement roys de France & des divisions d'entre le jeune Loys & ses barons qui appellerent le duc Pierre de leur aide.



ENDANT ces choſes regnoit le duc Pierre de Bretaigne paiſiblement & ſes ſubgitz gouvernoit en paix. Et pour ce que en Bretaigne eſtoit lors ceſte couſtume que quant aucun home ou femme decedoit, le curé ou le miniſtre de l'Egliſe levoit & avoit la tierce partie de tout ſon bien meuble, ledit Pierre conſiderant que par ceſte choſe eſtoit le menu peuple oppreſſé trop griefvement ſ'eſforcza aux gens de l'Egliſe impeſcher ceulx previleges qui eſtoient appellez « tierceages », combien que par ſes prediceſſeurs [1] les roys & princes de Bretaigne ilz euſſent eſté ès dittes egliſes concedez ; mais les prelas & autres miniſtres de l'Egliſe ne le vouldrent ſouffrir, ains en firent clameur au pape Gregoire qui par ceix interdiz & autres liens dont l'Egliſe saintte pugniſt ſes tranſgreſſeurs ouvra tellement de ſa puiſſance à l'encontre dudit Pierre qu'il ne peut en ſon temps venir à chieff de ſon emprinſe, ains en fut la cauſe longuement demenée en la court de Rome entre le duc, les nobles & le peuple de Bretaigne d'une part & les prelaz & autre clergié d'autre part ; & finablement fut auſdittz miniſtres de l'Egliſe celui tierceage mis au neuffvieſme, ainſi qu'il ſera dit cy apres. En ce meſme temps ſ'eſmeut guerre tres forte entre le duc Pierre de Bretaigne & les Angevins à l'occaſion d'aucunes differentes qui entr'

(1) Le scribe a écrit « successeurs ».

eulx feurvindrent pour les termes de leurs païs. Et Amauri de Craon qui eftoit fenefchal d'Angeou portant la querelle des Angevins affembla ce qu'il en peut trouver en armes avecques grant multitude de foubdoiers du Maine, de Poitou, de Tourainne & des aultres parties de France car de ce faire avoit il fupport du roy Phelippe. Et atout fon excercite entra en Bretaigne pour le pays dommager; fi en gafta par armes prefque toute la marche qui joingt avecques la contrée d'Angeou. Mais le duc Pierre qui d'autre part pour lui refifter fut pourveu de fes Bretons lui alla à l'encontre; & fe difpoferent de chacune partie pour combatre: fi ordonnerent leurs batailles, puix f'entrecoururent feure moult vigoreufement. Mes comme l'eftour eut longuement duré entr'eulx, fe commancerent les Franczois à defconfire. Et fut illecques prins ledit Amauri de Craon avecques innombrable multitude de chevaliers & les autres f'enfuirent moult confufement & fut cefte bataille à Chafteaubrient ès nonnes de mars, l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur mil deux cens vingt & deux.

Deux ans apres celle bataille, c'eft affavoir l'an mil II^{cc} XXIIII mourut Phelippe Augufte roy de France puiffant & vertueux vengeur de la mort de fon gendre le duc Artur de Bretaigne. Auquel Phelippe fucceda monfeigneur Loys fon filz dont a efté parle devant qui ne regna que troys ans & trefpaffa à Montpenfier l'an mil II^{cc} XXVII. Ouquel an par le pourchas de la royne Blanche, fa femme, fut Loys leur filz de l'afge de XIIII ans coronné roy de France; contre lequel aucuns barons franczois fes fubgitz efmeurent plufeurs rebellions pour tant que celui roy Loys eftoit encore trop jeune & que Blanche d'Efpaigne fa mere avoit tout le gouvernement du royaume; fi defdeignoient eftre gouvernez par une femme. Et tout premier Hue, le comte de la Marche, Thebaud le comte de Champaigne & plufeurs autres comtes, barons & feigneurs françois fermerent alliance à l'encontre d'icelui jeune roy Loys & delibererent enfemble de non à lui obeir. Mais pour coulourer icelle emprinfe par eulx faitte ils appellerent de leur partie Pierre le duc de Bretaigne, comte de Richemond & de Brenne pour tant il leur fembloit qu'il avoit tiltre de fucceder au royaume de France par caufe de fon pere Robert ainfné filz du roy Loys le Gros & mefmement pour ce que il

avoit puiſſance d'armes pour conduire leur emprinſe. Si ſe tourna ledit Pierre legierement de leur accord & par leur inſtigacion commencza guerre à l'encontre dudit roy Loys de France en demande d'aucunes terres & ſeigneuries ſituées en ſon royaume qu'il maintenoit lui appartenir par cauſe de Robert ſon pere & print à force ſaint Jame de Beuron, puix chevaucha plus avant jucques au chaſteau de Beleſme lequel il print ſemblablement & iceulx deux chaſteaux garnit de ſes gens d'armes bretons avecques de vivres, d'artillerie & de toutes autres choſes convevenables & necceſſaires à la deffence d'eulx. Et le roy Loys de France qui celle choſe entendi par le conſeill de ſa mere & d'aucuns de ſes barons aſſembla grant oſt & propoſant courir ſus au duc Pierre tourna premierement ſon exercite vers Bretaigne où il ſ'eſtoit retrait apres la chevauchée qu'il avoit faitte en France & aſſembloit de toutes pars gens d'armes pour lui contrarier. Mais lorsque Thebaud le comte de Champaigne entendi la venue dudit roy Loys & de ſon oſt franczois, il fut ſi eſpoventé qu'il ſe partit ſecretement de ſa ſecte & ſ'en alla requerir pardon audit roy Loys qui le reçeut en ſon amytié. Et pour ce que par celui comte Thebaud fut au roy Loys nuncé le merveilleux numbre des gens d'armes dont le duc Pierre de Bretaigne avoit faitte aſſemblée pour luy reſiſter, il lui fut conſeillé que pour celle foiz il n'entraſt pas en Bretaigne; ains eſſayeaſt à appaiſer le duc & ſes complices par doulceur & pour ceſte choſe faire adreſſa adonc le roy Loys de France au duc Pierre de Bretaigne ſes meſſages & pluſeurs foiz lui manda qu'il allaſt à lui à Chinon où il ſejournoit; mais il n'en voult riens faire jucques à ce qu'il euſt ſeurté dudit roy Loys qu'il ſ'en retourneroit en Bretaigne ſans empeſchement; laquelle ſeurté baillée & auſſi ſuffiſans pleges qu'elle ne feroit point enfreignte ſe tranſporta adonc le duc Pierre à Vandoſme ouquel lieu fut faitt accord entre luy & le roy de France & promirent checun de ſa part tenir la paix ſans enfreindre.

Chapitre Cent neuviesme

¶ Encore des divisions d'entre le roy de France & le duc de Bretaigne qui avoit de son accord plusieurs barons françoys pour la crainte desquelx le roy s'enfuit à Paris. De l'aliance d'entre ledit duc Pierre & le roy Henry d'Angleterre, & comme Belesme fut reconquis par François.



L'AN ensuivant mil deux cens XXVIII recommancza la discorde entre le roy Loys de France & ses barons pour la cause dessusdite ; & sommerent lesdittz barons le duc Pierre de Bretaigne de leur tenir convenant, car paravant comme dit est ilz avoient assembléement fermée alliance & luy avoient ceulx barons franczois promis & juré qu'ilz lui seroient aidans à conquerir son droit de l'eritage qu'il chalengeoit en France & il leur avoit de sa part juré que à l'encontre de touz il tendroit leur parti & les secoureroit à son povair si moitier en avoient. Et pour ce assembla le duc Pierre grant ost & entra ou royaume de France & moïennant l'aide desditz barons françois le greva grandement & gasterent la terre au comte Thibaud de Champaigne pour ce que au roy de France s'estoit accordé sans leur consentement. Si s'enfuit le roy Loys pour crainte d'eulx à Paris où il se tint par aucuns temps & à tres grant painne peut il appaiser celle commocion. Mais vers la saison de yver s'en retourna le duc Pierre en Bretaigne & les barons de France chacun à leurs maisons, & partant demoura le royaume de France par aucun temps en paix. Et l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II^{CC}XXX le roy Henri de Angleterre filz du mauvais roy Jehan qui de tout son povair s'efforczoit recouvrer les terres & seigneuries que Jehan son predecesseur & pere avoit perdues par sa desloyauté envoiea ses

ambaſſades en Bretaigne au duc Pierre ſignifiier que ſe il voulloit ſa partie tenir à l'encontre du roy de France il le feroit joïr paiſiblement de toutes & chacune les terres & ſeigneuries qu'il demandoit par cauſe de Robert ſon pere. Et pour ce fut le duc Pierre meu de couvetiſe qu'il eut de celle terre recouvrer, & enhorté par la voix deſdittz meſſages anglois paſſa la mer & alla en Angleterre où il fiſt alliance avecques ledit roy Henry par la condicion deſſuſditte. Si fut adonc le roy Henri moult joyeux de ſon accointance avoir, car bien penſoit qu'il ne povait avoir plus belle entrée à deſcendre ou royaume de France que par Bretaigne. Et miſt adonc ſus grant oſt d'Angloys avecques leſqueulx il paſſa la mer & vint en Bretaigne & le duc Pierres en ſa compaignie qui d'autre part quant ilz y furent arrivez aſſembla grant oſt de Bretons. Et apres ce que leſdittz Henri & Pierre eurent joings leurs exercitez, ils entrerent aſſembléement ou royaume de France lequel ilz commencerent à gaſter, domager & deſtruire par occiſions & par embraſemens & tant que le peuple franczois fut ſi tres eſpoventé par la fierté de leur oſt terrible qu'il ſ'enferma ès villes, chaſteaux & autres fors du royaume. Mes lors ſ'efforcza le roy Loys de France de leur reſiſter & par le conſeill de Blanche ſa mere manda gens d'armes des diverſes parties de ſon royaume, leſquelx il mena aſſeger le chaſteau de Beleſme que les gens d'armes bretons occuppoient pour le duc Pierre de Bretaigne leur ſeigneur. Et mena ledit roy Loys avecques lui Blanche ſa mere qui par ſon ſens au fait d'icelui ſiege ouvra tres diſcretement, car pour preſerver l'oſt franczois qui eſtoit afflitt par les tourmens, meſaiſes, froidures, angoeſſes & deurtez de l'iver forcennant & des neges & pluyes continuelles qui inceſſaument cheoient ſur gens & ſur chevaulx, diſtribua celle royne Blanche argent aux varletz & ſommiers de l'oſt & leur fiſt trancher & abatre les gros arbres à l'environ dont elle fiſt faire en l'oſt grans & merveillables feux, par leſquelx elle preſerva gens d'armes & chevaulx de la deurté de celui yver qui à merveilles eſtoit tempeſtueux. Et comme ainſi eurent les Franczois leur ſiege aſſis devant Belleſme, ilz donnerent au chaſtel ung aſſault dur & aſpre ; mais les enclos leur reſiſterent ſi vertueuſement en ſoy deffendant que les aſſaillans n'y peurent ce jour riens conquerir, ains y perdirent pluſeurs des leurs. Si conſidera le

marefchal de l'oft franczois la fierté des affegez & comme ilz leur refif-toient vigoreufement & bien cogneut que par telz affaulx il ne les povait avoir legierement ; pourquoy il fift adonc foïr la terre & faire plufeurs mines par deffoubz les fondemens des tours, des portaulx & des murs & touz les gens d'armes mift en ordonnance pour la place affaillir & les mineurs contregarder & deffendre. Mais quant l'affault fut commencé, les Bretons par tel hardement leur refifterent que à force de combatre ilz firent les pyoniers qui pertuifoient leurs murs erriere traire & fuir jucques aux gens d'armes qui les gardoient, à l'encontre defquelx ils combatirent fi vigoreufement que ilz continuerent l'affault fans ceffer avecques iceulx affaillans jucques à heure de nonne fans ce que les ungs peuffent avoir fus les autres avantage, & atant fe retirent d'une part & d'autre. Mais le landemain fift ledit marefchal drecer plufeurs grans & fors engins devant la place & de toutes pars afforter canons & bombardes dont il fift les perrieres de groffeur merveilleufe tirer contre les tours, les murs & guerittes & par plufeurs jours & nuytz les affegez travailler inceffaument. Et à l'une foiz comme l'une d'icelles groffes pierres par grant roideur lancée rencontraft la maiftreffe tour du chafteau elle la debrifa & eftonna tellement que à grant painne peut elle en eftant demourer ; & peu de jours apres les enclos qui nuyt & jour avoient efté travaillez fans repos voyeans leur chaftel fi tres fort defroiffé qu'il eftoit preft à trebucher, mefmes que nul fecour ne leur venoit du duc Pierre de Bretaigne leur feigneur, rendirent le chaftel de Belefme au roy Loys de France par telle condicion qu'ilz f'en retournerent en Bretaigne fauffs leurs corps & leurs biens.

Chapitre Cent dixiesme

Comme le roy Henry d'Angleterre faillit de promesse au duc Pierre de Bretaigne & s'en retourna honteusement, & de la paix d'entre le roy de France & ledit Pierre duc de Bretaigne.



QUANT le roy Henri d'Angleterre entendi celle chose & come le roy Loys de France puissaument avoit debouté les Bretons du chasteau de Belesme, il se repenti d'estre entré en France & en brisant les sermens qu'il avoit promis au duc Pierre de Bretaigne de lui tenir convenant, comme roy craintiff, lasche, recreant & parjure rentra en mer doloreux de ce que à son passage n'avoit riens ouvré qui à prouffit lui tournast & en Angleterre retourna à sa grant confusion. Et lors le roy Loys de France qui senti l'ost du duc diminué par la honteuse retraitte du roy Henri d'Angleterre vers Bretaigne proposa tourner son excercite. Et pour ce fist il adoncques sur le fleuve de Laire charger ses engins ; lesquelx nageans contreval celui fleuve arriverent devant le chasteau d'Udon autour duquel le roy Loys fist fermer son sege & par assaulx greveux tourmenta tellement ceulx qui le gardoient que enfin ilz furent contrains à le mettre en sa main. Et apres ce qu'il eut ainsi mis Oudon en son obeissance, il trespassa le fleuve de Laire & assist Chantoceaux qu'il print pareillement non pas en peu de jours, mais à grans coutts & labeurs. Si fut le duc Pierre de Bretaigne moult penciff & doubteux quant il apperceut que le roy d'Angleterre par l'ennortement duquel il avoit la guerre encommencée lui avoit sa foy mentie & s'en estoit ainsi retourné villainement, car il considera qu'il n'avoit pas assez povair pour tenir longuement contre celui du roy de France, mais neantmoins pensa il de mener bonne guerre & cependant dommagea grandement les

contrées de Angeou & du Mainne. Et fitoft comme il entendi que le roy de France eftoit entré en fon pays de Bretaigne, il propofa le aller combatre & pour ce faire celle part adreffa fon excercite, car il eftoit preux, vaillant & corageux, mais peu fubtil en fes affaires & de legier entreprenant. Et comme il chevauchaft vers l'oft des Franczois & ja les euft approuchez grandement en propos de leur livrer bataille, fon frère Robert comte de Dreux qui eftoit ung des greigneurs de l'oft du roy de France & que le roy amoit tres chierement traitta de paix entre lui & le duc fon frere & tant fift & pourchacza, alla & vint de l'un oft en l'autre qu'il accorda une trefve entr'eulx adurer pendant certain temps ouquel ilz devoient traitter d'appointement. Et affez toft apres fe tranfporterent de chacune partie à Angiers ouquel lieu ainfi que aucuns dient fut bonne & finalle paix entr'eulx accordée l'an de Noftre Seigneur mil II^CC^XXXII; & ainfi fe treuve il en unes chartres fur ce faittes dont la fentence eft telle que lefdittz roy & duc affembléement fermerent alliance par laquelle ilz promirent & jurerent l'un à l'autre f'entrefecourir à l'encontre de touz celz que l'un d'eulx vouldroient invader, fors & excepté Noftre Saint Pere le Pape & l'Eglife faintte de Dieu, car en ce cas vouldrent ilz de chacune partie faire refervacion. En figne de laquelle alliance celui duc Pierre comme fimple, fans le confeill, advis & confentement des barons de Bretaigne voult & octria que des lors en avant fon Parlement de Bretaigne fuft revolu & par appeau tiré ou Parlement de France en deux cas feullement, c'eft affavoir par denegacion de droit ou par faulx jugement & fentence inique donnée oudit Parlement de Bretaigne, jafoit ce que fes predeceffeurs les princes de Bretaigne n'euffent de couftume faire tel devoir aux roys de France. Toutesfoiz referva le duc touz fes droitz royaux, previleges, libertez & franchifes luy appartenans paravant cefte alliance. Et en oultre quita ledit duc tout le droit qui lui povait appartenir ou royaume de France par caufe de la fucceffion Robert de France fon pere. Et pour cefte caufe & la non raifonnable fubmiffion devantditte fut ledit Pierre des lors & dempuix furnommé Mauclerc; mais il femble lefdittes chartres eftre appocriffes pour ce que en ycelles eft dit ledit Pierre duc de Bretaigne eftre filz de Robert frere germain dudit roy faint Loys avecques lequel il fift laditte alliance, ce que ne fe peut accorder fcelon

les croniques de France; car ſcelon la teneur d'icelles Loys, filz Phelippe Auguſte & pere ſaint Loys, naſquit l'an de l'Incarnacion de Jheſu Xpriſt mil cent IIII^{XX}VII en la vigille de la Aſſumpcion Noſtre Dame, lequel ou XIIIe an de ſon aſge, ſavoir l'an mil II^{CC} print à femme Blanche, fille au roy de Caſtelle niepce du roy Jehan d'Angleterre, & XIIII ans apres Pierre Mauclerc qui ja eſtoit de grant aſge eſpouſa Alix la ducheſſe de Bretaigne & peu apres acompaigna ledit Loys en ſes guerres qu'il fiſt contre ledit roy Jehan d'Angleterre comme il eſt contenu cy deſſus plus plainement, ſi eſt impoſſible qu'il peut eſtre filz de Robert filz de icelui Loys & frere ſaint Loys, car ledit roy Loys n'eut que ung filz qui fuſt appellé par ce nom Robert lequel encore eſtoit plus jeune que le roy ſaint Loys & fut celui Robert comte d'Artoys.

Chapitre Cent onzieſme

¶ Du veaige que le duc Pierre de Bretaigne & les Françoys firent ouſtre mer & comme les Bretons prindrent une groſſe ville ſus les Sarraſins & des Françoys qui ainſi cuiderent faire & furent deſcomfitz & prins.



EMPUIX l'alliance davanditte faitte entre ledit roy Loys de France & le duc Pierre de Bretaigne regna celui Pierre en ſon païs paiſiblement & ſans eſtre troublé par aucun empeſchement de guerre. Pourquoy au quart an apres, ſavoir l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur mil II^{CC} trante ſeix, il ſe ſeigna de la croix & fit veu qu'il iroit ſecourir aux Xpriſtiens de la Terre ſaintte. Et adonc pour celle emprinſe excecuter notiffia ſon intencion à touz les nobles de Bretaigne

dont grant multitude à l'exemple de lui se croiserent ; & pour le acompaigner en celui veage & la devocion qu'ilz avoient de donner secours aux pouvres Xpristiens à l'encontre (1) des Sarrasins s'assemblerent en la cité de Saint-Mallo de laquelle ilz se partirent apres ce qu'ilz eurent leur navire appareillé & pourquis ce que leur sembla neccessaire pour si long voieage. Et leurs voilles habandonnées aux siffleis des vens nagerent par maints destours de mer tant qu'ilz furent arrivez à Egue-Morte. Et le duc partit de Rennes qui par plaine terre chevaucha & se adjoigny au comte Thibaud de Champaigne qui peu de temps devant avoit esté coronné roy de Navarre apres la mort son frere qui en avoit esté roy & qui decedé estoit sans heir de sa char ; lequel comte Thebaud pareillement avoit celui voyage emprins & avoit en sa route les comtes de Monfort & de Bar avecques la plus grant partie des barons de France qui touz assembléement chevaucherent jucques à Egue-Morte où l'excercite des Bretons les attendoit. Et comme ainsi furent touz ces pelerins assemblez, ilz se mirent en mer & leurs voilles aux vens estendirent moïennant la force desquelx & par les traittz de leurs avirons, des rames & des gouvernaux sillerent tellement que en assez brieff termme ilz arriverent au port d'Acre où ilz descendirent. Et illecques sejournerent longuement gens d'armes & archiers pour eulx reposer & tant qu'il tourna en ennuy au duc Pierre & à ses Bretons de leur longue demeure & de ce que tant avoient illec esté sans riens ouvrer qui leur tournast à proffit ne honneur ; & prindrent secretement leurs armes, puix se partirent par nuyt celéement sans le sceu du roy de Navarre, des comtes de Montfort & de Bar ne de quelconque autre franczois ; & toute celle nuyt chevaucherent vers une grosse cité forte & garnie où les Sarrasins habitoient. Et comme le duc approucha celle cité, il envoiea devant ses espies & courriers pour adviser & savoir l'estat & la maniere d'iceulx Sarrasins & quelle contenance ilz faisoient de bien deffendre & garder leur ville. Lesquelx espies & courriers quant ilz eurent advisé toutes ces choses s'en retournerent à l'ost des Bretons & au duc racomterent ce qu'ilz avoient trouvé. Et il ordonna adonc ses Bretons en aroy de combatre, puix au bien matin sitost que le

(1) Le scribe écrit « allencontre ».

jour apparu, approucha la ville devant laquelle il prefenta fes batailles & la fift affaillir fi vigoreufement que la refiftance des Sarrafins jafoit ce qu'ilz fe meiffent en deffence ne peut la cité preferver contre la fiere envaye des affaillans, car les Bretons rampaient contremont les tours & les murs d'icelle, les ungs par efchielles, les autres o cordes, & enfin ouvrerent tellement par leur proeffe qu'ilz entrerent dedans à force & du merveilleux numbre de Sarrafins que dedans ilz trouverent occirent la plus grant partie & les autres mirent en captivité ; puix apres faifirent touz les thefors, les richeffes & les avoirs de la cité & à l'oft des Franczois f'en retournerent chargiez fi habundaument que chacun en povait porter, & avecques eulx grant multitude de chietiffs. Quant Amauri le comte de Montfort, le comte de Bar, Anceau de l'Ifle, Richard de Chaumont & les autres barons franczois entendirent come les Bretons fans leur fceu & fans les appeller à leurs emprinfes avoient ouvré fi haultement, ilz furent moult defpitz & dollens que Bretons deuffent emporter la gloire de leur conquefte & de ce que ja f'eftoient tant avancez par envie murmurerent ; & cuidans ouvrer en femblable maniere que avoient fait lefdittz Bretons, une nuyt fe mirent à voye fans congié demander à nulz des chieffs de l'oft & chevaucherent toute celle nuyt armez jucques pres la cité de Gaze, penfens la fourprendre au defpourveu & la prendre à force; mais les habitans de celle cité furent advertiz de leur venue par leurs efpies que ilz avoient mifes aux champs; & pour ce prindrent ilz leurs armes & pour leur refifter vindrent en plain champ rencontrer les Franczois entre lefquels ilz fe ferirent à leur arriver par telle vertu qu'ilz les midrent à defconfiture & en occirent la plus grant part & le furplus lierent en ceps de fer & les retindrent prinfonniers. Là fut prins le comte Amauri de Montfort ; le comte de Bar y fut mort ou prins car dempuix il ne fut veu ; & les autres barons franczois furent comme dit eft menez en diverfes prinfons liez en fers à leur grant confufion fans ce que leur perte fuft plainte fors par bien peu de gens ; mais murmuroient ceulx de l'oft à l'encontre d'eulx difans que Noftre Seigneur avoit foufert celle chofe pour ce qu'ilz tendoienr plus à vaine gloire que à la delivrance & augmentacion de la Terre fainte. Et peu de temps apres arriva en l'oft des Xpriftiens le comte de Cornouaille frere du roy d'Angleterre lequel delivra

le comte Amaury de Montfort & les autres prinſonniers franczois de la detencion des Sarraſins. Apres la redempcion deſqueulx ſ'entreacompaignerent touz les princes de l'oſt xpriſtian, c'eſt à ſavoir le roy Thebaud de Navarre, le duc Pierre de Bretaigne, le comte de Cornouaille & celui de Montfort & touz enſemble allerent en Jheruſalem par ſauf conduit viſiter le Saint Sepulcre & faire leur pelerinage ; apres lequel ilz ſ'en retournerent en leurs contrées ſans autre choſe ouvrer pour celle foiz au recouvrement de la Terre ſaintte. Et à leur retour mourut à Romme de flux de ventre le comte Amauri de Montfort lequel fut enſeveli à grant honneur ou mouſtier des appoſtres ſaint Pierre et ſaint Paul. L'an mil II^{cc}XXXVI fut fait le mariage de Yolend, fille du duc Pierre de Bretaigne, & de Hugues, filz au comte de la Marche & luy fut attournée toute Painthevre (exepté) Jugon.

Chapitre Cent douziesme

¶ Du duc Jehan de Bretaigne ſeurnommé Comte roux & comme il print à femme madame Blanche fille du roy Thibaud de Navarre & de leur lignée.



Après le retour de celuy voyage de oultremer ne tint plus ledit Pierre ſournommé Mauclerc ſeigneurie ſur Bretons, car pour ce que Jehan ſon filz ſeurnommé Comte roux qu'il avoit de la ducheſſe Alix ſa femme par cauſe de laquelle la duché de Bretaigne deppendoit eſtoit lors en aſge convenable, les barons lui firent homage & le receurent à duc de Bretaigne ; & fut celle recepcion à Rennes

l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur mil deux cens XXXVII; ouquel an celui Jehan le Roux duc de Bretaigne & comte de Richemont eſpouſa en laditte cité de Rennes madamme Blanche de Navarre fille du devant nommé Thebaud roy de Navarre, de Champaigne & de Brie, comte pallatin ; & avoit le duc Pierre, pére dudit Jehan, ce mariage traitté pendant le voieage que l'an precedent ilz avoient fait enſemble en Jheruſalem comme dit eſt Et en celui an ès tierces nonnes de febvrier fut fondée l'abbaye de Saint-Aubin de l'ordre de ſaint Bernard par le comte de Peintheivre. Dempuix la recepcion du Comte roux ne fiſt le duc Pierre Mauclerc son pere en Bretaigne longue demeure mais ſ'en retourna en ſa comté de Brenne en laquelle il ſe tint tant comme il veſquit & enfin termina ſes jours & y fut enſepulturé. L'an de grâce mil II^cc^ trante neuff ès quartes nonnes de janvier, le mardi ès octaves des Innocens naſquit au Succenio Jehan le filz premier né du duc Jehan ſournommé le Roux comte de Richemont & de madame Blanche de Navarre ſa femme & eurent ceulx duc & ducheſſe pluſeurs autres enffens deſquelx les noms enſuyvent, c'eſt aſſavoir : Pierre le ſegond filz qui naſquit à Chaſteaulin ès ſecondes nonnes de avrill le mardi apres la Reſurrection Noſtre Seigneur l'an mil deux cens XLI ; & deux ans apres, ſavoir l'an mil II^cc^XLIII fut née au Succenio Alix leur premiere fille le dimanche apres la feſte ſaint Barnabé en la VIIIe yde de juign ; l'an mil deux cens quarante cinq fut né Thibaud leur tiers filz qui mourut jeune & fut enſepulturé en l'abbaye de Saint Gildas de Ruys ; l'an enſuivant mil II^cc^XLVI le vendredi vigille ſaint Martin en la quinte yde de novembre naſquit leur quart filz qui ſemblablement fut appellé Thibaud ; l'an mil deux cens XLVIII fut née Alienor, leur ſeconde fille laquelle ne veſquit pas longuement, ains mourut jeune & fut enſepulturée à Saint Gildas de Ruys pres Thibaud, ſon frere; l'an mil deux cens quarante & neuff le jour de la tranſlacion ſaint Nicollas ès ſecondes ydes de may fut né Nicollas leur filz cinquieſme & eſtoit en celuy an laditte feſte au dimanche; & l'an mil II^cc^LI le lundi apres la feſte de Noſtre Dame de mars fut né Robert leur filz ſeixieſme. Toute ſa vie regna le duc Jehan ſeurnommé Comte roux paiſiblement & ſans aucune turbacion de guerre par les eſtrangiers; mais en l'an mil deux cens LVII ſ'eſmeut diſcorde entre lui & ſes barons de Bretaigne pour

aucunes differences qui entr'eulx ſe trouverent; à l'occaſion de laquelle diſcorde celui duc Jehan emprint guerre à l'encontre d'aucuns d'iceulx & deſtruiſit celui de Lanvaux pour ce que à ſes editz ne voulloit du tout obeir; les terres & ſeigneuries duquel il confiſcqua & adjoigny à ſon demainne de Bretaigne & partie en diſtribua à ſes chevaliers qui le ſervoient dilligeaument; auxi conquiſt ledit Comte roux la vicomté de Leon avecques toutes ſes preeminances; ſavoir les brix & les brieffs de la mer, quelles choſes appartenoient de anxienneté audit vicomté par cauſe du don que jadis en avoit fait le roy Audroen de Bretaigne à ung de ſes predeceſſeurs de laditte vicomté; mais pas ne la eut le duc par confiſcacion ainſi que la terre du ſire de Lanvaulx, ains en poiea audit vicomte certaine ſomme de deniers deſquelx il ſe tint à content; & meſmement acquiſt le comte roux la ville de Dinan & les pays d'environ & les adjoignit avecques ſondit demaine par argent qu'il bailla. Et oudit an mil II^{cc}LVII fut la plus grant part d'icelle ville de Dinan bruſlée. Ceſtui duc Jehan a merveilles ama le deduit de la chace & à touz faittz honnorables que noble corage doit deſirer & à quoy il affiert à ung hault prince ſ'emploïer ſe voult il en ſon temps deduire; & fiſt en Bretaigne environner de haulx murs & de groſſes pierres pluſeurs foreſtz remplies d'eſtangs & de ſources vives & en iceulx fiſt mettre & enclorre foiſon de cerffs, de biſches & de dains leſqueulx il fiſt nourrir & garder ſougneuſement. Il fuſt cruel envers ſes hommes & ſubgitz qui vers lui meſprenoient & ſouffrir leur faiſoit pugnicion manifeſte; mais à honnorer Dieu & Saintte Egliſe eſtoit il touzjours ententiff. Si fiſt en ſon temps ediffier l'abbaye de Prieres, laquelle il fonda & dota de grans revenues & poſſeſſions & en icelle inſtitua pluſeurs nobles religieux de l'ordre de ſaint Bernard affin qu'ilz priaſſent pour ſon âme, & fut laditte fundacion l'an de Noſtre Seigneur mil II^{cc}LIIII. Et en celui an madame Blanche de Navarre ſa femme fiſt ediffier l'abbaye des monialles de la Joye Noſtre Damme ſiſe pres la ville de Hannebont à laquelle elle aſſigna ſemblablement pluſeurs devoirs pour ſubſtenter les dames & miniſtres d'icelui lieu ès temps advenir. Et oultre funda celle dame Blanche de Navarre, ducheſſe de Bretaigne en celui an le monaſtere des Jacobins de Kemperlé & fiſt leur egliſe notablement (conſtrure).

Chapitre Cent treiziesme

¶ *Comme monseigneur Jehan de Bretaigne, comte de Richemont, filz ainsné du Comte roux, alla à ost oultre mer en la compaignie du roy Loys de France & du roy Thibaud de Navarre, son ayeul.*



E temps pendant que ainsi regnoit le duc Jehan de Bretaigne seurnommé Comte roux en paix transquille acreut grandement tant en grandeur de corps comme de science Jehan son filz premier né, comte de Richemont & devint homme parfait, constant & corageux. Et l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II^cc^LXI par le conseill de ses parens espousa Madame Beatrix, fille du roy Henri d'Angleterre dont les nopces furent celebrées en la cité de Saint Mallo à grant sollempnité des barons & autres seigneurs de Bretaigne; & en icelle dame Beatrix engendra ledit comte Jehan de Richemont assez tost apres ung filz qui nasquit ès VIIIes kalendes d'aougst l'an mil II^cc^LXII & fut appellé Artur; & en celui an advint grant tempeste en Bretaigne. L'an de grâce mil II^cc^ LXIX icelui monseigneur Jehan de Bretaigne comte de Richemond estant lors ou XXXIe an de son asge, comme prince de noble affaire qui oiseux ne voulloit demourer & qui n'avoit nulz contraires qui l'empeschassent par guerre ne autrement proposa mener & conduire grant excercite de Bretons sur les Sarrasins qui occupoient la saintte terre en la compaignie du roy Loys de France lequel lors avoit emprins celui voieage la seconde foiz & y menoit Phelippe son ainsné filz, Jehan Tristant comte d'Annevers & Pierre comte d'Alenczon ses deux autres filz, son neveu Robert comte d'Artoys, filz Robert son frere, lequel il avoit perdu au premier voieage qu'il fist en laditte saintte terre. Mesmement alloit en celui veage Thebaud, le roy de Navarre, comte

de Champaigne & de Brie duquel a esté parlé dessus qui aultresfoiz avoit fait celui veage avecques le duc Pierre Mauclerc de Bretaigne; & estoit celui roy de Navarre aïeul d'icelui Jehan de Bretaigne, comte de Richemont, pere de la duchesse Blanche sa mere. Si fist adonc le comte de Richemont grant assemblée de gens d'armes pour excecuter son propos & celui veage faire, & fist des divers pors de Bretaigne grant navire assembler & mettre en une flote en ung havre pres le chasteau de Succenio. Et apres ce qu'il eut ordonné toutes ces choses & deuement equippé son navire ainsi qu'il appartenoit, il meut du Succenio le mecredi des feres de Pasques ès dixiesmes kalendes d'avrill mil II^{CC} soixante neuf & chevaucha atout son ost jucques au rivages de la mer où estoient ses neffs ancrées & jucques à ce lieu le conduisirent le duc son pere, la duchesse sa mere, madame Beatrix d'Angleterre sa femme avecques grant compagnie de prelaz, barons & autres seigneurs & dammes de Bretaigne; & illecques print congié ledit comte de Richemont du duc son pere, de la duchesse sa mere, de sa femme & des autres seigneurs & dames qui là estoient en grant habundance de lairmes; puix se mist en mer atout sa route & fist les ancres & ses voilles lever au vent par quoy son navire s'espandi au large de la mer & en peu de heure esllongnerent les rivages de Bretaigne & en ceste maniere sillerent tellement jours & nuytz sans cesser que en brieff termme arriverent à Aigues Mortes où ja estoit le roy de France atout son excercite franczois qui n'attendoit fors leur venue. Et lorsque ensemble furent joigns les osts de France & de Bretaigne ilz appointerent leur navire dont ilz avoient grant numbre, puix partirent d'Aigues Morte[s] & nagerent par la haulte mer sur laquelle ilz souffrirent plusieurs mesaises par les estourbeillons des vents forcennez qui la demenoient par grans ondes; mais neantmoins celui tempestueux orrage arriverent ilz au port de Castre où ilz sejournerent aucuns jours pour soy reposer & reffroischir; & apres brieff sejour d'illec se departirent & nagerent tant que en Auffricque davant Cartage leurs neffs arriverent. Si est celle Cartage celle de laquelle il est fait mencion ou [XIIIe] chappittre de la premiere partie de ceste compillacion que Dido, la fille du roy Bellus qui de Eneas fut amoreuse funda & fist edifficr; mais en celui temps que les Romains par leur proesse & industrie d'armes seigneurirent

ſur tout le monde elle fut ramenée en cendre par ung de leurs conſulz appellé Scipion qui pour celle cauſe fut ſeurnomé l'Affrican ; apres laquelle deſtrucion les Affricains dempuix ediffierent celui chaſtel qu'ilz appellerent par ce nom Cartage.

Chapitre Cent quatorzieſme

Comme le roy ſaint Loys mourut oultre mer ; des grans meſaiſes que l'oſt xpriſtian y endura & comme le roy de Thunes ſe ſubmiſt aux Xpriſtians & de leur retour.



UANT les Franczois & Bretons furent arrivez devant celui chaſtel de Cartage leurs princes par le conſeill de leurs mariniers leur comanderent l'aſſaillir pour quoy adonc ilz prindrent leurs armes & commencerent aſſaillir vigoreuſement ; contre leſquelx lors ſe ordonnerent en bataille grant multitude de Sarraſins cuidans celui chaſtel deffendre ; mais la plus grant part de eulx furent occis par les Xpriſtiens & les autres tournerent en fuitte. Et apres celle deſconfiture recommencerent les Xpriſtiens l'aſſault dur & perilleux & pour les enclos importable, car ilz ne peurent reſiſter aux aſſaillans ; ains entrerent les Xpriſtiens à force dedans & occirent touz ceulx qu'ilz y trouverent. Adonc entrerent en Cartaige le roy Loys de France & les autres princes de l'oſt xpriſtien leſquelx ſejournerent en ce lieu longuement ſans riens faire fors reſiſter aux Sarraſins qui par pluſeurs foiz leur vindrent courir ſeure & à la foiz les domagerent autres foiz furent domagez ainſi que ſouventes foiz advient en fait de guerre. Et cependant ſeurvint une cor-

rupcion de aïr qui à plufeurs des gens de l'oft de touz eftas fift la vie finer & par elle moururent Jehan Triftant comte d'Annevers filz du roy Loys & ung cardinal appellé Simon legat du Saint Siege apoftolicque. Et mefmement print audit roy Loys ung flux de ventre & une fieuvre greveufe dont il acoufcha mallade & trefpaffa de ceft mortel fecle à la vie pardurable oudit chaftel de Cartage l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur mil deux cens foixante dix, le landemain de la fefte faint Berthelemey appoftre. A celle propre heure que ledit Loys roy de France rendit l'efprit arriva en l'oft des Xpriftiens Charle de France roy de Sicille fon frere lequel peu de temps paravant avoit occuppé le royaume de Sicille & venoit o grant compaignie au fecours du roy Loys, fon frere, à l'encontre des Sarrafins ; mais quant il entendi la novelle de fa mort, il fut trifte & doloreux oultre mefure. Mais neantmoins ces chofes prindrent Phelippe l'ainfné filz du roy Loys de France qui decedé eftoit, icelui Charle de France roy de Sicille, Thibaud le roy de Navarre & monfeigneur Jehan, filz du duc de Bretaigne comte de Richemont la cure de conduire la guerre à l'encontre des payens & devant Thune menerent leur excercite à l'encontre defquelx les Sarrafins par plufeurs foiz yffirent en bataille; mais touzjours eftoient à fuir contrains ; & entre aultres comme à l'une foiz le roy de Thune eut affemblé infinie multitude de Sarrafins & rappellées de toutes pars fes forces, il fe vint combatre aux Xpriftiens efperans les chacer & fa cité en delivrer ; mais ilz en eurent cognoeffance & furent pourveuz contre leur venue, fi receurent le roy de Thunes & les fiens à pointes de glayves & les combatirent fi vertueufement qu'ilz les conftreignirent à fuir & pour reffuge occupper les fommités des haultes montaignes & les lieux inhabitez des forefts & defers ; & perdi celui roy de Thunes fes tentes & paveillons qui furent faifies par les Xpriftiens, lefquelx les embraferent avecques merveilleux numbre de Sarrafins mallades qui dedans eftoient demourez mais ilz retindrent à foy les vivres & provifions que dedans ilz trouverent. Adonc f'efforcza de plus en plus en l'oft des Xpriftiens la peftillance par la corrupcion de l'eir qui à merveilles eftoit envenimé & tellement que les plufeurs mouroient de mort foubdaine en l'oft des Xpriftiens ; mais f'il[z] eftoient grandement affligez par celle peftillence, les Sarrafins leurs adverfaires ne l'eftoient pas moins,

ains mouroient à milliers & tant que ceulx qui vivoient ne povaient fournir à donner aux mors ſepulture ; quelle choſe voyeant le roy de Thune, conſiderant auſſi le grant appareill des engins que les Xpriſtiens avoient drecez contre ſa cité de Thunes pour quoy il doubtoit tres fort ſe eſſoyea trouver concordance de paix ; & pour icelle impetrer envoiea ſes meſſages pardevers les princes de l'oſt xpriſtien par leſquelx il leur offrit poïer touz les traittz & deſpens qu'ilz avoient faiz en ce veage & que il rendroit tribut au roy Charles de Sicille de ſa cité & de ſon royaume de Thunes & au ſeurplus delivreroit & laiſſeroit aller quittement touz les prinſonniers xpriſtiens qu'il tenoit chietifs ; leſquelles offres faittes par celuy roy de Thunes ne vouldrent leſdittz princes reffuſer ains avecques meure deliberacion & conſiderans que la peſte de jour en autre diminuoit leur oſt, lui octrierent treves de dix ans par les condicions deſſuſdittes ; & apres ce que elles furent jurées des princes de chacune partie ſe partirent du port de Cartage Phelippe filz Loys roy de France & la royne ſa femme, le roy Thibaud de Navarre & les autres ſeigneurs de l'oſt françoys & ſe mirent ſur mer pour retourner en leurs contrées. Mais quant ilz furent ſur la haulte mer ſ'eſleva entr'eulx ſoubdainement ung tempeſtueux orage & commencza l'air à obſcurer & les tonnairres parmy l'air à donner terribles eſcroiſtz ; les eſteurbuillons des vents furieux ſi orriblement demenerent les haultes undes de la mer enflée que les neffs faiſoient l'une contre l'autre aſſembler tres durement & par leurs heurtemens briſer & rompre & ne leur eurent leurs avirons ne gouvernaux que dix ouyct groſſes neffs plainnes de chevaliers & de richeſſes ne feuſſent briſées & ſubmergées en mer. Et à ce retour mourut à Trappes Thibaud le roy de Navarre comte de Champaigne & de Brie & fut apporté à enterrer à Provins en Brie.

Chapitre Cent quinziesme

¶ Comme Edouart le filz ainsné du roy Henri d'Angleterre & le comte de Richemont son serourge apres le departement des Françoys deffendirent Accre & furent en Jherusalem & de leur retour & de la mort du duc Jehan de Bretaigne & de sa duchesse sa femme.



Au siege de Thunes estoit allé Edouart le filz ainsné du roy Henry d'Angleterre acompaigné de grant nombre de chevalliers angloys pour conforter l'ost des xpristiens; mais la paix estoit desja jurée entr'eulx & les Sarrasins au temps qu'il y arriva; si ne s'en voult retourner en Angleterre combien qu'il veist l'ost de France desemparer jucques à ce que tout premierement il eust visité le Saint Sepulcre & fourni son pelerinage. Pour quoy adonc s'entreacompaignerent ledit Edouart & monseigneur Jehan de Bretaigne comte de Richemont lequel avoit espousée madame Beatrix d'Angleterre seur dudit Edouart car il avoit ce mesme vouloir de aller en Jherusalem & au Saint Sepulcre avant son retour. Si se mirent ensemble sus mer en compaignie de touz leurs chevaliers & en brieff temps allerent descendre au port de Acre où ilz furent recuilliz tres honnorablement par les habitans de la cité; en laquelle sejournerent ces deux princes & leurs gens environ l'espace d'un an & par grant hardement la deffendirent contre les assaulx des mescreans qui sur eulx venoient cothidiennement. Mais cependant mourut le roy Henry d'Angleterre pere dudit Edouart; pour quoy les seigneurs anglois le manderent qu'il retournast en son pays affin qu'il fust establi en son siege. Et pour ceste chose partirent d'Acre lesdittz Edouart d'Angleterre & le comte de Richemont son sourrourge & allerent en Jherusalem & au Saint Sepulcre par saufconduit; puix s'en revindrent par navire en

leurs contrées dont les xpriftiens de Acre furent tres dolens; mais neceffité contreignoit lefdittz princes à ce partement faire, c'eft affavoir Edouart d'Angleterre pour recevoir fon facre & eftre coronné roy & le comte de Richemont & fes Bretons pour ce qu'ilz n'avoient affez povoir à refifter contre les Sarrafins, obftant la diminucion qui en leur oft eftoit pour le retour dudit Edouart. A grant joye retourna le comte de Richemont en Bretaigne & fut le duc Jehan fon pere moult joyeux de fon advenement; & auffi furent madame Blanche de Navarre, fa mere, & madame Beatrix d'Angleterre fa femme & generalment touz les nobles & le peuple de Bretaigne le monftrerent joyeux femblant. Si avoit ledit comte de Richemont amené d'oultre mer du Mont du Carme deux carmeliftes homes tres religieux & grandement inftruiz en leur ordre, lefquelx il collocqua à Plermel & illec leur fift ediffier ung monaftere de grant euvre lequel il funda & dotta & eft le premier college de celle ordre qui premierement fut fondé en ceftes parties. Et d'autre part ediffia madame Beatrix d'Angleterre fa femme l'églife des Freres Mineurs de Londres laquelle elle fift conftruire de euvre merveilleux, puix trefpaffa l'an de Noftre Seigneur mil II^CC^LXXVII ès kalendes d'avrill & fut oudit mouftier enfevelie. Si avoit monfeigneur Jehan de Bretaigne fon mari d'elle outre le devantdit Artur ung aultre filz appellé Jehan & une fille nomée Blanche; & fut la comté de Richemont audit Jehan affignée par fon pere, & icelle comté obtint & poffida celui Jehan jucques à ce qu'il fut prins par les Efcos en la maniere qu'il fera dit cy apres. Et Blanche la fille du devantdit Jehan comte de Richemont & dempuix duc de Bretaigne efpoufa Phelippe filz ainfné de Robert, comte d'Artois, neveu du roy faint Loys & coufin germain du roy Phelippe le Bel de France. Et en icelle Blanche engendra ledit Phelippe deux filz & deux filles; defquelx filz l'ainfné fut appellé Robert & de lui fera parlé cy apres, & le puifné fut nommé Phelippe; l'ainfnée des filles qui eftoit appellée Margarite fut mariée à Loys comte d'Evreux, frere Phelippe le Bel, roy de France, & l'autre à Gathe, le filz Remond Bernard comte de Tholoufe. L'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur mil deux cens IIII^XX & IIII qui fut fept ans apres la mort de la deffufditte damme, madame Beatrix de Angleterre comteffe de Richemont mourut : auffi madame Blanche

de Navarre, ducheſſe de Bretaigne en la tour Hele ſur l'eſtanc de Ploeroy es octabes ſaint Dominique, & en la vigille de l'Aſcencion de la glorieuſe Vierge Marie fut enſepulturée à Hannebont en l'abbaye de la Joye Noſtre Dame qu'elle avoit en ſon temps fondée & fait edifﬁer. En celui an ès octabes des Innocens fiſt ung vent vehement qui par ſon ſiffleis terrible deſracina les gros arbres en maints lieux & par ſon forcennage furent maintes neffs ès divers ports de Bretaigne entre les flots de la mer ſubmergées. L'an de Noſtre Seigneur mil II^{CC}IIII^{XX}VI treſpaſſa le duc Jehan de Bretaigne ſeurnommé comte roux en la vigille ſaint Denix & fut ſon corps porté ſolempnelment par les prelas & barrons de Bretaigne jucques en l'abbaye de Prieres qu'il avoit en ſon temps fundée & en laquelle il fut à grant honneur mis en ſepulture; ſur la foſſe duquel fut collocqué ung tombeau precieux d'or, d'argent & de pierres tres riches & à l'environ petites ymages d'argent ouvrées ſubtillement avecques l'epitaphe qui enſuiſt :

L'EPITAPHE DU COMTE ROUX

Hic jacet in annis Dux quinquaginta Britannis.
Dextera robuſta fuit, ejus forma venuſta.
H.c loca fundavit; prudens hoſtes ſuperavit.
Pervigili cura juſte duplans ſua jura
Hic fidei cultor, ſcelerum juſtiſſimus ultor
Pauperes ac miſeri ſceleris, deffenſio cleri
Paciffcans gentem domuit quemque tumentem.
Anno milleno bis centum ſex octuageno
Sub dena luce, citra ſolempnia, luce
Migravit iſte. Tecum ſine fine ſit iſte. Amen.

Chapitre Cent seiziesme

Du duc Jehan de Bretaigne, filz du comte roux, & comme le comte Jehan de Richemont son filz fut prins en Angleterre par les Escots.



APRÈS le trespassement du duc Jehan seurnommé le Roux saisit Jehan son filz la duché de Bretaigne au gouvernement de laquelle il ne se traitta pas moins loablement que son pere, car les barons de Bretaigne ses subgiz desqueulx il receut les hommaiges en la cité de Rennes l'an mil II^cc IIII^xx & VII maintint en union & iceulx avecques son aultre peuple traitta si debonnairement que oncques à nul ne donna matere de dolloir. Et en son temps, principallement au commencement de son regne eut en Bretaigne de touz biens si fertille habundence que la mine venalle de seille, mesure de Jugon, fut donnée pour la summe de cinq soulz monnoye de Bretaigne. Cestui duc Jehan maintes foiz assembla son parlement & o la deliberacion de ses barons & des autres estas de son pays institua plusieurs loys nouvellement, & corrigea en son temps l'Assise du comte Geffroy. Au temps de cestui Jehan fleurissoit home digne de memoire Yves Hœlori, presbtre du diocese de Triguer extrait & procréé de nobles parens & de legitime mariage ; lequel Yves estoit sages clerc & bien lettré & fut premierement official de l'archediacre de Rennes & en apres de Allain & Geffroy evesques de Triguer, ès quelx offices il se porta sainctement & justement en rendant à chacun justice sans faveur pour difference de personne & de toutes ses forces reduisoit à paix & concorde les pledoyeans & ceulx qui avoient entr'eulx discencion ; pour laquelle chose il fut appellé communement advocat des pouvres & miserables personnes. Et l'an de Nostre Seigneur

mil III^{CC} & troys en ſon manoir de Kermartin ſur ung petit de paille contre terre à ung dimanche à l'aube du jour rendit l'eſprit au Creatour ainſi comme ſ'il ſe adonnaſt à ung legier dormir & fut ſon corps enſepulturé en l'egliſe Saint Tugdual, cathedralle du dioceſe de Lantriguer; à l'interceſſion duquel durant le temps qu'il fut en vie & dempuix ſon deceix Noſtre Seigneur a demonſtré pluſeurs infinies miracles. Durant le regne du duc Jehan de Bretaigne, filz du duc Jehan ſeurnommé Comte roux demouroit Jehan ſon filz en Angleterre en la comté de Richemont que ſon pere lui avoit aſſignée de laquelle il jouiſſoit paiſiblement; & moult l'amoit le roy Edouart d'Angleterre ſon oncle. Si advint que cependant ſ'eſmeut guerre tres forte entre les Angloys & les Eſcots & envayt le roy Edouart d'Angleterre le royaume d'Eſcoce ſus Robert de Bruz qui roy en eſtoit, & en icelui fiſt ſi grant & ſi merveilleuſe deſtruccion que les Eſcots pour ſa fierté eſchiver occuperent les lieux deſers & les foreſtz umbragé[é]s & non habitées ; en la compagnie duquel Edouart à celle choſe faire fut touſjours preſent le comte Jehan de Richemont qui moult grandement y ouvra par ſa proeſſe ; mais comme ainſi eut le roy Angloys ceulx Eſcots par divers lieux eſpanduz ſi que nul ne ſe tiroit au devant pour luy contrarier, il penſa de ſ'en retourner & vers Angleterre achemina ſon excercite. A ſon retour ſe logea le roy Edouart pres une montaigne appellée Bracquemaire; & le comte de Richemont qui conduiſoit la greigneur partie de ſon oſt print logeis en une abbaye qui ſiet jouxte celle montaigne ; & pour ce qu'ilz eſtoient en la marche d'Angleterre & avoient eſlongné les Eſcots leurs ennemis par l'eſpace de XXIIII lieues, le roy Edouart donna congié aux gens d'armes de ſon oſt pour ce qu'il cuidoit illec eſtre aſſeur & que leſdittz Eſcotz jamais ne ſe y tranſportaſſent ; mais ſitoſt qu'ilz entendirent la nouvelle de la demeure qu'il faiſoit pres Blacquemaire, ilz ſ'aſſemblerent infinie multitude qui comme gent forcennée & entalentez de venger l'injure leur faitte par leſditz Angloys ſourvindrent ſoubdainement en laditte abbaye où eſtoient logez ledit comte de Richemont & ſes gens avecques le ſire de Sully & les ſeurprindrent ainſi qu'ilz eſtoient à table aſſis pour leur reffection prendre. Lors fut dit au comte de Richemont, au ſire de Sully comme ilz eſtoient d'Eſcots avironnez qui ſur eulx eſtoient venuz à main armée ; laquelle

chofe à paine peurent ilz croire, mais neantmoins faifirent ils leurs armes & pour réfifter aufditz Efcotz fe ordonnerent à ung pas qu'ilz vouldrent à l'encontre d'eulx deffendre & de premiere venue vigoreufement fe deffendirent & livrerent à mort plufeurs Efcots; mais finablement pour la grant multitude de leurs adverfaires qui fur eulx feurvindrent, il convint qu'ilz rendeiffent celui pas ou autrement toute leur compaignie euft efté defconfite & mife à mort. Et quant le roy d'Angleterre qui pres d'illec joufte la montaigne fejournoit entendit la nouvelle de la venue des Efcotz & comme ja ilz avoient le comte de Richemont & fa gent defconfite pour ce que peu de gens avoit il, fe parti ignelement de ce lieu & adreffa fa fuitte vers ung fort chaftel ouquel il fe mift à reffuge & par cefte maniere fe fauva des mains des Efcots, mais le comte de Richemont & le fire de Sully furent enmenez prinfoniers en Efcoce. Si fut dempuix ledit fire de Sully delivré de la detencion de Robert de Bruz roy d'Efcoffe à la priere de la royne de France; mais oncques ne voult en fon temps delivrer monfeigneur Jehan de Bretaigne comte de Richemont. Et dient les Cronicques de France que icelui comte de Richemont & le fire de Sully eftoient allez en ambaffade de par le roy de France vers le roy Edouart d'Angleterre & que ce fut long temps apres le regne du duc Jehan de Bretaigne, pere dudit comte de Richemont, c'eft affavoir l'an mil troys cens vingt & deux. Apres la prinfe des deffufdittz comte de Richemont & fire de Sully fut dit au roy Edouart d'Angleterre que ung chevallier anglois appellé meffire André Kaerleel avoit efté caufe de celle traïfon & qu'il avoit enmenez les Efcots à Blacquemaire; pour quoy il fift prendre & atacher aux queux de quatre rouxins, puix le fift effondrer & fes boueaux & entrailles devant lui gitter en ung feu ardant; pour luy fut la tefte coppée & fut fon corps pendu par les efpaulles au gibet des larrons; & apres en fut defpendu & mis en quatre quartiers qui furent portez aux quatre maiftreffes citez d'Angleterre & le chieff fut fichié en une lance & mis fur la Tour de Londres.

Chapitre Cent dix-septiesme

Comme le duc Jehan de Bretaigne alla à Romme en pelerinage & comme à son retour il mourut à Lyon sur le Rosne; & de Artur son filz qui fut duc de Bretaigne & de ses mariages.



AINSI demoura le comte de Richemont prinsonnier par long temps en Escosse parce que Robert de Bruz qui roy en estoit ne l'osa delivrer pour doubtte qu'il feist par apres sus lui nouvelle emprinse, car il le cognoessoit chevallereux. Mais le duc son pere en son pays demoura paisiblement qui en l'ouyttiesme an de son regne qui estoit l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil III^{CC} & cinq, se disposa aller à Rome visiter les saintts appostres; & pour ce faire oudit an partit de Bretaigne o notable compaignie des barons & autres nobles de son pays, & tant esploitta par ses journées que il arriva à la cité de Rome. Si se transporta au moustier Saint Pierre & Saint Poul, ausqueulx il fist son oraison moult devotement & les presenta de tres precieux dons; puix se parti de la cité quant il y eut sejourné aucuns jours & se mist à voye pour retourner en Bretaigne; mais cependant trespassa Benedic pape cent IIII^{XX}XIXe apres lequel fut esleu Clement le quint qui present le roy Phelippe de France & ses deux freres le comte de Valloys & Loys le comte d'Evreux, Jehan duc de Bretaigne & moult d'autres princes, ducs, comtes, barons & chevalliers, cardinaulx, archevesques & abbez, en la cité de Lion sus le Rosne fut sacré & coronné du diadesme papal. Et adonc pour la tres grant multitude du peuple qui en la cité estoit assemblé à ce sacre regarder monterent pluseurs sur ung mur vieill & ruineux & advint que ainsi que ledit Clement pape chevauchoit par la cité & que les princes devantdittz à grans tourbes le suivoient, par for-

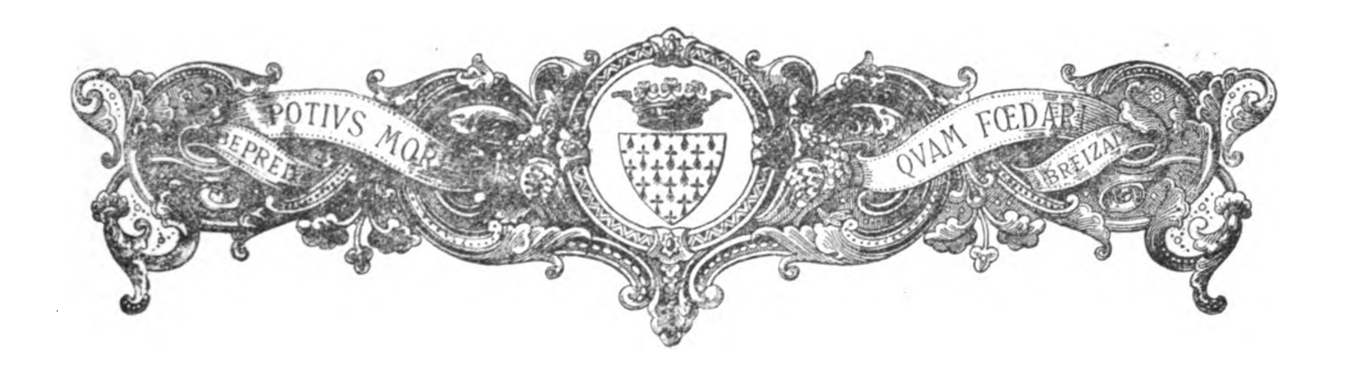
tune trebucha le mur deſſurdit pour la charge des gens qui deſſus eſtoient dont les groſſes & peſantes pierres cheurent ſur le duc Jehan de Bretaigne qui lui & aucuns autres nobles à mort accravanterent. Pour laquelle mort trop ſoubdainne & impourveue furent le roy de France & les autres princes aſſiſtans tres doloreux & par regrait faiſoient piteuſes & lamentables complaintes; mais ſur touz aultres furent ſes gens triſtes & penciffs oultre meſure & en demenant piteux regretz ambaſmerent & atournerent ſon corps tres honnorablement; puix ſe acheminerent pour l'apporter en Bretaigne & lui doner ſepulture. A l'encontre duquel allerent adonc les prelas & barons de Bretaigne qui la nouvelle de ſa mort avoient entendue & o notable compaignie le conduirent à Plermel ou mouſtier des Carmes qu'il avoit en ſon temps fondé & en ce lieu le enſepulturerent le jeudi ès octabes de la feſte ſaint Martin d'iver l'an deſſuſdit mil III^{cc} & cinq. Et adonc ſe tranſporta Artur, filz ainſné d'icelui Jehan ſecond de ce nom à la cité de Rennes pour faire les ſermens aux gens des troys eſtas de Bretaigne, ainſi que les ducs & princes bretons ont de couſtume faire & auſſi pour recevoir d'eulx les feaultez & hommages & y fut la recepcion faitte l'an deſſuſdit & ſa feſte à grant honneur ſolempniſée. Ceſtui duc Artur au vivant du duc ſon pere avoit eſpouſée Beatrix, fille ſeulle & heritiere de noble prince & en armes expert Guion, lors vicomte de Limoges, en laquelle il engendra deux fils dont l'ainſné fut appellé Jehan & le puiſné Guion qui lui ſuccederent apres ſa mort ainſi comme il ſera dit cy apres. Et apres la mort d'icelle dame Beatrix, vicomteſſe de Limoges, eſpouſa le duc Artur la fille au comte Amauri de Monfort qui poſſidoit icelle comté par droit heritel, en laquelle il engendra ung filz qui ſemblablement fut appellé Jehan, duquel & de ſa poſtérité qui vint à poſſider le duché de Bretaigne ſera cy apres en l'iſtoire au long determiné; & oultre eut le duc Artur de celle dame comteſſe de Montfort quatre filles, deſquelles l'ainſnée fut mariéee au comte de Bar, la ſeconde appellée Beatrix au ſire de Laval, la tierce nommée Alix au comte de Vandoſme, & la quarte fut nonnain de Poiſſy.


A MA VIE

OBSERVATIONS

SUR LES

QUATRE-VINGT-DEUX PREMIERS CHAPITRES DU LIVRE III



OBSERVATIONS

SUR LES

QUATRE-VINGT-DEUX PREMIERS CHAPITRES DU LIVRE III

Ces chapitres sont dans l'œuvre de Le Baud ceux qui appellent le plus de réserves. Il suffit de les comparer aux ouvrages désormais classiques de dom Lobineau et de M. de la Borderie pour se rendre compte de la part considérable d'erreurs et même de fables qu'ils contiennent. C'est d'ailleurs la période la plus obscure de notre histoire, et celle qui depuis quelque temps a été la plus renouvelée. Mgr Duchesne, MM. Joseph Loth, Ferdinand Lot, Duine, Levillain, André Oheix, Latouche, Fawtier, etc..., ont repris de nombreuses questions que l'on avait pu croire un moment definitivement tranchées par M. de la Borderie. Il faut donc tenir compte dans une très large mesure de leurs travaux quand on cherche à dresser l'inventaire des

résultats acquis. Deux études notamment sont tout à fait hors de pair, les *Noms des Saints bretons* de M. Loth (Paris 1910) et le *Memento des Sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, de M. Duine (Rennes 1918).

I

Le Baud ignore naturellement tout ce que l'archéologie préhistorique nous permet d'entrevoir aujourd'hui sur les premiers siècles de l'Armorique. Aucun travail d'ensemble n'a encore été consacré, à ma connaissance, aux résultats des fouilles poursuivies chez nous, notamment à la splendide civilisation de la pierre polie encadrée entre deux périodes assez pauvres en trouvailles, celle de la pierre taillée et celle du fer. J'ai essayé de dégager dans diverses études ce que les documents écrits, interprétés par les historiens les plus modernes, nous permettent de conclure de cette autre face de la question (1).

Au milieu du Ier siècle avant notre ère, la Bretagne est habitée par cinq tribus, les *Namnètes*, les *Redones*, les *Veneti*, les *Curiosolites*, les *Osismii*, dont le territoire correspond en gros à celui de nos cinq départements actuels. Les capitales étaient, du moins à l'époque romaine, Nantes, Rennes, Vannes, Corseul et Carhaix, mais M. Loth a démontré que Carhaix n'avait rien à voir avec les Osismii (2). M. de la Borderie semble avoir prouvé victorieusement à l'encontre de MM. Longnon et de Kerviler qu'il n'y eut pas d'autre grande tribu en Armorique, notamment que les *Diablintes* occupaient la Mayenne actuelle. Le Baud confondant les Armoricains de César et les Armoricains de son temps a localisé en Bretagne des populations normandes ou mancelles, les *Unelli*, les *Lexovii*, les *Eusebii*, etc. Ce travail de localisation paraît remonter au moins au XIe siècle, sinon au IXe siècle. Il me paraît avoir une double origine : d'abord une

(1) *La langue des Gaulois avant la conquête romaine* (*Revue de Bretagne*, tome XXXIX, p. 265). *L'histoire ancienne de la Gaule* (id., XLV, p. 169 et suiv., 211 et suiv.). *Les îles de l'étain*, (id., p. 261 et suiv.). *Le Pays de l'ambre*, (id. p. 265 et suiv.). *L'Histoire ancienne des îles Britanniques* (id., p. 268 et suiv.).

(2) *Revue Celtique*, tome XXIV, p. 88 et suiv.

fausse interprétation du mot Armoricains dans César, puis l'idée que les *Civitates* gallo-romaines du IV[e] siècle devaient se retrouver dans les évêchés. Jublains ayant disparu comme *civitas* sans devenir évêché, on l'identifia à Alet, transférant les *Osismii* à Saint-Pol et les *Curiosolites* ou *Coriosopites* à Quimper : c'est, comme l'a très bien vu M. Duine, l'état de choses que se représente la *Chronique de Nantes* au XI[e] siècle. L'identification des *Lexovii* avec le diocèse de Tréguier, celle des *Biducesii* avec le diocèse de Saint-Brieuc a très probablement pour but de légitimer l'existence de ces évêchés, en les représentant comme les successeurs d'anciennes *civitates* gallo-romaines.

La seule tribu gauloise qu'on puisse rattacher à l'Armorique est celle des *Ambiliati* ou *Ambibarii* qui occupaient, je crois, les pays de Retz et d'Herbauges [1].

Tous nos historiens ont décrit le dramatique épisode de la lutte des Venètes contre Jules César. Mais ils s'expriment en général comme si cet effort avait brisé l'ardeur combative des Armoricains. Il n'en est rien, et nous les voyons jouer leur rôle dans toutes les coalitions postérieures ; de plus, personne n'a fait observer la profonde différence sociale qui existe entre les Armoricains et presque toutes les autres tribus gauloises : celles-ci sont en général la proie de partis politiques rivaux, l'un favorable aux Romains, l'autre hostile. Chez les Armoricains, au contraire, il y a unanimité dans la résistance, soit que l'organisme social ait été alors comme depuis plus solidement constitué chez nous, soit que des intérêts économiques puissants, de nature commerciale, aient réalisé plus complètement l'unité des sentiments.

M. de la Borderie a donné de la géographie gallo-romaine de l'Armorique un tableau très complet et généralement exact. On peut le compléter par quelques remarques de M. Loth [2]. Il faut noter également que M. de Closmadeuc a établi que la statue de la Vénus de Quinipily a été faite au XVII[e] siècle et que nous ignorons dans quelle mesure elle reproduit la statue ancienne qu'elle était destinée à remplacer.

(1) *Revue de Bretagne*, tome XL, p. 167-168.
(2) *Revue Celtique*, tome XXII, p. 87 et suiv.

M. de la Borderie, qui avait si bien distingué les modernes Armoricains des Armoricains de César, ne s'est pas rendu compte que le territoire des Armoricains du ve siècle était encore plus étendu. Comme l'a démontré M. Loth, la révolte de 409, l'expédition de Litorius, l'invasion des Alains n'ont rien à voir avec notre Armorique. Tout au plus peut-on supposer avec Le Baud que le pays nantais eut à souffrir des ravages exercés en Anjou en 478 par les bandes germaniques d'*Audovachrius* et de *Hildericus*, dont parle la chronique de Sigebert de Gembloux sous la date fausse de 481. Mais il ne faut pas confondre ces événements avec le siège de Tours par *Chillo* dont parle Grégoire de Tours comme ayant eu lieu sous le règne de Clovis. Ce dernier prince ayant poussé ses conquêtes jusqu'à la Loire en 494 d'après la chronologie rectifiée de Sigebert, il ne faut pas exagérer le rôle que le biographe de saint Melaine prête à ce saint, lequel n'était probablement pas évêque à cette date, et transformer ses bons rapports avec Clovis dont on parle à propos du concile d'Orléans de 511 en une influence prépondérante sur le ralliement des Armoricains à la cause franque.

Pour l'évangélisation de l'Armorique, le plus sûr est de s'en rapporter à la thèse exposée par Mgr Duchesne dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. Aucun diocèse breton, malgré certaines prétentions, ne présente une série ininterrompue depuis la fin du Ier siècle, et ne peut par conséquent se donner comme institué par les successeurs immédiats des apôtres. Cette question de l'apostolicité est d'ailleurs embrouillée par une confusion établie dans l'esprit de ses partisans entre l'évangélisation et l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci est nécessairement postérieure à celle-là. Le martyre de saint Donatien et de saint Rogatien attribué généralement à l'époque de Dioclétien, mais qui doit remonter à une persécution antérieure, probablement celle de Dèce, prouve qu'il y avait des chrétiens à Nantes au IIIe siècle : il ne prouve pas qu'il y eût là un évêque [1]. Le diocèse de Nantes remonte probablement au début du IVe siècle, comme l'évêché de Tours, artificiellement vieilli

(1) Les arguments de Mgr Duchesne ont été renforcés par le texte publié par M. Mollat (*Annales de Bretagne*, tome XXII p. 208 et 209).

par Grégoire qui, auvergnat d'origine et tourangeau de résidence, a introduit dans la légende des sept évêques les fondateurs de Clermont et de Tours. Saint Clair en fut le premier évêque, saint Similin ou Similien en fut la gloire au IVe siècle. L'évêché de Rennes est peut-être contemporain de celui d'Angers (fin du IVe siècle) son plus illustre titulaire est saint Melaine qui vécut au VIe siècle [1]. L'évêché de Vannes est sans doute de la même date. Saint Paterne (fin du Ve siècle) n'en est pas le plus ancien évêque, mais le premier qui soit arrivé à la notoriété. Les *Civitates* des *Osismii* et des *Curiosolites* eurent probablement des évêques au Ve siècle, soit à Carhaix et à Corseul, soit déjà à Quimper et à Alet [2]. Peut-être en portaient-ils le titre, peut-être étaient-ils simplement qualifiés évêques des Bretons, comme le *Mansuetus* qui figure au concile de Tours en 461. Même en la supposant de rédaction récente, la biographie de saint Corentin a conservé le souvenir de cette organisation, lorsqu'elle considère que saint Paterne, saint Corentin et saint Malo, symbolisant les diocèses de Vannes, Quimper et Alet, sont les trois seuls évêques exerçant leur autorité sur les territoires occupés par les émigrés bretons. Le diocèse de Saint-Pol me paraît une création de Charlemagne, lorsqu'on chercha à égaler le nombre des évêchés de la province ecclésiastique de Tours à celui des *civitates* de la *Notitia* [3].

A défaut de textes, on peut, je crois, suivre sur la carte, grâce aux patrons des églises paroissiales, les progrès de l'évangélisation. Les dédicaces à saint Etienne, patron des martyrs, me semblent contemporaines d'une époque où l'on sortait à peine des persécutions. Quelques églises ou chapelles ont pu être dédiées à la Sainte Vierge au Ve siècle, où l'on s'est tant occupé dans les conciles de son rôle dans la Rédemption : mais la plupart ne remontent guère qu'aux XIe et XIIe siècles. Le culte de saint Pierre, si répandu dans notre province, me paraît un fait de la fin du VIe siècle [4]. Les dédicaces à saint Martin, où l'on a voulu voir la

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 31 et suiv.

(2) M. Ferdinand Lot admet également l'origine gallo-romaine de Quimper et d'Alet. (*Annales de Bretagne*, tome XXIII, p. 33 à 79).

(3) L'évêque *Lithiredus*, dont on a fait parfois un évêque des Osismii, est probablement un évêque d'Osma en Espagne (LOTH. *L'émigration bretonne*. p. 80).

(4) Comte DE LAIGUE, le *Patronage de Saint-Pierre*, (*Mémoires de l'Association bretonne*, 1906).

preuve que saint Martin de Tours avait évangélisé notre province sont, ou le témoignage de l'activité religieuse des disciples de saint Martin de Vertou remplacé postérieurement par son homonyme de Tours, comme l'a démontré M. Léon Maitre, ou postérieures à l'établissement en Bretagne de prieurés relevant de Marmoutier au XIe siècle [1].

II

Si on compare le récit fait par M. de la Borderie de la lutte entre les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons aux travaux plus récents des historiens anglais, par exemple Skene [2] et Grant Allen [3], on s'aperçoit que les théories de notre éminent compatriote ont besoin d'être modifiées sur trois points : 1° il a accordé une confiance exagérée à la *Chronique anglo-saxonne*, document du Xe siècle, rempli de fables étymologiques ; 2° il a pris pour des documents historiques contemporains des événements les compositions lyrico-épiques des bardes gallois du XIIe siècle ; 3° il s'est exagéré l'importance des destructions saxonnes et le renouvellement de la face du pays, puisque la moitié environ des comtés anglais actuels a pour chef-lieu une localité remontant à l'époque romaine et ayant conservé le nom qu'elle portait alors : Londres, Lincoln, Leicester, York, Gloucester, Chester, Worcester, Exéter, Lancaster, Cicester, Carlisle, etc...

Il semble qu'il faille se représenter la lutte des Bretons et des Saxons au Ve et au VIe siècles sous les mêmes aspects que celle soutenue du IXe au XIe siècle par les Anglais contre les Northmans, surtout contre les Danois, qui venaient très probablement du pays occupé au Ve siècle par les Jutes, les Angles et les Saxons (Jutland, Slesvig et Holstein). Les Northmans qui, à deux reprises peuvent être considérés comme ayant conquis tout ou partie de l'Angleterre, et qui en avaient été chassés deux

(1) L'évangélisation du pays nantais par *S. Beatus* au IVe siècle est fort douteuse : car si un manuscrit parle de Nantes, un autre parle du Mans.

(2) *Celtic Scotland*, (tome I, p. 105 à 113).

(3) *Anglo-Saxon Britain*, Londres, 1901.

fois, ne tenaient pas leur défaite pour définitive et s'apprêtaient à de nouveaux efforts, lorsque l'installation des Français de Guillaume le Conquérant modifia les destinées du pays.

Si on la réduit à quelques traits généraux, l'histoire de l'île de Bretagne au ve siècle paraît pouvoir se résumer ainsi. Le départ des légions romaines, d'abord avec Maxime en 388, puis avec Constantin en 407, affaiblit considérablement les forces de résistance des Bretons contre les invasions qui les menacent de tous côtés, Scots d'Irlande, Pictes d'Ecosse, pirates saxons. Je considère en effet avec Skene que les deux légions dont Gildas raconte l'envoi successif ont paru dans l'île entre 388 et 407, et non après cette date, comme le pense M. de la Borderie. L'idée du roi breton Gurtheyrn d'opposer barbares à barbares en installant les Saxons en Bretagne, suivant une coutume de la politique romaine, eut des conséquences déplorables. Malgré la bravoure des chefs bretons Guerthevyr (c'est la forme galloise du nom celtique dont la forme ancienne est probablement Vortiporius) et Ambrosius, les Saxons demeurent maîtres de la partie orientale, celle où les Danois installeront au IXe siècle leurs royaumes tantôt indépendants, tantôt vassaux des rois anglais.

Quelle chronologie assigner à ces faits ? On a pris en général pour point de départ la phrase de Gildas sur l'appel adressé par les Bretons à Aétius trois fois consul, et on l'a daté de 446 : c'est le système suivi depuis la *Chronique anglo-saxonne* par tous les historiens anglais du moyen âge. Il est en contradiction formelle avec le témoignage des chroniques contemporaines, qui placent en 442 la conquête de la Bretagne par les Saxons, avec celui des *Annales de Cambrie*, lequel par lui-même a peu de valeur, mais en prend beaucoup par suite de cette conformité et place l'appel de Gurtheyrn aux Saxons en 428 et les victoires d'Ambrosius en 436, enfin avec celui des documents qui mettent en rapports le roi Gurtheyrn et saint Germain, qui vint dans l'île en 429 et n'y fit pas, comme on l'a cru, un second voyage, documents légendaires évidemment, mais auxquels leur accord avec des documents authentiques confère une certaine valeur. Des trois chefs bretons que je viens de citer, Gurtheyrn et Guerthevyr paraissent avoir régné sur la Bretagne orien-

tale, Ambrosius sur les *Belgae* (Wilts, Hants, Somerset) ou les *Dumnonii* (Devon, Cornwall).

De l'histoire du VIe siècle, nous pouvons retenir trois faits : 1° l'existence aux dates approximativement exactes de 516 et 537, données par les *Annales de Cambrie*, d'un roi breton, Arthur, régnant sur les *Belgae* ou sur les *Dumnonii*, ayant pour capitale l'ancienne *Iscalis*, ou Exeter, l'ancienne *Isca*, devenue Caerleon sur Uisc [1], héritier et défenseur des traditions latines dans un pays où les légions romaines avaient tenu garnison et jouant vis-à-vis des Saxons le rôle que dans la même région le roi anglais Alfred tint vis-à-vis des Northmans ; 2° la présence dans la Bretagne occidentale, au temps où écrivait Gildas, en 547, de cinq royaumes bretons, gouvernés respectivement par *Maglocunos*, roi des *Ordovices* ou de Nord-Galles, par *Vortiporios*, roi des *Demetae* ou du Sud-Galles, par *Constantinus*, roi des *Dumnonii*, et par *Cuneglasos* et *Aurelius Conanus*, le premier roi des *Silures* ou des *Cornavii*, le second, probablement roi des *Belgae* ; 3° la résistance opposée dans la Bretagne septentrionale pendant la seconde moitié du VIe siècle aux Saxons, d'abord par Outigirn (en gallois moderne Edeyrn) puis par Urien, Ryderch, Guallauc, etc., d'après une chronique northumbrienne du VIIe siècle insérée dans l'ouvrage de Nennius.

Le dernier grand effort des Bretons contre les envahisseurs se place en 633 et 634 : c'est la lutte un moment victorieuse de Cadwallon, roi de Nord-Galles, contre les rois de Northumbrie : Cadwallon d'ailleurs, paraît plutôt intervenir dans une guerre civile entre Anglo-Saxons comme auxiliaire des Merciens contre les Northumbres que comme représentant de la race bretonne contre la race germanique.

Le nombre des saints de l'île de Bretagne est tellement considérable que je n'en tenterai pas ici l'énumération [2]. Je me bornerai à citer les principaux : *Illutus*, fondateur du monastère de Lantwit ; *Catmailus* ou *Cadocus*, fondateur du monastère de Lancarvan et *Teliavus*, abbé-évêque de Landaf en Glamorgan ; *Carantocus*, apôtre du Cardigan, du Somerset

(1) *Caerleon et Exeter*. (*Revue de Bretagne*, tome XLV, p. 273 et suiv.).

(2) J'ai consacré à ce sujet un long travail : *Essai sur la chronologie des rois et des saints de la Bretagne insulaire*. (*Mémoires de l'Association bretonne*, 1912).

et de l'Irlande où il est appelé *Cernachus*; *Paternus*, fondateur de l'abbaye-évêché de Lanpadarn en Cardigan; *Dubricius*, évêque de Henlan en Hereford; *Kepius*, abbé-évêque de Caergybi, aujourd'hui Holyhead en Anglesey; *Tatheus* et *Maucannus*, les apôtres du Monmouth; *Nenniavus*, Tenenan ou Monenna, l'apôtre des Pictes du Galloway; *Contigernus*, fondateur de l'évêché de Glasgow; *David*, évêque de *Menevia*, aujourd'hui Saint-David en Pembroke; *Gildas*, ermite en Glamorgan avant de l'être en Armorique; *Paulinus*, parfois confondu avec saint Pol de Léon, et probablement abbé-évêque de Ty Gwyn en Carmarthen.

La chronologie des saints gallois est assez difficile à établir. D'après les *Annales de Cambrie*, *David*, *Dubricius*, *Cenauc* et *Contigernus*, seraient morts au début du VIIe siècle : leur vie apostolique se serait donc principalement déployée sur le dernier tiers du VIe siècle. Gildas mort d'après le même document à la date approximativement exacte de 570, serait d'après sa biographie, antérieur d'une génération à David. *Iltutus* est le maître de Gildas et le contemporain du roi Arthur : cela le placerait au début du VIe siècle, ce que confirme d'ailleurs le fait qu'il est représenté comme le disciple de saint Germain d'Auxerre, ce qui veut dire simplement sans doute qu'il appartient à la plus ancienne génération de saints bretons. *Carantocus* en rapports avec les rois Arthur et *Catovius*, est probablement son contemporain : on l'a vieilli artificiellement pour le faire vivre au temps de saint Patrice; *Paternus*, *Tatheus*, *Kepius*, contemporains des rois *Maglocunos* et *Caradocus*, *Paulinus*, disciple d'Iltut et maître de David, appartiennent sans doute au milieu du VIe siècle. C'est probablement aussi le cas de *Cadocus* quoique sa biographie prolonge son existence de façon à le mettre en rapports avec les trois générations des saints du VIe siècle; de *Maucannus*, dont on fait plus tard avec *Dubricius*, appelé pour la circonstance Dyfrig ou Dyfan, le fabuleux évangélisateur de la Bretagne au IIe siècle. La chronologie de *Teliavus* est très difficile à établir : ses biographes le font agir comme évêque, de la fin du Ve à la fin du VIe siècle, sur un espace de près de cent cinquante ans, sans qu'on puisse exactement déterminer quels sont les rois qui ont été réellement ses contemporains.

Le Baud n'a aucune notion de la véritable histoire de l'île de Bretagne du ve au viie siècle. Il s'inspire de Gaufroi de Monmouth, écrivain gallois du xiie siècle, lequel se donne pour le traducteur d'un ouvrage plus ancien écrit en langue britannique. On a beaucoup discuté sur l'exactitude de cette assertion. Je crois avoir démontré que ce texte a réellement existé, qu'il a été composé en langue anglaise au début du xe siècle, par un Armoricain réfugié à la cour d'Athelstan, utilisant quelques auteurs latins, les vieilles généalogies bretonnes, les traditions épiques sur le roi Arthur et amalgamant le tout pour la plus grande gloire des rois de Wessex, gouvernant la partie la plus celtique de l'Angleterre anglo-saxonne, et d'autant plus disposés à se croire les héritiers des rois bretons qu'ils venaient de soutenir contre les Northmans une lutte analogue à celle que les Bretons des ve et vi^e siècles avaient soutenue contre les Anglo-Saxons [1]. Le fait signalé par M. l'abbé Duine, que la conquête de Guillaume de Normandie avait implanté dans le Monmouth de nobles familles de Bretons Armoricains [2], explique l'intérêt que pouvait avoir pour eux une traduction de ce livre où leurs compatriotes jouaient un rôle si honorable. Rien ne prouve d'ailleurs que Gaufroi de Monmouth ait été un simple traducteur, et qu'il n'ait pas ajouté à son modèle certains détails ou même certains chapitres.

Quoi qu'il en soit, quatre épisodes principaux peuvent y être relevés. De 388 à 407 ce sont les ravages des barbares, auxquels on donne pour chefs des personnages que je crois empruntés à la mythologie celtique, Guanius et Melga ; le Gwynwas et Maelwas des traducteurs gallois ; l'épisode de sainte Ursule probablement martyrisée à Cologne par les Huns lors de l'invasion de 451 et qu'on a rattachée à l'histoire de Bretagne, Cologne jouant, je ne sais pourquoi, un rôle dans les légendes anglo-bretonnes ; enfin l'arrivée de Constantin, général romain venu d'outre-mer au secours des Bretons, ce que l'auteur traduit par originaire d'Armorique, et dont le règne, ainsi que celui de son fils Constans, se

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 29 et suiv.
(2) *Annales de Bretagne*, tome XXXII, p. 514, et XXXIII, p. 330 et 331.

passe en Angleterre, au lieu de se dérouler, conformément à l'histoire, en Gaule et en Espagne [1].

La légende de Gurtheyrn avait déjà fait l'objet d'un récit gallois inséré dans la compilation de Nennius et qui transportait les événements de la Bretagne orientale, qui avait cessé d'être un pays breton, dans le pays de Galles. On la retrouve avec ce caractère dans l'ouvrage de Gaufroi, mais celui-ci a conservé certains vestiges de la tradition primitive ou les a dégagés du récit de Bède.

Le morceau capital est le règne légendaire d'Arthur, de son père le fabuleux Uther, et de son oncle plus ou moins authentique, l'historique *Ambrosius*. Il nous est représenté comme d'origine cornique, ce qui, je l'ai dit, me semble un trait exact, et ses principales résidences se trouvent dans les comtés voisins, Gloucester, Hants, Wilts, Somerset [2]. Très nettement l'auteur se le représente sous les traits d'un roi de Wessex du xe siècle, guerroyant contre les envahisseurs scandinaves, contre les rois des pays dont ils viennent ou dans lesquels ils sont établis, Norvège, Danemark, Gothie, Orcades, Islande, contre leur allié occasionnel le roi gaélique d'Irlande. Près de lui il place les chefs des groupes de population celtique jouissant encore de son temps d'une certaine indépendance, Gwyned ou Nord-Galles, Dyfed ou Sud-Galles, Albania ou Ecosse, Moravia ou Highlands, Cornwall, Armorique. Aux trois premières régions il donne pour chefs ceux que les généalogies royales lui fournissaient à l'époque où il place son récit, le chef du Cornwall étant d'ailleurs peut-être dans le texte qu'il avait sous les yeux un roi des Cornavii de Chester et de Shrewsbury, pays saxonisés au xe siècle, et dont le roi gallois de Powys ne conservait plus qu'un minime débris. Hoël, le prétendu roi des Armoricains, est peut-être un chef gallois, si on l'identifie au frère de saint Gildas que sa vie légendaire met en rapports avec Arthur. Ses compagnons qu'on retrouve dans les documents gallois sont, ou bien des personnages historiques, corniques comme lui mais dont l'épopée a

(1) L'auteur n'a pas utilisé la légende galloise qui transformait en Breton l'empereur Eugenius (*Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 269).

(2) Il faut tenir compte de certaines identifications erronées, peut-être à l'origine simples fautes de copistes, Silchester pour Ilchester, Lincoln pour Liudcoit qui a été lu Lindcoit.

seule gardé le souvenir, soit les héros de la résistance dans la Bretagne septentrionale, auxquels les bardes gallois ont fait une place beaucoup plus considérable [1].

Après un passage inspiré de Gildas mais déformé de façon à présenter comme successifs et unitaires les règnes de princes locaux vivant à la même époque, vient le récit des luttes soutenues au VIIe siècle par les rois de Nord-Galles contre les rois de Northumbrie. L'histoire ici est systématiquement altérée. D'abord on transforme les princes gallois de Gwyned en rois d'Angleterre régnant à Londres, sur l'Angleterre méridionale. Puis, tandis que les Nord-gallois n'apparaissent guère dans l'histoire que comme les auxiliaires des rois de Mercie, les rôles sont renversés, Penda est le subordonné de Cadwalla, et sa défaite n'entraîne pas celle du chef breton, qui meurt sans que son prestige ait subi aucun échec. En troisième lieu, le rôle des Armoricains est de plus en plus considérable : ce sont eux qui recueillent les Bretons fugitifs et les aident à rentrer victorieux chez eux, et l'on sent très bien que l'auteur, Breton d'Armorique réfugié chez les rois anglo-bretons de Wessex, cherche à prouver que l'hospitalité qu'il reçoit n'est que la rémunération de services analogues rendus antérieurement par les hommes de sa race. Ivi et Ivor, qui sont censés ramener en Galles les émigrés bretons, sont des personnages de la *Chanson de Roland*, et Ivor figure comme un personnage légendaire dans la Philippide de Guillaume le Breton. A côté des événements historiques fournis par Bède, il y a des récits légendaires localisés, soit sur la frontière anglo-galloise, à Leicester (remplaçant le Chester de l'histoire), à Worcester, soit en Cornwall, à Exeter. Enfin le récit des invasions danoises du IXe siècle est formellement mêlé à ces événements du VIIe par l'introduction de l'épisode de Gormond et d'Isambard dans l'histoire du roi breton *Careticus*, le Ceretic d'Elmet dont parlent les *Annales de Cambrie*.

La légende d'Arthur nous est connue sous une autre forme, celle qu'ont popularisée les romans de la Table ronde. Elle présente des traits communs avec la version de Gaufroi de Monmouth ; mais elle en diffère

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 270 et suiv., tome L, p. 35-36.

sur beaucoup de points. Elle connaît les mêmes héros, Gauvain, Caï, etc., mais elle en met d'autres en vedette, Lancelot, Tristan, etc. Elle raconte les mêmes événements, mais elle en ajoute d'autres : les guerres d'Arthur contre les Bretons rebelles et contre les Saxons sont racontées de façon très différente des récits de Gaufroi.

Quelle est l'origine des romans de la Table ronde? Ils renferment en si grand nombre des noms propres d'origine celtique qu'il s'est rencontré fort peu d'érudits pour les dire inventés de toutes pièces par les trouvères champenois ou picards dans l'œuvre desquels nous les trouvons aujourd'hui. Il faut remonter à des récits antérieurs rédigés par des Celtes. Si, comme on le prétend généralement, il faut attribuer leur diffusion aux compagnons de Guillaume le Conquérant, je prétends que c'est aux Bretons et non aux Normands de son armée que ce rôle convient, car la légende d'Arthur, sans intérêt pour ceux-ci, semblait au contraire à ceux-là une partie de leur histoire. Mais je crois qu'il faut remonter plus haut, et pour les romans de la Table ronde, comme pour Gaufroi de Montmouth, comme pour beaucoup de ces œuvres qu'on range dans la classe des romans d'aventures [1], c'est aux Bretons émigrés au xe siècle à la cour des rois de Wessex et rentrés dans leur pays par l'expulsion des Northmans à partir de 936 qu'il faut attribuer la découverte de ces thèmes légendaires, leur rédaction ou leur développement et l'initiative de leur diffusion dans le monde; je dis l'initiative, car je ne prétends pas bien entendu que tous les romans de la Table ronde et tous les romans d'aventures soient dérivés d'originaux dus à des trouvères armoricains, mais simplement que ceux-ci ont donné l'impulsion. Il est bien évident que celui qui a eu l'idée de faire un Léonois de Tristan neveu du roi Marc de Cornouaille ne pouvait être qu'un Armoricain sachant que le Léon touche la Cornouaille, comme celui qui a fait de Gauvain neveu du roi Arthur de Cornouaille un Léonois, plus tard transformé en Loonois de Lothian comme fils de Loth [2]. Le rôle des localités comme Nantes, Carhaix et Penmarch ne s'explique de même que sous la plume d'un

(1) *L'élément celtique dans les romans d'aventures* (Mémoires de l'Association bretonne, 1910).

(2) C'est par une confusion en sens inverse que l'*Albania*, nom du Loonois dans Gaufroi de Monmouth, est appliqué au Léon.

trouvère armoricain remaniant un original anglo-breton, ou développant à la cour des rois de Wessex une courte légende celtique. Si de plus on remarque que Tristan est fils de Rivalon dans les poèmes français comme le Tristan de Vitré du début du XI[e] siècle, et non de Talluch, comme dans les triades galloises, et qu'il est fait allusion dans le roman à la construction du Bouflay de Nantes par le duc Conan en 990, que le Gereint des contes gallois prend dans les récits français le nom d'Erec de Nantes, porté par un comte de la fin du X[e] siècle, on se convaincra, j'imagine, de plus en plus, du rôle considérable joué au X[e] et au XI[e] siècle par les trouvères armoricains dans l'élaboration des romans de la Table ronde.

III

Soit que les invasions des Scots et des Anglo-Saxons aient dépossédé certains rois bretons de leurs domaines, soit que les empereurs romains aient considéré la Bretagne comme une pépinière de soldats et en aient fait venir des auxiliaires pour la défense de la Gaule, nous constatons la présence de plusieurs colonies bretonnes au V[e] siècle sur le continent, et particulièrement en Armorique. Si le roi Riothime, installé en Berry pour combattre les Visigoths en 469, n'appartient pas à notre histoire, nous pouvons considérer comme étant des nôtres *Mansuctus*, qui figure comme évêque des Bretons au concile de Tours en 461, et les Bretons que Sidoine Appollinaire nous montre vers 468 comme établis au-dessus de la Loire. J'ajoute qu'il faut, à mon avis, les reconnaître dans les *Briones* qui d'après *Jordanes* figurent en 451 à côté des Armoricains dans l'armée recrutée par Aetius parmi les diverses populations de la Gaule pour combattre Attila et dans les auxiliaires romains placés aux extrémités des Gaules dont parle Procope comme ayant reconnu avec les Armoricains après la chute de l'empire d'Occident la souveraineté franque (1).

Les Bretons installés en Armorique n'y constituèrent point un

(1) *Armoricains et Bretons au V[e] siècle*, *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 270 et suiv.

royaume unique, comme se le sont imaginé nos premiers historiens, suivant l'auteur traduit par Gaufroi de Monmouth, lequel se représentait la Bretagne des VIe et VIIe siècles sous les traits du royaume gouverné au IXe siècle par Nomenoé, Erispoé, Salomon et Alain. Ils y établirent trois Etats principaux, correspondant à peu près aux anciennes cités des *Venèti*, *des Osismii* et des *Curiosolites*. Du premier nous connaissons les trois chefs cités par Grégoire de Tours, Conober ou Conoo, battu et tué par le roi franc Clotaire en 560; Meliau son frère et son successeur, qui régna de 560 à 577, et Guéroc ou Guerec, fils de Méliau, qui vivait encore en 590. Caradoc qui est en réalité un Breton insulaire et Guéroc I dont l'existence est due à une hypothèse moderne, n'ont aucun droit à figurer sur la liste des rois du Vannetais breton. Peut-être en revanche faut-il y faire entrer *Eusebius*, dont il est question dans la vie de saint Melaine, ce qui le ferait vivre au début du VIe siècle, mais qui aux yeux de certains historiens est un chef gallo-romain [1].

Dans le pays des *Osismii*, appelé Cornouaille à l'époque bretonne, nous ne connaissons de façon certaine par Grégoire de Tours que Budic, tué par Macliau ou Méliau, comte de Vannes, et dont le fils Théodoric vengea la mort en tuant Macliau. Ce Budic est-il celui dont la vie de saint Melor nous donne la généalogie, le faisant fils de Daniel et petit-fils de Jahan qui, venu de Grande-Bretagne, fonda le royaume armoricain de Cornouaille; est-il le Budic, fils de Cybydan dont parle la vie de saint Téliau comme régnant en Bretagne armoricaine à l'époque de ce saint? On peut le supposer et tenir pour probables les trois règnes de Jahan, Daniel et Budic, sans attacher d'importance au lien généalogique établi entre eux par la vie de saint Melor. Dans ce cas Méliau ne serait pas le fils, mais le successeur de Budic, ce qui correspondrait au texte de Grégoire de Tours. Mais ici nous sommes dans le domaine des suppositions. Il en est de même du roi Gradlon : malgré ce qui a été soutenu récemment, je crois qu'il a réellement existé au

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 40-41; LOTH, *Bibliographie*, *Revue Celtique*, tome XXII, p. 96-97.

VIe siècle, mais je le placerais plutôt à la fin du siècle, comme le fait Mgr Duchesne, qu'au début comme M. de la Borderie. En tous cas le catalogue des rois et comtes de Cornouaille qui figure dans les cartulaires de Landevenec et de Quimperlé est une fabrication du Xe siècle. Le premier, Rimelen ou Rivelen, est un personnage du IXe siècle transféré arbitrairement au Ve siècle. Les trois Gradlon correspondent aux trois légendes dont on retrouve la trace dans Le Baud, et qui ajoutent au Gradlon contemporain de saint Corentin et de saint Guénolé un contemporain de Judicael et un contemporain de Charlemagne. Le règne de Daniel sur les Alamans est une conception du Xe siècle où nous retrouvons constamment cette confusion des Bretons et des Alamans, soit dans les chansons de geste, où il y a peut-être confusion entre les deux peuples situés aux extrémités de l'empire carolingien, soit dans les romans de la Table ronde, où Alemagne est peut-être une déformation d'*Albania*, qui représente tantôt l'île de Bretagne en entier, tantô la partie septentrionale [1]. C'est à la même époque que remonte l'idée recueillie par Le Baud dans une chronique plus ancienne, de faire de ce Daniel, à l'image d'Oton I d'Allemagne, un roi des Lombards, sacré à Pavie et le successeur par mariage des anciens empereurs romains [2].

Pour le pays des *Curiosolites* ou Dommonée, nous connaissons par le chroniqueur contemporain Frédégaire les rapports du roi breton Judicaël et du roi franc Dagobert en 636. D'après son biographe du XIe siècle, Judicaël aurait été le petit-fils de Judual, fils d'Iona, fils de Riada. Nous retrouvons ces trois princes dans la plus ancienne vie de saint Samson, composée au VIIe siècle, moins de cent ans après les événements qu'elle raconte. Judual aurait été le contemporain du roi franc Childebert où l'on voit généralement Childebert I, mais où il paraît préférable de voir Childebert II. La vie de saint Samson mentionne également un Conomor, qui aurait assassiné Iona et usurpé la Domnonée sur Judual. J'y vois avec M. de la Borderie le Conomor dont parle

(1) Faut il voir une influence de cette conception dans le passage de Sigebert de Gembloux où ce chroniqueur du XIIe siècle montre Childéric prenant Angers et soumettant les Alemans ?

(2) *Revue de Bretagne*, tome L, p. 117 et suiv.





Grégoire de Tours comme contemporain de Conober de Vannes dans un récit qui ne peut être postérieur à 553, et non Conober de Vannes. Les autres souverains de Domnonée ne nous sont connus que par des documents assez postérieurs. Rigual, le plus ancien d'entre eux, aurait été contemporain de Clotaire I, sans qu'on puisse dire s'il y a là un renseignement exact ou une théorie d'historien du XIVe siècle influencé par l'expédition de Clotaire contre Conober. La vie de saint Brieuc et celle de saint Guénolé s'accorderaient à le faire vivre au début du VIe siècle [1]. Son fils Deroc figure dans la vie de saint Tudual. Riada père d'Iona ne peut être chronologiquement son petit-fils, et il est probable qu'on a soudé ensemble sous forme généalogique les souverains successifs de la Domnonée, Enfin Judicaël a pour père Juthaël dont l'existence est possible.

Dans la vie des princes bretons on ne peut considérer comme historique que ce que racontent Grégoire de Tours, Frédégaire et la *Vita Samsonis*. Ce que le cartulaire de Landévénec raconte de Gradlon est faussé par la préoccupation que les rédacteurs ont eue de lui donner la physionomie d'un roi breton du IXe siècle ou d'un comte du Xe. Le Baud ignore la légende de la ville d'Is qui, à ma connaissance, apparaît pour la première fois dans d'Argentré. Elle est le résultat d'une confusion : on savait que Carhaix avait été remplacé vers cette époque comme capitale des *Osismii* par Quimper. On a vu dans Carhaix, que la *Géographie de Ravenne* écrit *Caris* ou *Chris* le mot Keris qu'on a traduit par ville d'Is, et on a appliqué à ce transfert de capitale la légende courante sur les villes englouties par les flots, supprimant ainsi complètement une ville qui en réalité n'avait fait que s'effacer devant une autre. La *Vita Gildæ*, la *Vita Melori*, etc., sont également des documents légendaires dont l'élément fabuleux n'est pas toujours absent.

Les biographies des saints bretons dépendent de la chronologie des souverains et la complètent dans une certaine mesure. Malheureusement

(1) M. Loth a démontré contre M. de la Borderie qu'il n'y a qu'un Rigual. (*Revue Celtique*, tome XXII, p. 97-98).

une seule, la plus ancienne vie de saint Samson, a été écrite à une époque rapprochée des événements qu'elle raconte. Les autres sont postérieures de trois siècles, et de plus presque toutes ont été composées à une époque où la physionomie religieuse de la Bretagne avait été complètement transformée. Elles ont donc altéré volontairement ou non, les rares documents des périodes précédentes pour les faire cadrer avec ce qui existait du temps de leurs rédacteurs. Les historiens modernes ont cru pouvoir suppléer à cette pénurie de renseignements par l'étude des noms de lieu et retracer l'histoire des courses apostoliques d'un saint par l'étude des églises ou chapelles qui lui sont dédiées. On a été très loin dans cette voie, et non contents d'appeler à l'aide les *plou*, les *lan* et les *loc*, d'une façon dont je crois avoir démontré l'exagération (1), on y a joint des noms comme Pontivy et Pontual, comme si toutes les églises dédiées à un saint avaient nécessairement été construites pour rappeler son séjour dans la paroisse où elles se trouvent. La philologie est sans doute d'un grand secours, et un maître comme M. Joseph Loth en a tiré les plus heureux résultats, mais là encore il convient de ne rien exagérer, et si l'on peut parler des lois de l'évolution philologique en face de formes correctes, il faut toujours tenir compte dans les documents anciens des erreurs possibles des copistes et des interprétations souvent fantaisistes des clercs du moyen âge qui, pas plus que les érudits de tous les temps, n'étaient à l'abri des suppositions hasardées. D'ailleurs les multiples formes abrégées usitées pour le nom d'un même saint, en *oc*, aujourd'hui *euc* en pays gallo, *ec* en pays breton, *in, an, or, ar, iau, ien*, etc., les particules explétives qui ajoutent au nom la syllabe initiale *to* réduite devant une voyelle à *t* qui en composition devient souvent *d*, les *n* postiches placées en tête des noms, les mutations de l'*m* médiane en *n*, de l'*r* médian en *l*, etc., rendent forcément conjecturales les restitutions en apparence les plus scientifiques.

Les saints dont l'existence paraît certaine sont : les évêques Félix et Pasquier, à Nantes, Didier et Modéran à Rennes, Malo à Alet, dans la biographie duquel on semble avoir mélangé des traits empruntés à la vie

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLII, p. 201 et suiv.

de deux titulaires du siège, Macout et Maëlmon; Corentin, Menou, Alor à Quimper; Samson sacré évêque en Grande Bretagne, fondateur du monastère de Dol d'où il a peut-être exercé les fonctions épiscopales sur l'ensemble des Bretons de Domnonée ; puis trois abbés, Brieuc, Tudgual et Paul, transformés probablement en évêques quand les monastères de Saint-Brieuc, Tréguier et Saint-Pol devinrent des évêchés; Budoc abbé de Lavré, près Brehat, et Magloire abbé de Serk, transformés en archevêques de Dol suivant une conjecture très plausible de Mgr Duchesne, quand les paroisses où leur culte était très important devinrent des enclaves de l'évêché de Dol; puis les fondateurs d'abbayes, Guénolé à Landévénec; Conogan à Beuzit, près de Landerneau; Hervé à Lanhouarneau, Maudet à Lanmodez, Morbret à Lanrivoaré, Méen à Saint-Méen, Benoît à Massérac, Hermeland à Indre, Martin à Vertou, Léonor à Saint-Lunaire; puis les ermites Friard et Secondel à Besné, Victor à Cambon, Armel à Saint-Armel, Goulven à Saint-Didier, Gildas à Rhuys, Elocan et Laurus ou Léry à Saint-Léry, Vitalis à Saint-Viau, Goneri à Plougrescant, Efflam à Plestin, They à Lothey, Gobrien à Saint-Servan (Morbihan), Mériadec à Stival, Ediunet ou Ednivet à Châteaulin [1], Herbot à Berrien, Ronan à Locronan, Gurthiern à Quimperlé, puis des saints dont la physionomie est assez énigmatique, parce que nous manquons sur eux de renseignements précis; Tudgual de Cornouaille, mentionné dans le cartulaire de Landévénec, que j'identifie à Tudy ou Tugen, et Jacut, qui sont probablement des ermites morts l'un à Loctudy, l'autre à Saint-Jacut, mais sur le tombeau desquels s'élevérent plus tard des abbayes; Guénael, que son biographe dit avoir été successivement abbé de Landévénec et ermite à Caudan, confondant ainsi peut-être deux saints homonymes; Briac à Bourbriac, Goueznou à Goueznou, Majan à Plouguin, Onna ou Ténénan à La Forêt, que le scribe de la ***Vita Pauli*** a transformé en ***Louuenanus;*** Hernin à Locarn; Suliau, qui d'après son biographe aurait été abbé en Galles avant d'être ermite à Saint-Suliac,

(1) Ednivet me paraît être le même que le prétendu évêque de Dol *Geneveus* dont M. Duine a si ingénieusement reconstitué la forme primitive Iudnemet sous les variantes Juthmaël et Juvénal (*Annales de Bretagne*, tome XXX, p. 453, 460, 465).

ce qui le rendrait identique au saint gallois Tyssilio; Houardon à Landerneau, Jaoua à Plouvien, Béchevus à Saint-Vougay, qu'on appelle aussi Vio et Bihy; Brangualatr à Locbrévalaire, Dremor ou Trémeur à Carhaix, Conoc à Saint-Thégonnec, qui d'après les anciennes litanies serait distinct de Conogan; Guiniau à Ploudaniel, sans doute identique au *Guongadus* de l'ancien bréviaire de Saint-Pol; Toséoc à Sainte-Sève, dont le culte a été remplacé dans cette paroisse par celui d'une sœur plus ou moins authentique de saint Tudgual; Ninnoc à Ploémeur, enfin Congual à Penvenan, dont on a fait un évêque de Tréguier, puis un des premiers évêques de la fabuleuse Lexovie sous le nom de Congal; Guedgual, probablement abbé de Locoal, transformé sous la forme Gurgual en évêque tantôt de Dol, tantôt d'Alet, et Turiau dont on a fait un évêque de Dol, mais qui paraît avoir évangélisé surtout la Bretagne centrale où son culte est très répandu, sans parler d'Alain, qui n'est probablement pas distinct d'Alor, et de Meleuc, qui n'est qu'une variante de Magloire ou de Maelmon, ni de ceux qui comme Sané, Sezny et probablement Ivi et Quay, ne sont venus en Bretagne que dans l'imagination de biographes désireux d'expliquer comment certaines de nos paroisses leur avaient été dédiées. Une place à part doit être faite aux saints armoricains d'origine bretonne ou romaine qui ont évangélisé d'autres régions que la nôtre, Aubin, évêque d'Angers; Winnoc, abbé de Wormhoudt (Nord); Jean, Judoc et Æmilianus, ermites à Chinon, Saint-Josse (Pas-de-Calais) et Saint-Émilion (Gironde).

A propos des vieilles litanies bretonnes, je crois devoir faire remarquer qu'en présence des noms bizarres qu'on y rencontre il est préférable d'y voir des fautes de lecture et de transcription que des saints inconnus par ailleurs. J'ai vu avec plaisir que M. Duine corrigeait comme moi en Tudgual le nom du Missel de saint Vougay que certains érudits avaient lu Jeagual, et je persiste à croire qu'il faut corriger *Lisure* en *Laure*, *Flocane* en *Elocane*, *Racate* en *Iacute*, *Runare* en *Ronane*, *Junanave* en *Tenennane*, *Lohene* en *Joheve* [1]. Aux identifications qui ont été proposées on peut ajouter, je crois, celle de Munna

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLII, p. 207 et suiv.

avec l'évêque légendaire de Quimper dont son biographe a germanisé le nom sous la forme *Menulfus*.

Il ne me semble pas qu'on ait remarqué jusqu'ici que l'auteur de la *Vita Pauli* dans sa liste des disciples de saint Paul paraît avoir calqué les noms sur la prononciation populaire plutôt qu'il ne les a empruntés à des sources écrites. Cela semble bien être le cas pour Jaoua qu'il appelle *Jahoevius* et pour Idunet ou Ethbin qu'il appelle *Toetheus*. Cette observation fortifierait l'identification établie par Mgr Jourdan de la Passardière entre *Hercanus* et Derien, *Bretowennus* et Brévalaire [1].

Un seul saint breton possède une chronologie approximativement exacte, c'est Gildas, qui d'après les *Annales de Cambrie* serait venu en Armorique en 566 et serait mort en 570. M. Duine propose de corriger cette dernière date en celle de 578 en s'appuyant sur le comput pascal. Ces dates sont confirmées par le passage de la vie de saint Gildas qui le montre rencontrant en Irlande le roi Ainmiré avant de venir en Armorique. Il a pu être dans notre pays le contemporain de Conomor de Domnonée et de Guérec de Vannes : mais ce qu'on raconte de ses rapports avec eux est purement légendaire. En tous cas la chronologie qui le fait venir chez nous vers 538 est certainement fausse.

Samson est en rapports avec le roi franc Childebert, les rois bretons Conomor et Judual. On a identifié le premier avec Childebert I : j'ai proposé d'y voir plutôt Childebert II, ce qui rendrait plus vraisemblable le sacre de Samson par l'évêque gallois Dubricius et n'obligerait pas à supposer arbitrairement deux prélats de ce nom, ce qui de plus permettrait de voir dans la reine des Francs dont parle la vie de saint Samson l'impérieuse Brunehaut plutôt que la paisible Ultrogothe [2]. Rien n'oblige, en effet, à identifier Conomor de Domnonée avec Conober de Vannes, et dans ces conditions tout ce qu'on peut dire c'est que Conomor avait commencé à régner avant 553, date probable des événements à propos desquels Grégoire de Tours en parle : son règne a très bien pu se pro-

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLVI, p. 174 et tome XLVII, p. 315.
(2) *Ibidem*, tome XLIX, p 213 et suiv.

longer une quarantaine d'années. Cette identification de Childebert avec Childebert II a encore l'avantage de cadrer avec les dates traditionnelles qui font venir Samson en Armorique en 566 (Sigebert de Gembloux) vers 580 *(Chonique de Dol)*, sous le pape saint Grégoire (Giraud de Cambrie) [1].

La biographie de saint Samson étant le plus ancien document de l'hagiographie bretonne, on peut se demander dans quelle mesure les écrivains postérieurs qui parlent de Childebert et de Conomor lui ont emprunté ce synchronisme. C'est donc de façon très hypothétique qu'il faut considérer Lunaire, Hervé, Goueznou, Hernin, Paul, Armel, Goulven, Magloire, comme des contemporains de Samson, d'autant que dans trois biographies au moins, celles de Malo, de Maudez et de Tudgual, cette date est en contradiction avec les autres éléments chronologiques qu'on y rencontre.

Brieuc est le contemporain de saint Iltud et du roi de Domnonée Rigual, deux données qui nous reportent au début du VIe siècle : il est donc probable qu'il faut lui donner pour maître comme à saint Iltud, saint Germain d'Auxerre et non saint Germain de Paris, ce qui d'ailleurs veut simplement dire sans doute qu'il appartient à la première génération des saints bretons.

Tudgual de Treguier étant son neveu et le roi Deroc avec lequel il est en rapports étant fils de Rigual, appartiendrait dans ce cas au milieu du VIe siècle. Guénolé étant né sous le règne de Rigual d'un père parent du roi breton *Catovius* où je vois le Cadwy fils de Gereint des traditions galloises, contemporain du roi Arthur, je crois préférable d'adopter comme date de sa mort celle de Mgr Duchesne (583 ou 594) et non celle de M. de la Borderie (532). Il en résulte que le roi Gradlon serait un prince de la fin du VIe siècle et qu'il faudrait placer à la même époque Corentin, Ronan, Tudy, qui deviendraient ainsi les contemporains de Samson. Cela me paraît d'autant plus probable que dans la vie de saint Gurthiern le saint est représenté à la fois comme le contempo-

(1) *Annales de Bretagne*, tome XXXII, p. 26. (DUINE. *La Métropole de Bretagne*), tome XXVIII, p. 336-337. (DUINE, *La vie de saint Samson*).

rain de Gradlon et de Guérec de Vannes, lequel vivait certainement à la fin du VIe siècle.

Si l'on adopte cette date pour Guenolé et Tudy, Budoc, maître du premier, Maudez, maître du second, devraient être placés au milieu du VIe siècle.

Ninnoc, baptisée par saint Columcille et contemporaine du roi Guerec, appartiendrait également à la fin du VIe siècle.

La même date conviendrait aux saints qui sont représentés comme les parents ou les contemporains de saints déjà cités, Jacut, Majan, Conocan, Hoardon, Morbret, Idunet, etc.

Si l'on retranche de la vie de saint Malo les détails ajoutés par Bili il subsiste un seul synchronisme, celui de l'évêque de Saintes *Leontius*. Il en résulte que saint Malo doit être placé au début du VIIe siècle. Si, comme je le crois, Bili a emprunté certains traits de la vie de saint Maelmon pour corser celle de saint *Macutus*, il n'y a pas à tenir compte du synchronisme établi entre saint Malo et le roi Judicaël : on pourrait donc fort bien admettre pour sa mort la date de 627, proposée par dom Lobineau, et il n'y aurait aucune raison de le rejeter jusqu'à 649.

Si on place, comme je l'ai fait, Samson dans le dernier tiers du VIe siècle, il n'y a aucune contradiction dans les données chronologiques de la vie de saint Méen. Il a fort bien pu, étant jeune, être en rapports avec le roi Guérec vers l'an 600, et recevoir étant âgé le roi Judicaël dans son monastère un peu après 636. Ce serait donc, comme saint Malo, un saint du début du VIIe siècle, d'autant qu'il a eu maille à partir avec un Haelon qui est très probablement le duc Haeloc de la plus ancienne vie de saint Malo.

Maelmon, Elocan, Léry sont contemporains de Judicaël, c'est-à-dire appartiennent au milieu du VIIe siècle ; Congual contemporain de Judhaël leur est antérieur d'une génération.

Guenael successeur de Guenolé et contemporain du roi Guéroc est de la fin du VIe siècle : comme le roi Rigual de Cornouaille est absolument inconnu, on ne peut en tirer aucun élément chronologique : en tous cas je le crois distinct de Rigual de Domnonée.

Contemporain de Gradlon dans l'une de ses biographies, et de Guérec dans la vie de sainte Ninnoc, Turiau se place encore à la fin du VIᵉ siècle : mais quelle est la valeur de ces indications? Le passage où il est question de Gradlon le rapproche du roi Constantin fils de Patern, considéré généralement comme un Breton de l'île : l'auteur n'a-t-il pas confondu les deux Cornouailles? Dans la vie de sainte Ninnoc, Turiau est également le contemporain de Budic de Cornouaille et de Judhaël de Rennes : est-ce une invention du Xᵉ siècle, est-ce un remaniement de données antérieures? Les deux suppositions sont possibles.

Hermeland est probablement de la fin du VIIᵉ siècle. M. Duine place sa mort en 720.

Benoît de Macérac, qu'on lise Carloman ou Charlemagne le prince franc dont il est question dans sa vie, appartient à la fin du VIIIᵉ siècle [1].

Pour les autres saints nous ne possédons aucun élément chronologique. On peut les placer approximativement au VIᵉ siècle ou dans la première moitié du VIIᵉ, mais c'est tout ce qu'on peut en dire.

Les saints qui ont vécu hors d'Armorique sont datés avec plus de facilité : Aubin vivait au milieu du VIᵉ siècle, Félix et Jean à la fin, Judoc est mort vers 668, Winnoc vers 717, Didier et Moran au VIIIᵉ siècle.

IV

Le Baud a eu dans la chronique latine faussement attribuée à Turpin la même confiance que dans Gaufroi de Montmouth : il a vu des œuvres historiques dans ces deux documents qui ne sont en réalité que des recueils de légendes épiques plus ou moins arrangées par des écrivains à prétentions religieuses et savantes.

La *Chronique de Turpin* pose devant nous le problème de l'origine des chansons de geste. J'ai exposé ailleurs [2] comment je le résolvais : je me bornerai ici à résumer les conclusions de mon étude. J'estime que les Bretons Armoricains n'ont pas seulement fourni à ce genre de

(1) Il s'agit, en effet, pour moi, de Carloman, frère de Charlemagne, et non du frère de Louis III.
(2) *Les Bretons dans les Chansons de Geste, Mémoires de l'Association Bretonne*, année 1911.

compositions littéraires une œuvre d'inspiration exclusivement bretonne, le roman d'*Aquin*, et quelques personnages des autres chansons, le roi Salomon, le comte Hoël de Nantes. Je crois qu'ici comme dans les romans de la Table ronde ce sont des Bretons qui ont eu l'initiative et que les premières chansons de geste sont sorties de leur plume vers la fin du xᵉ siècle.

Les beaux travaux de M. Bédier ont renversé les théories généralement admises jusqu'à lui sur l'origine des chansons de geste ; au lieu d'y voir le développement de complaintes contemporaines des événements, les érudits admettent presque tous la thèse développée par lui, à savoir qu'elles ont été composées par des jongleurs d'après les renseignements recueillis par eux au cours de leurs voyages aux sanctuaires les plus vénérés.

Ceci admis, je demanderai comment expliquer que des trois chefs de l'arrière-garde tués en 778 à Roncevaux, le seul qui ait survécu dans la mémoire des poètes soit Roland, marquis de Bretagne, si on n'admet pas que celui-ci avait dans son titre seigneurial, pour parler comme les hommes du xᵉ siècle, une raison qui le recommandait spécialement à l'attention des jongleurs bretons pélerinant sur les routes d'Espagne et qui manquait aux deux autres. Comment expliquer, de plus, que le passage relatif à la composition du contingent breton dans l'armée de Charlemagne ait gardé le souvenir de l'espèce de suzeraineté exercée sur la Bretagne à la fin du xᵉ siècle par le comte Eudon de Chartres dont les chefs bretons ne sont que les délégués, ce qui est la situation de Conan de Rennes, si on n'admet pas que la plus ancienne *Chanson de Roland* a été composée peu après cette date par un Breton, seul en état de connaître cette situation très particulière et de très courte durée dans nos annales ? Quel trouvère autre qu'un Breton a pu avoir l'idée de transformer les héros éponymes des deux capitales gallo-romaines, Carhaix et Corseul, déchues de leur situation au profit de Quimper et d'Alet, en adversaires du comte Ogier et du comte Guillaume ? Qui a pu s'intéresser à peu près exclusivement aux personnages des guerres civiles qui ont éclaté sur la frontière bretonne dans les premières années du

règne de Charles le Chauve, Begon, Lambert, Renaud, Ripe, Fromond, Vivien, etc...? Qui a pu avoir l'idée de donner des noms celtiques, Cador, Marados, etc., aux adversaires de Guillaume et des autres barons chrétiens? Prenons les grands seigneurs qui figurent dans les chansons de geste avec des titres conformes à ceux qu'ils ont dans l'histoire : ce sont Geofroi d'Anjou, Richard de Normandie, Huon du Mans, Guillaume de Poitiers. Or, la Bretagne est la seule province dont tous ces grands personnages soient à la fois les voisins et qui n'en ait pas d'autres; rédigée dans un autre pays, cette liste serait incomplète et laisserait une frontière à découvert; de plus, tous appartiennent à la fin du xe siècle, tous sont contemporains de notre Hoël de Nantes.

Il est vrai que ce stade armoricain est méconnaissable dans les œuvres que nous possédons aujourd'hui. Déjà l'histoire avait pu être altérée par nos trouvères, pour qui la rivalité des Français et des Bretons était chose incompréhensible, et qui transportaient aux frontières de la France de leur époque, sur la Garonne, sur le Rhône et sur la Meuse, les événements qui se passaient primitivement sur la basse Loire, de même qu'ils remplaçaient les débarquements des Northmans sur nos côtes par les incursions des Sarrasins sur le littoral méditerranéen, substituant l'actualité à des faits anciens qui avaient perdu toute vraisemblance. Mais c'est surtout dans la France de l'Est, sur les rives de la Meuse, qu'une seconde génération de trouvères me paraît avoir déformé nos légendes primitives. Elle accentua dans ce sens leur localisation géographique. Il lui parut impossible que des Français de l'Ouest parlassent une autre langue que la langue française et elle transforma les Bretons en Allemans et en Bavarois. Les trouvères champenois et picards du xiie siècle achevèrent l'œuvre.

V

Depuis le règne de Nomenoë le récit de Le Baud est généralement exact et les additions qu'y ont faites Dom Lobineau et M. de la Bor-

derie n'ont guère soulevé de critiques. Deux points seulement ont fait l'objet d'assez vives controverses.

1° Nomenoë a-t-il érigé en évêchés les abbayes de Dol, Saint-Brieuc et Tréguier, ou s'est-il borné à fixer les limites des évêchés préexistants ? Mgr Duchesne a soutenu la première thèse, M. de la Borderie la seconde, et celle-ci a été reprise récemment par M. Duine qui a donné une bibliographie très complète de la question (1). Pour Saint-Brieuc et Tréguier la thèse de Mgr Duchesne me paraît préférable ; pour Dol chacun fait valoir en faveur de son opinion de très sérieux arguments, et je me demande si la solution de la question ne serait pas dans une opinion mixte, admettant l'existence d'un grand diocèse domnonéen dont de très bonne heure Dol et Alet se seraient disputé la direction, Dol à cause du caractère épiscopal de son fondateur saint Samson, Alet à cause de son état civil de cité gallo-romaine : suivant que les influences bretonnes ou franques auraient prévalu, le siége du diocèse aurait été tantôt à Dol, tantôt à Alet, et les évêques auraient porté indifféremment l'un ou l'autre de ces deux titres.

2° A quelle époque les reliques des saints bretons ont-elles été emportées hors de Bretagne? L'opinion traditionnelle fixait cet exode après la mort de Salomon. Elle est aujourd'hui à peu près abandonnée, et si on admet avec M. Duine que la translation de saint Turiau ne se rapporte pas plus que celle de saint Brieuc aux incursions normandes (2), il n'en restera aucune qu'on doive placer avant 919. L'exode de 960 ne me paraît nullement vraisemblable.

J'ai consacré dans les *Mémoires de l'Association bretonne* pour 1905 une étude relative à divers points de détail de l'histoire des IXe et Xe siècles dont je me borne à rappeler les principales conclusions. Le titre de roi donné à Iarnhitin dans une charte du cartulaire de Redon ne prouve nullement qu'il se soit insurgé contre l'autorité franque. Il est probable que Louis le débonnaire n'a fait en 818 qu'une expédition contre Morvan. Le roi Marcon dont il est question dans les *Gesta sanctorum*

(1) *Annales de Bretagne*, tome XXXIII, p. 570 et suiv.
(2) *Ibid.*, tome XXXV, p. 97.

rotonensium est un vague souvenir mal daté du roi breton Wihomarch. Nomenoë fut nommé comte de Vannes et duc ou marquis de Bretagne, deux titres synonymes, vers 831, remplaçant le comte Wido, qui lui-même avait probablement succédé à Rorigo. La révolte de 836 ou 837 paraît exacte. La prise d'armes de 841 est une fable. La bataille de Ballon a été livrée le 22 novembre 845 et non en juin, probablement à Baulon. C'est en 846 et non en 851 que Lambert a fait la guerre au comte Guion du Mans. Tout en admettant, d'après les arguments que m'a présentés M. Levillain, l'existence de l'assemblée de Mersen de 847 que j'avais cru douteuse, je pense que les ravages des Bretons en Bessin sont de 846 et non de 851. Noménoé est mort le 7 mars 851, comme le pense M. Merlet. Il n'y a rien à conclure, pour dater les chartes de Redon, des titres qui y sont conférés à Nomenoé. L'évêque Félix n'est pas un Franc, mais un Breton. Le roi Salomon a été assassiné en Porhoët et non en Poher ou en Léon : Wigon, un de ses meurtriers, dont l'existence m'avait paru douteuse, a été depuis identifié par M. Oheix avec un comte de Cornouaille du même nom. Le comte de Rennes, Judicaël, a été tué par les Northmans en 890 et non en 888. La charte du cartulaire de Redon où l'on a vu une mention du sacre d'Alain le grand se rapporte en réalité à son extrême-onction. Les Northmans n'ont pas pris Nantes en 903. Le comte de Rennes, Conan, est fils de Bérengier et non de Juthael, mais la généalogie de Bérengier dans Le Baud me paraît douteuse [1].

Si M. Étienne Dupont a consacré une étude très complète au rôle des Bretons dans la conquête de l'Angleterre [2], aucun travail n'a été

(1) Le reste de cet article est consacré à un essai de chronologie des incursions des Northmans sur les rives de la Loire et à une étude des procédés au moyen desquels Dudon de Saint-Quentin a composé sa fabuleuse histoire de Normandie. J'ai publié dans la *Revue de Bretagne*, tomes XXXIX, XL et XLII, diverses études sur les règnes d'Alain III, Conan II, Hoël II et Mathias II, ainsi que sur les rapports des rois Henri II et Richard avec les Bretons. Enfin je signale les études de M. Ferdinand Lot sur la prétendue destruction de Saint-Florent par Nomenoë, sur l'épiscopat de Festien de Dol, et sur l'auteur des *Gesta sanctorum rotonensium*, les remarques de M. Duine sur le caractère systématiquement conciliant de ce dernier document, la thèse de M. Colmant attribuant à l'évêque de Nantes Actard le célèbre recueil des *Fausses décrétales*, et les remarques très ingénieuses de M. Duine sur la restauration religieuse en Bretagne aux XIe et XIIe siècles, ses appuis et ses adversaires. (*Annales de Bretagne*, tome XXII, p. 1 et suiv.; tome XXX, p. 435 et suiv. ; tome XXII, p. 514 ; tome XXXII, p. 491 et suiv.)

(2) *Recherches historiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant*, 1907.

fait sur leur participation à la première croisade. Les chroniqueurs latins nous donnent peu de renseignements précis à ce sujet, mais comme ils nous disent que nos compatriotes combattaient avec les Normands, on sera très probablement dans le vrai en disant que, partis de leur pays en septembre 1096, ils s'acheminèrent par Rome vers la Calabre où ils passèrent l'hiver, s'embarquèrent à Brindisi en avril 1097, débarquèrent à Durazzo, gagnèrent Constantinople par l'Albanie et la Macédoine, rejoignirent les autres croisés devant Nicée quelques jours avant la capitulation de la ville en juin 1097, se trouvèrent le 1er juillet à la bataille de Gorgoni dans la première colonne attaquée par les Turcs, prirent part au siège et à la défense d'Antioche, 1097-1098, firent une courte apparition au siège de Marrah (octobre 1098), partirent des premiers pour Jérusalem avec Raymond de Toulouse en janvier 1099, un mois avant Godefroi de Bouillon et Robert de Flandre, refusèrent d'abord après la prise de Jérusalem de marcher avec ces deux chefs contre l'armée égyptienne, mais finirent par les rejoindre et décidèrent la victoire d'Ascalon (12 août 1099), enfin rentrèrent en Bretagne en août 1100.

Le rôle des Bretons n'est pas beaucoup plus considérable dans les documents en langue vulgaire que dans les chroniques latines, et de plus il est singulièrement déformé par l'imagination des poètes ou les bévues des copistes. Il a existé un poème limousin dont il ne reste que quelques strophes relatives à la bataille d'Antioche : les Bretons y figurent correctement à la laisse XVII sous les ordres de Robert de Normandie ; mais les deux autres mentions sont erronées, celle qui met (laisse I) « les Bretons forcenés et tous les Angevins » sous les ordres de Huon de Vermandois et de Robert de Flandre, celle qui nomme le duc de Bretagne (laisse IV) parmi les seigneurs méridionaux. Ce poème a servi de base, avec la chronique de Guillaume de Tyr, à une compilation en prose espagnole, la *Gran Conquista de Ultramar*. Alain Fergent y figure à trois reprises sous les formes Alafer de Gaut, Ancelin de Bretagne, Alarat Fulgon (I, 216, II, 54, III, 18). Le comte de Bretagne remplace Robert de Normandie dans différentes énumérations (II, 12, II, 60). Pendant le siège d'Antioche, lorsqu'une partie des

Croisés se porte au devant des armées qui cherchent à délivrer la ville et qu'une autre demeure pour maintenir le blocus, le comte de Bretagne est avec Raymond de Toulouse parmi ceux-ci (II, 56). Enfin Raoul de Montfort figure avec les Grandmesnil et Rotrou du Perche dans les énumérations confuses de la bataille de Gorgoni.

Il existe également un poème français que nous ne connaissons que sous une forme remaniée, attribuée à Graindor de Douai, mais dont la partie principale, le siège d'Antioche, a dû être composée peu de temps après les événements, car si pour certains détails elle s'inspire des chroniques latines, elle semble avoir été la source où ont puisé des écrivains comme Albert d'Aix, à travers la prose duquel on peut reconstituer les vers du poème. Contrairement à la vérité historique, les Bretons seraient arrivés devant Nicée avec les autres croisés. Leurs chefs sont Alain de Nantes et Conan le Breton, deux surnoms qui prouvent à quel point les poèmes historiques sont pénétrés de l'esprit épique, car Alain Fergent n'était pas à cette époque comte de Nantes, mais notre pays étant aux yeux des romanciers divisé en deux régions, le royaume de Bretagne et le comté de Nantes, et Conan de Penthièvre étant naturellement considéré comme le plus Breton des deux, il fallait de toute nécessité attribuer Nantes à Alain. Le comte de Bretagne fait partie de l'arrière-garde lors de la marche des croisés sur Antioche. Lors de l'investissement de la ville il figure entre Robert de Flandre et Godefroi de Bouillon, tantôt avec Robert de Normandie, tantôt dans un article spécial, ce qui constitue une addition postérieure. Dans ce dernier cas on place sous ses ordres trois personnages qui n'ont rien de Breton, Lambert de Liège, Gozelon son frère et leur père Conon que le poète appelle ici Herbert de Bascle, Godescaus et Simon. Alain de Nantes et Quenes le Breton figurent encore parmi les guerriers qui repoussent une sortie des assiégés le jour du combat livré sur la route du port Saint-Siméon. La partie du poème qui raconte la prise de Jérusalem et qui est beaucoup plus romanesque, ne parle des Bretons que pour les associer aux Normands dans le grand assaut livré à la ville, en les plaçant sous les ordres de trois chefs, un Josséran et un Thomas que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, et un

Fouchier de Melent qui, suivant qu'on y voit Meulan ou Milan, fait partie du contingent de l'Ile de France ou du contingent lombard qui ayant pris les devants furent détruits l'un et l'autre en Asie mineure en 1096. Dans un poème rédigé vers 1175 pour servir de prologue au précédent, les *Enfances Godefroi*, le comte Alain est représenté comme résidant à Blois, près de son ami le comte Étienne, qui ne paraît pas cependant, lors de la croisade, avoir été plus lié avec lui que Robert de Normandie. Un poème du xiv[e] siècle qui a remanié l'ensemble des chansons de geste relatives à la première croisade, raconte de façon curieuse la fin de Robert de Normandie, et nous avons là un bon exemple des confusions que l'on rencontre sous la plume des trouvères. L'auteur prétend que Robert de Normandie fut battu et pris par son frère Guillaume le bâtard aidé des Bretons, qu'il mourut en prison, et que pour le venger le roi de France enleva aux Anglais la Normandie : or tous ces faits sont historiques, mais le prétendu Guillaume le bâtard est le résultat de la fusion de trois personnages historiques, Henri, frère et vainqueur de Robert, Guillaume leur autre frère et Guillaume le bâtard leur père, et la défaite de Robert en 1106 est antérieure de cent ans à la conquête de la Normandie en 1204. Ce même poème, dans un récit très légendaire du siège de Damas en 1148 y fait périr un Amaury de *Cliçon* dans lequel je serais tenté de voir un contemporain de l'auteur introduit par lui dans son œuvre, s'il ne me paraissait substitué par un copiste à un Amaury de Dijon, d'ailleurs absolument imaginaire dont il est question plusieurs fois dans les pages précédentes.

Ce poème est également la source d'un roman en prose, *Baudoin de Flandre*, qui raconte, avec les confusions ordinaires aux romanciers, l'histoire de la France et de la Flandre de 1180 à 1285. Le duc de Bretagne y figure à trois reprises (p. 69, 86 et 189), comme ayant accompagné le roi de France Philippe II dans une prétendue campagne de Flandre de 1212 calquée sur celle de 1181, comme ayant combattu à Bouvines, et comme accompagnant le duc de Bourgogne à la cour de Philippe III lors du procès de Robert de Béthune. J'ignore si ce dernier trait est historique, pour les deux autres la présence du duc de Bretagne

est une invention du trouvère qui a calqué son récit sur les campagnes de 1339 et 1340, où notre duc figura dans l'armée française en compagnie des grands seigneurs que l'auteur lui donne comme compagnons, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, les comtes de Forez, d'Armagnac, de Blois et de Dammartin. Un seul événement de notre histoire y fait l'objet d'une allusion inexacte, le roi Jean d'Angleterre y étant accusé d'avoir fait jeter dans la Seine non pas le fils de son frère Geofroi de Bretagne, mais les enfants de son frère Richard.

La mort d'Arthur fait l'objet d'un autre récit légendaire dans le roman en prose de *Valentin* et *Orson*, composition d'origine mythologique et germanique, rattachée à l'histoire fabuleuse de Pépin, père de Charlemagne. Confondant le siège d'Angers par Arthur en 1199 et sa capture devant Mirebeau en 1202, substituant le roi de France au roi d'Angleterre, le roi Arthur du VIe siècle au jeune comte du XIIIe et remaniant le tout dans un esprit hostile aux Bretons, puisque Arthur y périt victime non d'un assassinat mais d'une condamnation juridique, l'auteur dit que pendant que le roi Pépin était allé guerroyer contre les païens d'Angorie (la principauté turque d'Angora en Asie mineure), le bruit de sa mort se répandit en France. Le roi Artus de Bretagne, se posant en prétendant à la main de sa veuve, s'allia au duc de Berry, aux comtes d'Armagnac, de Montfort et de Nemours, ce qui semble une allusion aux guerres des Bourguignons et des Armagnacs, et vient assiéger Angers, que défendait le comte d'Anjou. Mais Pépin revint et les alliés d'Artus pour obtenir leur pardon, le livrèrent au roi de France qui le fit condamner à mort par le châtelet de Paris.

Puisque j'en suis au rôle des Bretons dans les romans du moyen âge, je citerai encore quelques traits qui n'ont pas été relevés.

C'est dans l'histoire romanesque des croisades écrite en prose au XIIIe siècle et connue sous le nom de *Chronique d'Outremer* la mention (p. 215 de l'édition Citry) d'un chevalier chrétien nommé Renaut né en Bretagne, portant comme armoiries de gueules à la croix d'argent, qui, fait prisonnier par Saladin et n'ayant pu payer sa rançon, aurait pour recouvrer sa liberté pris du service dans l'armée musulmane, aurait

décidé la victoire de Gigant où le roi Chorlin de Lubie fut battu par Saladin, aurait été tué par Baudoin de Rame dans un combat livré sous les murs de Damas assiégé par le roi Baudoin de Jérusalem. J'ignore si ces faits ont un fondement historique. C'est dans le *Châtelain de Coucy* (v. 1579-1582) Huon de Lohan (appelé par l'éditeur Hue de Lohart) portant d'azur à trois fasces d'argent, qui joute contre le sire de Fayet dans un tournoi que le poète place entre la Fère et Vendeuil dans les premières années du règne de Philippe-Auguste, Ce sont les nombreux personnages bretons du roman de *Ponthus* que je crois avoir été composé vers 1360 par un noble angevin, le chevalier de la Tour-Landry, et dont j'ai donné une analyse détaillée (1).

(1) *Revue de Bretagne*, tome XXIX, p. 428 et suivantes. Dans l'énumération de la page 510, Raoul de Reix doit être lu Raoul de Rieux et non de Rays.

D'autres romans parlent des Bretons soit de façon détaillée comme *Mélusine* (*Revue de Bretagne*, tome XXIX, p. 423 et suiv.), soit en passant, comme la mention des Bretons dans *Partenopeus*, et dans Ipomédon (p. 237 et suiv.); du comte de Bretagne, dans *La Violette* et dans *Jean d'Avesnes*, (p. 118-119) ; ou comme le fait d'avoir fait de Florimont un fils de Jean d'Orléans et d'Hélène de Bretagne (p. 126) ou d'avoir donné à deux héros de romans les noms de Galeran de Bretagne et d'Artus de Bretagne (tome XXX, p. 33)



RENNES

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

944.1B77 L494
1-4

